

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

*LA MÉDIATISATION DES CONTROVERSES ENVIRONNEMENTALES : ANALYSE DISCURSIVE DES
RELATIONS ENTRE LES JOURNALISTES ET LEURS SOURCES DANS LE CADRE DU PROJET ÉNERGIE
SAGUENAY/GAZODUQ (GNL QUÉBEC)*

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR

VALÉRIE BABIN

FÉVRIER 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Tout d’abord, je tiens à remercier mon directeur, Olivier Turbide, pour ses encouragements, sa bienveillance et sa confiance inébranlable tout le long de mon parcours universitaire. Sans ta constante disponibilité pour nos échanges, ton souci du détail et ta capacité à faire sens de mes idées pêle-mêle, je ne serais pas aussi fière du résultat final. Merci d’avoir cru en moi dès le départ et de m’avoir considérée en égale, ce fut un honneur de travailler à tes côtés.

Je veux également remercier les deux chercheuses inspirantes qui composent mon jury, Stéphanie Yates et Chantale Francoeur, pour la générosité de leurs commentaires. Merci aussi à Thomas Maxwell pour les discussions de corridor enflammées et les précieux conseils en début de parcours ainsi qu’à Caroline Bouchard pour les encouragements et la confiance sans limites. Un merci tout particulier à Dominique Gagnon qui a pris le temps de valider ma codification.

Ensuite, je souhaite remercier toutes ces précieuses personnes qui m’ont accompagné dans la rédaction : Geneviève, Sara, Dominique, Camille, Émilie, Powen, Typhaine, Caecilia, Claire, Anne-Marie, Adélie et Anouk. C’est grâce à votre présence rassurante, votre écoute et vos conseils au cours de ses (trop) nombreuses *tomates* entre Montréal et Québec si j’ai pu terminer mon mémoire.

Merci aux collègues de l’AÉMDC qui savent briser l’isolement à coup de folie, de créativité et camaraderie. Je tiens par ailleurs à souligner le travail incroyable réalisé par l’équipe de Thèsez-vous pour offrir des ressources et un réseau d’entraide pour la rédaction.

Des mercis éternels à ces êtres merveilleux qui peuplent mon quotidien :

Aux *Géant-e-s* - Cloé, Dominique, Julien et Sara - pour les poutines et la solidarité ;

À Camille N et Sara pour les marches, la sensibilité et l’amitié inattendue ;

À Mathias, Malie, Jennica et Camille L-M pour le soutien sans faille, la patience, la musique et l’amour.

Un immense merci à ma famille - mon frère, ma belle-sœur, mon parrain et ma mamie – qui ont toujours été une source de réconfort me permettant d’avancer au milieu des tempêtes. Merci à grand-papa Fradette et grand-maman Babin pour les modèles de résistance. Enfin, si j’ai eu le privilège d’aller à l’université, c’est d’abord et avant tout grâce à mes parents qui ne connaissent pas le mot « impossible »

et qui font tout par amour. Je vous dois le plaisir de prendre le temps de réfléchir à des enjeux qui me tiennent à cœur et celui de grandir sans arrêt au milieu du processus. Je ne vous remercierai jamais assez de soutenir mes rêves, même les plus fous !

DÉDICACE

« [S]pectacular environmentalisms are the comforting and
entertaining cage we build around ourselves as we grasp
the bars in mediated glee and clap to the sights and sound
of the end of the world. »
(Goodman *et al.*, 2016, p. 680)

À celles et ceux qui croient encore
que tout est possible.

AVANT-PROPOS

Cette recherche s'inscrit dans un contexte de crise écologique et d'effondrement de la biodiversité. Le point de départ de mon mémoire tient donc de l'importance de mieux comprendre comment nous en sommes arrivé·e·s à cet état des lieux, mais aussi de la nécessité d'observer les dynamiques sociales contemporaines à l'œuvre. Loin de concevoir les représentations discursives comme reflets des interactions sociales réelles, je considère néanmoins que les discours qui nous entourent détiennent la possibilité de forger nos représentations sociales. Puisqu'il faut un changement de paradigme, c'est aussi par l'imagination de nouveaux récits que se trouve notre capacité d'action. Le pouvoir des mots, dans sa plus simple expression, a donc dirigé mon envie de faire de la recherche.

Plutôt que de prétendre à une objectivité inatteignable, il convient d'être transparente face à mon objet d'étude. Ainsi, je souhaite rendre compte du processus de réflexivité qui a guidé la rédaction de ce mémoire. Il m'est donc nécessaire d'exposer mon statut de militante pour la justice écologique et sociale. Dans cette optique, j'ai adopté une écriture inclusive dans le cadre de ce mémoire afin que mon propre discours reflète ce désir de changement social que je défends au quotidien. De plus, il importe de préciser que j'ai milité activement au sein de divers regroupements environnementaux contre la mise en œuvre du projet à l'étude dans ce mémoire.

Je tiens aussi à souligner que l'objectif du mémoire n'est pas d'exposer les torts des journalistes dans une énième critique des médias. Il cherche plutôt à entamer une discussion collective sur deux points importants. D'abord, sur les conditions de production de l'information afin de réfléchir, ensemble, à des solutions pour soutenir le travail indispensable des journalistes. Ensuite, dans une perspective d'éducation aux médias, mon travail vise également fournir aux citoyen·ne·s des outils d'analyse et d'interprétation du discours journalistique afin qu'ils puissent porter un regard critique vis-à-vis de l'information dans un monde de surmédiation. Ainsi, s'il y a quelque chose à revendiquer dans mon travail de recherche, c'est plutôt l'idée que les enjeux et défis posés par la médiatisation ne sont pas *exclusivement* le fardeau des journalistes, mais plutôt ceux de la société démocratique entière.

J'espère sincèrement qu'à travers l'éducation aux médias nous pourrions mieux comprendre l'Autre dans sa complexité, qui est aussi la nôtre. Il en va de la survie de la démocratie et de l'espèce humaine.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iv
AVANT-PROPOS.....	v
TABLE DES MATIÈRES	vi
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xi
RÉSUMÉ	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	5
1.1 La couverture médiatique de l'environnement	5
1.1.1 1970 à 1980 : Naissance d'une préoccupation médiatique environnementale.....	5
1.1.2 1990 à 2000 : Visibilité des négociations internationales et des événements météorologiques extrêmes.....	6
1.1.3 Décennie 2010 : L'angle régional et les controverses autour de grands projets	7
1.1.4 La controverse environnementale, révélatrice de valeurs sociales en tensions.....	10
1.2 Enjeux de la médiatisation de l'environnement	11
1.2.1 Exigences structurelles et organisationnelles de la production de l'information	11
1.2.1.1 Changements dans le paysage médiatique	11
1.2.1.2 Exigences d'instantanéité	12
1.2.1.3 Exigences d'attractivité.....	14
1.2.2 Exigences professionnelles	15
1.2.2.1 Exigences de la fiabilité des sources	16
1.2.2.2 Exigences de la norme d'équilibre des points de vue.....	18
1.2.3 Enjeux du journalisme spécialisé en environnement	20
1.2.3.1 Défis de la communication sur les enjeux environnementaux.....	20
1.2.3.2 Perception du rôle du journaliste et engagement social.....	23
1.3 Question générale de recherche.....	28
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE.....	29
2.1 Les problèmes publics et les luttes définitionnelles	29
2.2 La notion de controverse	32
2.3 La médiatisation	35

2.4 Les relations entre les journalistes et leurs sources	39
2.4.1 Un modèle en étape	40
2.4.2 Le modèle du jeu de négociations	41
2.5 Les stratégies discursives de cadrage	43
2.6 Questions spécifiques de recherche	46
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE.....	48
3.1 L'approche méthodologique.....	48
3.2 L'analyse de contenu	49
3.3 Le choix de l'étude de cas	51
3.4 Le corpus	52
3.5 La grille d'analyse	56
3.5.1 Journaliste.....	60
3.5.2 Désignation de la source.....	60
3.5.3 Cadrage	61
3.5.4 Tonalité	65
3.5.5 Type de discours rapporté et verbe introducteur	67
3.5.6 Contexte de collecte d'informations	69
CHAPITRE 4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	70
4.1 Analyse quantitative des propos rapportés dans la presse	70
4.1.1 Présentation des informations d'identification des articles.....	70
4.1.2 Présentation des principales sources mobilisées	72
4.1.3 Présentation des principaux cadrages	75
4.1.4 Présentation de la tonalité	77
4.2 Analyse qualitative des propos rapportés dans la presse.....	79
4.2.1 Représentation du discours des acteurs politiques.....	79
4.2.1.1 Palier provincial	79
4.2.1.2 Palier fédéral.....	81
4.2.1.3 Palier municipal	82
4.2.1.4 Verbes introducteurs utilisés	83
4.2.2 Représentation du discours des acteurs scientifiques	84
4.2.2.1 Verbes introducteurs utilisés	87
4.2.3 Représentation du discours des promoteurs	87
4.2.3.1 Verbes introducteurs utilisés	89
4.2.4 Représentation du discours des acteurs environnementaux	89
4.2.4.1 Verbes introducteurs utilisés	92
4.2.5 Représentation du discours des acteurs économiques	92
4.2.5.1 Verbes introducteurs utilisés	94
4.3 Analyse des types de discours rapporté	95
4.3.1 Utilisation des formes canoniques du discours	97
4.3.2 Utilisation des formes mixtes de discours	100
4.3.2.1 Critique et remise en question des propos des promoteurs.....	101

4.3.2.2	Critique et remise en question des propos des acteurs politiques	102
4.3.2.3	Une science militante	103
4.3.2.4	Utilisation du discours mixte et mise en scène des acteurs entre eux.....	105
CHAPITRE 5 DISCUSSION		108
5.1	La médiatisation de la controverse	108
5.1.1	Les préoccupations environnementales comme passage obligé	109
5.1.2	La politisation de la controverse par sa médiatisation	110
5.1.3	La conflictualité intériorisée et mise en scène	111
5.1.4	Les logiques médiatiques au service des opposant.e.s	112
5.2	Relations entre les journalistes et leurs sources dans le cadre d’une controverse environnementale 114	
CONCLUSION		119
ANNEXE A Liste des verbes introducteurs selon leur fonction grammaticale		124
ANNEXE B Liste des journalistes en fonction du nombre d’UI attribuées		128
ANNEXE C Liste des verbes introducteurs des acteurs politiques		129
ANNEXE D Liste des verbes introducteurs des acteurs scientifiques		130
ANNEXE E Liste des verbes introducteurs des promoteurs		131
ANNEXE F Liste des verbes introducteurs des acteurs environnementaux		132
ANNEXE G Liste des verbes introducteurs des acteurs économiques		133
BIBLIOGRAPHIE.....		134

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 Conceptualisation des quatre dimensions de la médiatisation de la politique selon Strömbäck et Esser (2014, p. 7)	38
Figure 2.2 Cinq approches possibles dans le jeu de négociation entre les journalistes et leurs sources (Charron <i>et al.</i> , 1991).....	42
Figure 3.1 Évolution du nombre d’articles par mois du 1 ^{er} novembre 2018 au 31 juillet 2021 dans <i>La Presse</i> , <i>Le Devoir</i> et <i>Le Quotidien</i> (graphique produit par <i>Eureka</i>).....	55
Figure 4.1 Visibilité des cadrages au sein du corpus, en fréquence relative	76
Figure 4.2 Tonalité des propos rapportés, en fréquence relative.....	77
Figure 4.3 Tonalité des propos rapportés, en fonction des principaux types d'acteurs, en fréquence relative	78
Figure 4.4 Types de DR utilisés en fonction du journal, en fréquence relative	96
Figure 4.5 Types de DR utilisés en fonction des principaux types d'acteurs, en fréquence relative	97

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 Typologie des controverses (Chavot et Masseran, 2022 ; Gingras, 2014 ; Guay et Hamel, 2018 ; Pestre, 2007 ; Rennes, 2007)	34
Tableau 3.1 Chronologie des deux parties du projet : Énergie Saguenay (ÉS) et Gazoduq	54
Tableau 3.2 Composition du corpus final en fonction du nombre d'articles par mois	56
Tableau 3.3 Grille d'analyse : les catégories et les codes en fonction des questions spécifiques de recherche	58
Tableau 3.4 Présentation des différents cadrages comprenant une définition et une illustration	61
Tableau 3.5 Présentation des différentes tonalités comprenant une définition et une illustration	66
Tableau 4.1 Nombre d'articles par journal en fonction de la période, exprimé en fréquence absolue et relative	71
Tableau 4.2 Nombre d'UI totales en fonction du journal, en fréquence absolue et relative	71
Tableau 4.3 Moyenne de mots par articles et nombre d'UI par 100 mots pour chaque journal	71
Tableau 4.4 Visibilité des types d'acteurs, en fréquence absolue et relative	75
Tableau 4.5 Types d'acteurs en fonction de chaque journal, en fréquence relative et absolue	96

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AC : Analyse de contenu

ACEE : Agence canadienne d'évaluation environnementale

AEIC : Agence d'évaluation d'impact du Canada

BAPE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

CAQ : Coalition Avenir Québec

CEM : Centre d'études sur les médias de l'Université Laval

DR : Discours rapporté

DD : Discours rapporté direct

DI : Discours rapporté indirect

DM : Discours mixte

ÉS : Énergie Saguenay

GES : Gaz à effet de serre

Iel et iels : Ils et elles (formule inclusive)

JSE : Journaliste spécialisé-e en environnement

MELCC : ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques UI : Unité d'information

UQAC : Université du Québec à Chicoutimi

RÉSUMÉ

Dans ce mémoire, nous nous intéressons aux enjeux de la médiatisation des préoccupations environnementales, principalement celles survenant lors de controverses environnementales. Alors que de plus en plus d'acteurs cherchent à imposer leur manière de concevoir les enjeux environnementaux, ce mémoire vise à mieux comprendre, à partir d'une perspective discursive, les relations qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources dans le cadre d'une controverse environnementale québécoise : le projet Énergie Saguenay/Gazoduc (GNL Québec). Au travers des exigences de la production de l'actualité environnementale, des dynamiques de la médiatisation, des procédés de cadrages ainsi que des jeux de négociations entre les journalistes et leurs sources pour contrôler l'information, nous cherchons à rendre compte des stratégies et des mécanismes sous-jacents à la mise en scène discursive des sources dans la couverture médiatique d'une controverse environnementale.

Les relations entre les journalistes et leurs sources sont ici interrogées en regard du *résultat* de leurs interactions, soit la représentation médiatique du discours des sources. L'analyse des discours rapportés dans la presse écrite québécoise à deux périodes de la controverse (l'automne 2019 et le printemps 2020) montre des choix stratégiques effectués par les journalistes quant à la sélection des sources mobilisées, des propos rapportés et leur mise en forme. Le tout permet de révéler les postures énonciatrices dans lesquelles sont placées les sources, mais aussi les postures endossées par les journalistes en tant qu'artisan·e·s de la parole publique. En somme, nos résultats témoignent des effets de la médiatisation sur la mise en scène de cette controverse où la confrontation autour de conceptions de l'environnement, présentées comme opposées, s'affiche comme une grille de lecture dominante.

Mots-clés : *médiatisation, controverses environnementales, relations journalistes/sources, discours rapporté, journalistes spécialisé·e·s en environnement, cadrage, analyse discursive.*

INTRODUCTION

À l'heure actuelle, les enjeux environnementaux se multiplient : ils intègrent la disparition de la biodiversité, l'augmentation de la pollution tout comme la crise climatique. L'environnement, qui a d'abord signifié le « milieu dans lequel évoluent les individus et les sociétés » (Audet, 2017, p. 22), est devenu synonyme de préoccupations mondiales depuis les années 1960. C'est à cette époque que plusieurs scientifiques alertent la communauté internationale quant aux problèmes qui découlent des bouleversements dans les différents écosystèmes de la Terre causés par les développements de l'ère industrielle (Deléage, s. d.). On aborde alors les défis posés par les pluies acides, par l'augmentation des gaz à effet de serre (GES) et par l'accroissement du trou dans la couche d'ozone. Aujourd'hui, il est également question de la diminution des réserves d'eau potable et de la migration de certaines espèces animales vers d'autres lieux d'habitations, forçant des peuples à repenser leur accès à la nourriture. Les changements climatiques ainsi que les changements dans l'organisation des sociétés, notamment l'urbanisation et les rencontres plus fréquentes entre diverses populations, influencent la propagation des maladies infectieuses (Genest et Généreux, 2020 ; Rosier, 2019). Les catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et les migrations humaines qu'elles provoquent sont autant d'effets négatifs visibles du dérèglement du climat (Boccanfuso et Kafando, 2020).

Le livre de Rachel Carlson, *Silent Spring*, publié en 1962 est constamment mentionné comme premier acte de reconnaissance de l'importance de la protection de l'environnement dans le monde occidental. C'est dix ans plus tard, à Stockholm (Suède), qu'a lieu la première réunion internationale proposant d'adopter des principes communs pour la mise en place de solutions pour contrer l'impact de l'activité humaine sur l'environnement : la Conférence des Nations Unies pour l'environnement (Côté et Lalonde, 2017). Selon la couverture médiatique et les sondages de l'époque, cet événement participe à la reconnaissance des enjeux environnementaux auprès de la population mondiale (Drapeau, 2018). À partir de là, la majorité des pays occidentaux créent leurs ministères de l'Environnement (Audet, 2017) et effectuent des stratégies communicationnelles de sensibilisation et d'éducation du public (Drapeau, 2018). Les deux décennies suivantes sont marquées par plusieurs conférences internationales importantes. La Conférence mondiale sur le climat à Genève (1976) est ainsi la première à s'intéresser uniquement à la question climatique. En 1987, le Protocole international de Montréal met en place les premiers objectifs

contraignants pour les signataires, permettant ainsi de réduire considérablement les dommages sur la couche d'ozone (Davis, 2017 ; Pascual Espuny, 2018). C'est également cette même année qu'est présenté le rapport Brundtland, *Our Common Future*, qui met de l'avant le concept de développement durable. Le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (Brésil) en 1992 symbolise, quant à lui, le premier consensus mondial sur les meilleurs moyens de diminuer les impacts de l'activité humaine sur l'environnement et, éventuellement, de renverser la détérioration des écosystèmes. La décennie qui suit cet accord se révèle plus politisée : on voit apparaître en Europe des partis politiques dont les programmes sont consacrés principalement à la protection de l'environnement (Kemp, 1994). À la fin du XXe siècle, les acteurs étatiques mettent également en place les premiers programmes d'éducation relative à l'environnement. Enfin, les Conférences des pays signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (*Conference of Parties - COP*) 21 et 22, ayant lieu respectivement à Paris (2015) et à Marrakech (2016), s'intéressent davantage à l'urgence climatique qu'au développement durable (Pascual Espuny, 2018).

Au Québec, les relations complexes entre la nature et les humains remontent à la deuxième moitié du XIXe siècle, tel que le présente Bertrand (2019) dans un mémoire sur la construction sociale de l'environnement dans les périodiques de l'époque. Déjà, des tensions existent entre différentes visions de la nature portées par une pluralité d'acteurs. Bertrand (2019) présente, entre autres, les figures de l'agriculteur et du prêtre mettant de l'avant une vision de la nature comme une richesse collective à exploiter. Les marchands de bois, les politiciens et les scientifiques conservationnistes craignent, quant à eux, les impacts sociaux et économiques de la disparition des forêts. Aujourd'hui, si les acteurs et les enjeux ne sont plus les mêmes, des tensions perdurent au sein de la société alors qu'émergent des conceptions concurrentes de notre responsabilité collective à l'égard de l'environnement. À titre d'exemple, alors que la participation publique en environnement est très importante au début des années 2000, des acteurs comme la Fédération des chambres de commerce du Québec ou le manifeste *Pour un Québec lucide* (2005) suggèrent plutôt que cette participation freine le développement économique de la province (Côté et Lalonde, 2017). Sans être toujours aussi opposées, les différentes visions de l'environnement sont aussi vastes que la quantité d'acteurs se prononçant sur le sujet. Outre les organismes environnementaux et les mouvements citoyens, les syndicats, le milieu éducatif, la presse, les acteurs religieux et le milieu culturel se sentent concernés par les différents problèmes environnementaux. L'institutionnalisation de cet enjeu

passé au travers de la création de ministères, de politiques publiques comme la Stratégie du développement durable du Québec ou de conseils régionaux de l'environnement (Côté et Lalonde, 2017). Nous le constatons rapidement, les enjeux environnementaux sont présents dans l'espace public et médiatique depuis plusieurs décennies et poussent de nombreux acteurs à proposer leurs solutions, souvent concurrentes, en fonction de leur vision de cette question.

Dans ce contexte, il apparaît pertinent de s'intéresser à la manière dont ces acteurs (politiques, économiques, sociétaux) interagissent avec les acteurs du milieu médiatique pour défendre leurs positions sur un enjeu, pour imposer un cadre aux débats ou encore pour se définir comme une source d'information crédible sur des questions d'actualité. Nous proposons donc ici d'observer la mise en discours médiatique des acteurs impliqués dans une controverse environnementale. L'objectif est de décrire le traitement médiatique accordé par les journalistes aux acteurs se prononçant sur un tel enjeu environnemental, afin de mieux comprendre la nature des relations que les journalistes entretiennent avec ces acteurs. Pour ce faire, la controverse autour du projet Énergie Saguenay/Gazoduq, présenté par la compagnie GNL Québec/Gazoduq, servira de terrain d'étude. La portion Énergie Saguenay (ÉS) du projet prévoit la mise en place d'une usine de liquéfaction de gaz naturel et d'un port méthanier au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec). Quant au projet Gazoduq, comme son nom l'indique, il vise la construction d'un gazoduc reliant le nord de l'Ontario au site d'ÉS pour exporter le gaz naturel de l'Ouest canadien vers les marchés d'Europe et d'Asie. Suscitant beaucoup de mobilisation citoyenne et de débats dans les sphères médiatiques et politiques, ce cas s'avère propice pour analyser les relations qu'entretiennent les journalistes avec les promoteurs et les opposants-e-s d'un projet industriel suscitant une controverse autour d'enjeux environnementaux.

Nous croyons que nos résultats de recherche pourront être utiles à différents acteurs de la société afin de mieux saisir les enjeux qui entourent la production de l'actualité environnementale et les relations entre les journalistes et leurs sources lors de telles controverses. Ainsi, des journalistes pourraient mettre à profit les réflexions proposées dans ce mémoire pour mieux appréhender comment la mise en scène du discours de leurs sources peut cadrer le débat public en environnement, notamment en ce qui a trait au choix des acteurs mobilisés et au choix des termes utilisés pour rapporter le discours de ces acteurs. De

plus, les connaissances relevées concernant les enjeux communicationnels en environnement et les postures journalistiques peuvent être utiles au développement de stratégies de relations médiatiques pour des regroupements civils souhaitant analyser leur représentation médiatique. Par ailleurs, nous estimons qu'un dialogue social plus nuancé et ouvert sur les différentes visions du monde est nécessaire pour répondre aux crises de notre époque, notamment celles écologiques et sociales. À notre avis, ce dialogue social peut être bonifié par une éducation aux médias, c'est-à-dire en développant des capacités pour appréhender de manière critique les différents messages médiatiques.

Notre objet d'étude étant présenté, le premier chapitre vise à faire état de la littérature sur la couverture médiatique de l'environnement ainsi que sur les enjeux structurels, professionnels et individuels qu'impose la médiatisation de cet enjeu. Le tout nous amène à formuler une question générale de recherche sur la relation entre les journalistes et leurs sources. Le deuxième chapitre s'attarde aux éléments théoriques guidant le mémoire : les notions de problème public, de controverse et de médiatisation, les modèles de conceptualisation des relations entre les journalistes et leurs sources ainsi que les stratégies discursives de cadrage. Ces éléments nous conduisent à proposer des questions spécifiques de recherche, axées sur la connaissance des sources ainsi que sur la mise en forme de leurs discours par les journalistes. Le troisième chapitre explique la méthodologie adoptée pour répondre à ces questions spécifiques de recherche en présentant la méthode de collecte de données, le corpus et la grille d'analyse. Dans le quatrième chapitre, les résultats quantitatifs et qualitatifs sont présentés pour exposer la représentation médiatique des principales sources mobilisées ainsi que les postures journalistiques sous-jacentes aux choix de mise en forme de l'information. Enfin, le chapitre 5 nous permet d'interpréter les résultats obtenus en regard des processus de la médiatisation et des relations entre les journalistes et leurs sources.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

La problématique est divisée en trois sections : la première, consacrée au contexte de notre recherche, sert à de brosser un portrait de la couverture médiatique des questions environnementales en Occident. Elle révèle qu'en dépit des considérations internationales qui ont mené les médias à s'intéresser aux changements climatiques, ce sont toute une variété d'enjeux nationaux et régionaux qui amènent les médias à couvrir l'environnement. La deuxième section du chapitre met de l'avant les exigences qu'impose la médiatisation de l'environnement sur le plan de la structure organisationnelle du système médiatique, des pratiques de travail des journalistes ainsi que du rôle professionnel qu'endossent les journalistes.

1.1 La couverture médiatique de l'environnement

1.1.1 1970 à 1980 : Naissance d'une préoccupation médiatique environnementale

En Occident, l'intérêt médiatique pour l'environnement est étroitement lié à un enjeu intangible : le climat. Ainsi, depuis les trente dernières années, la visibilité médiatique de la question climatique suit une courbe croissante (Schäfer et Schlichting, 2014), notamment dans la presse écrite européenne et états-unienne (Grundmann et Krishnamurthy, 2010). Par exemple, en Allemagne, le discours alarmant de la crise climatique est porté d'abord par les scientifiques dans une vision anthropique de l'environnement, c'est-à-dire que la dégradation de l'environnement est le résultat de l'action directe ou indirecte de l'humain (Weingart *et al.*, 2000). En parallèle de cette montée d'une préoccupation climatique, dont les effets sont encore peu visibles dans le quotidien des individus, d'importantes catastrophes environnementales nourrissent de façon significative l'intérêt médiatique autour de ces questions. Pour ne nommer que quelques exemples, les naufrages des superpétroliers *Torrey Canyon* au large des côtes de Whales (Royaume-Uni, 1967), *Irving Whale* (Irving Oil, 1970) dans le golfe du Saint-Laurent et *Amoco Cadiz* en Bretagne (1978) sont autant d'événements catastrophiques, dont le traitement médiatique spectaculaire alerte les populations quant aux conséquences d'accidents du transport maritime. Ce type d'événement met en lumière l'aspect tangible de certains enjeux environnementaux puisque les effets de ces catastrophes affectent directement les individus dans leur quotidien avec des conséquences économiques, sociales et environnementales.

En continuité avec ce traitement événementiel et sensationnaliste, en 1986, l'apparition du terme « catastrophe climatique » dans le rapport *Death in the Greenhouse* de la Société Allemande de Physique favorise une couverture médiatique négative et alarmiste des changements climatiques et des enjeux environnementaux en général (Weingart *et al.*, 2000). Toujours sur le continent européen, en Grande-Bretagne, la définition première des changements climatiques échappe rapidement aux scientifiques au moment du discours de la première ministre britannique, Margaret Thatcher, à la *Royal Society* de Londres en 1988¹. Ce discours opère un tournant important dans la couverture médiatique, dont le ton devient plus dramatique (Carvalho et Burgess, 2005). Dans les journaux états-uniens, on constate aussi que les conséquences des changements climatiques sont mises de l'avant à partir de 1985. Par la suite, on retient surtout que, pour conserver l'attention du public sur la question climatique, les journaux nationaux mettent principalement en scène des débats entre divers membres de la communauté scientifique aux points de vue contrastés (McComas et Shanahan, 1999).

1.1.2 1990 à 2000 : Visibilité des négociations internationales et des événements météorologiques extrêmes

Comme nous l'avons remarqué dans l'introduction, la décennie de 1990 est marquée par des traités diplomatiques, des conférences internationales ainsi que des publications scientifiques majeures sur les enjeux environnementaux. Ainsi, l'attention médiatique fluctue en fonction de ces différents événements mondiaux (Schäfer et Schlichting, 2014). À titre d'exemple, autant les négociations préalables à la signature du Protocole de Kyoto que le retrait des États-Unis de ce traité international ou les trois rapports du Groupe d'expert sur l'évolution du climat sont des aspects de la question climatique visibles dans la presse écrite européenne, états-unienne et canadienne (Ahchong et Dodds, 2012 ; Aykut *et al.*, 2012 ; Brossard *et al.*, 2004 ; Carvalho et Burgess, 2005 ; Grundmann et Krishnamurthy, 2010 ; McComas et Shanahan, 1999 ; Stoddart *et al.*, 2016). Par ailleurs, la question climatique devient complètement intégrée aux principes du développement durable proposés dans le rapport Brundtland (Pascual Espuny, 2018).

¹ Voyant le jour en 1660, la *Royal Society* (ou *The Royal Society of London for Improving Natural Knowledge*) est un regroupement de scientifiques en Grande-Bretagne qui a comme mission : « to recognise, promote, and support excellence in science and to encourage the development and use of science for the benefit of humanity » (The Royal Society, 2022).

Le début du nouveau siècle marque de grands changements dans les relations des médias avec la question climatique. D'un côté, il y a de plus en plus de liens qui sont faits entre le dérèglement du climat, un processus global et invisible, et des catastrophes naturelles aux impacts concrets comme l'ouragan Katrina aux États-Unis (Liu *et al.*, 2008 ; Soroka *et al.*, 2012) ou la vague de chaleur en Europe en 2003 (Aykut *et al.*, 2012 ; Carvalho et Burgess, 2005 ; Gassiat et Verger, 2016). En ce sens, Soroka et ses collègues (2012) observent que la couverture médiatique de l'environnement dans les bulletins télévisuels nationaux au Canada et aux États-Unis est largement influencée par ces événements météorologiques. Les auteur·e·s soulignent que cette influence est souvent de courte durée, la thématique environnementale étant vite éclipsée par d'autres sujets d'actualité. D'un autre côté, les discours médiatiques de la presse canadienne opèrent un glissement puisque la question environnementale est principalement abordée à travers un angle politique ou économique (Soroka *et al.*, 2012 ; Stoddart *et al.*, 2016 ; Young et Dugas, 2011). L'étude de Young et Dugas (2011) permet de constater que les pics d'attention des médias aux changements climatiques n'ont plus lieu uniquement lors d'événements mondiaux, mais également lors d'événements politiques au Canada. Les risques économiques ainsi que les discours du capitalisme vert sont par ailleurs de plus en plus présents dans la presse nationale. Dans le même ordre d'idées, Stoddart et ses collègues (2016) constatent que les politiques publiques ainsi que l'économie et l'énergie sont les thématiques les plus importantes dans l'actualité environnementale des journaux nationaux canadiens.

1.1.3 Décennie 2010 : L'angle régional et les controverses autour de grands projets

Enfin, durant la décennie de 2010, la dimension régionale est davantage intégrée à la couverture médiatique des changements climatiques. À cet effet, les journaux français couvrent des événements nationaux comme la création de l'Observatoire national des effets du réchauffement climatique et le Plan Climat de 2004 (Aykut *et al.*, 2012). Tel que le résumant Aykut et ses collègues (2012), le discours sur les changements climatiques n'est plus l'apanage des scientifiques, des politicien·e·s et des journalistes spécialisé·e·s en environnement (JSE²). Cette décennie favorise également la visibilité médiatique de

² Le cœur du travail des JSE est de couvrir les sujets d'actualité reliés à l'environnement. Il s'agit d'une spécialité (« *beat* ») qui distingue les journalistes généralistes des journalistes dont le travail est concentré sur une thématique (Magin et Maurer, 2019). Les auteur·e·s consulté·e·s (Fahy, 2018 ; Fahy et Nisbet, 2011 ; Figueroa, 2020 ; Montpetit et Harvey, 2018 ; Robbins et Wheatley, 2021 ; Tandoc et Takahashi, 2014 ; Tran, 2014) n'exposent pas explicitement les caractéristiques de cette spécialité (« *environmental beat* »). Dans le cadre de ce mémoire, nous considérons que tout journaliste se définissant comme tel fait partie des JSE. Pour une définition plus complète, voir la section 3.5.1 de la méthodologie.

nouveaux acteurs, mettant de l'avant d'autres thématiques plus tangibles pour les individus comme l'énergie, la sécurité, la justice, l'immigration ou le transport (Ahchong et Dodds, 2012 ; Aykut *et al.*, 2012 ; Carvalho et Burgess, 2005 ; Gassiat et Verger, 2016 ; Liu *et al.*, 2008). La diversité des thématiques abordées pour traiter des enjeux environnementaux devient également un indice de la qualité de la couverture médiatique. Ainsi, Young et Dugas (2012) stipulent que la manière de couvrir l'environnement serait plus adaptée, en termes de diversité thématique et de nuances, au Québec que dans les journaux canadiens anglophones. Dans leur analyse de contenu d'octobre 2007 à octobre 2008, les auteurs remarquent que la presse québécoise présente le consensus scientifique face au problème, met de l'avant les demandes d'actions politiques et critique le manque de mesures d'atténuation de la crise climatique. Le discours de la presse écrite canadienne anglophone se révèle moralisateur par sa propension à déterminer qui sont les victimes et quelles sont les menaces des changements climatiques sur les modes de vie traditionnels, l'identité et les moyens de subsistance. On retrouve également des mentions du déni du consensus scientifique dans les journaux anglais, thématique absente des journaux francophones. Cependant, contrairement à ce que nous évoquions au sujet de la couverture médiatique occidentale, au Québec la diversité thématique ne s'accompagne pas d'une diversité d'acteurs mis en scène, qui est plus importante dans les journaux canadiens anglophones. Pour les auteurs, la couverture médiatique des journaux de la province francophone est plus adaptée face aux problèmes environnementaux, car elle comprend une plus grande diversité de thématiques et l'apport de nuances nécessaires à une meilleure compréhension de la nature des changements climatiques.

L'apparition de nouvelles thématiques reliées à l'environnement dans les médias n'est pas sans lien avec l'intérêt de la communauté universitaire pour des objets de recherche qui explorent les effets des enjeux environnementaux sur la vie des communautés. Ainsi, Olive et Delshad (2017) comparent la couverture médiatique de la fracturation hydraulique au Canada et aux États-Unis. Leur étude révèle que, dans les deux cas, la pollution de l'eau est le sujet le plus traité par les journaux régionaux et nationaux. Aux États-Unis, il est également question de la protection de la vie sauvage et de la santé du public tandis que l'actualité canadienne insiste sur les moratoires et l'indépendance énergétique. Par ailleurs, depuis quelques années, des travaux de diverses disciplines abordent l'environnement à travers des prismes de recherche circonscrits autour d'événements controversés : la controverse du projet de la centrale thermique du Suroît (Théberge, 2006), les sables bitumineux canadiens (Tran, 2014), les controverses du

gaz de schiste au Québec et en France (Chailleux, 2015, 2016) ou le *Manifeste pour tirer collectivement profit de notre pétrole* (Elloh, 2017).

La dimension régionale du traitement médiatique peut également être mise en parallèle avec les luttes sociales de plusieurs communautés locales affectées par le développement de grands projets : « Dans le contexte québécois récent, les luttes contre les gaz de schiste et les oléoducs ont donné naissance à une myriade de mobilisations citoyennes locales s’organisant pour contrer des projets jugés néfastes pour l’environnement et la qualité de vie » (Côté et Lalonde, 2017, p. 49). À ce titre, le nombre d’interventions du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) est en constance croissance depuis sa création en 1978 (Côté et Lalonde, 2017). D’autres événements québécois révèlent des tensions entre la mise en place d’un projet industriel et des enjeux environnementaux : la centrale du Suroît par Hydro-Québec (2003), le projet d’une centrale de cogénération à Bécancour (2004), la privatisation du Mont Orford (2005) ou le projet d’oléoduc Énergie Est (2013).

Ce bref panorama de l’émergence de l’environnement comme objet d’intérêt médiatique permet de constater que les débats entourant la dimension intangible de la question environnementale se sont déroulés principalement dans les instances gouvernementales internationales. Cependant, l’augmentation de la visibilité médiatique de différentes thématiques environnementales aux effets tangibles sur les individus (énergie, transport, sécurité) ainsi que la sensibilisation des citoyen·ne·s envers ces enjeux provoque une surveillance accrue du public devant des projets privés ou gouvernementaux ayant des impacts sur l’environnement. Cette méfiance met à jour des conflits de valeurs entre différents acteurs qui souhaitent, d’un côté, soutenir des projets industriels et, de l’autre côté, rappeler l’importance de la protection de l’environnement. À travers la généralisation du principe d’acceptabilité sociale³

³ Gendron (2014) propose une définition de l’acceptabilité sociale qui sous-tend un véritable dialogue social : « Assentiment de la population à un projet ou à une décision résultant du jugement collectif que ce projet ou cette décision est supérieur aux alternatives connues, y compris le statu quo » (p. 124). De plus, pour l’auteure, le principe d’acceptabilité sociale est intrinsèquement lié au renouvellement des mécanismes de la démocratie participative : « La crédibilité du décideur et l’ancrage de la décision dans le tissu social sont aujourd’hui déterminants pour que celle-ci soit acceptée, et par conséquent applicable et effective. Il est donc souhaitable de mettre en place des outils

(Gendron, 2014), ces conflits de valeurs ont lieu dans des arènes locales, loin des négociations de traités internationaux et tendent à se muer en controverses environnementales.

1.1.4 La controverse environnementale, révélatrice de valeurs sociales en tensions

Un problème public, comme la question environnementale, peut se transformer en controverse sociopolitique lorsqu'il soulève des tensions entre des acteurs aux valeurs opposées. En effet, ce type de controverse « constitue la cristallisation d'un conflit de hiérarchies de valeurs » (Rennes, 2007, p. 93). Elle advient au travers de conflits triadiques dans lesquels deux « camps » visent à convaincre du bien-fondé de leur position face à un public tiers agissant à titre de juge (Lemieux, 2007). Or, loin de rester confinée en un débat entre membres de la communauté scientifique, la controverse publique implique que les membres de la société soient impliqués dans le conflit (Lemieux, 2007 ; Pestre, 2007). Dans un contexte où de plus en plus de projets sont contestés, les citoyen·ne·s demandent d'être davantage consulté·e·s. À titre d'exemple, le processus d'évaluation environnemental des projets d'envergures au Québec, le BAPE, évalue non seulement les impacts environnementaux des projets d'envergure qui lui sont présentés, mais aussi les impacts socioéconomiques en tenant compte du degré d'acceptation du projet dans la région concernée.

La controverse environnementale apparaît, dans la littérature, comme un cadre pour étudier la compréhension de l'évolution des mobilisations citoyennes territoriales (Cherqui et Bombenger, 2019 ; Fortin et Fournis, 2015), le phénomène de *Not in my back yard* (Bourdin *et al.*, 2020 ; Lolive, 1997) ou encore la notion d'acceptabilité sociale (Gendron, 2014, 2016 ; Yates *et al.*, 2013). En effet, en tant qu'intensification et publicisation d'un problème public, elle permet d'analyser en profondeur les rapports de tensions et d'associations entre des différents acteurs (Badouard et Mabi, 2015 ; Rennes, 2007). Ainsi,

de dialogue avec cette population. Ces outils doivent permettre d'ancrer les décisions et les projets dans le tissu social avant même que ceux-ci ne prennent forme » (p. 126).

plusieurs acteurs interviennent au sein des espaces médiatiques pour convaincre la population de se joindre à leur vision du projet⁴.

1.2 Enjeux de la médiatisation de l'environnement

Afin de mieux saisir les éléments qui permettent aux acteurs d'une controverse de faire valoir leur vision de l'environnement dans les espaces médiatiques, il importe de mieux comprendre les enjeux de cette sphère d'activité. La globalisation, le développement d'outils technologiques et les changements dans l'industrie médiatique placent les journalistes dans un réseau complexe de phénomènes difficiles à séparer (Figuerola, 2020). Sans proposer une liste exhaustive, cette revue de littérature vise à exposer certains facteurs qui affectent le système médiatique et la couverture de l'actualité environnementale. Divisée en trois parties, cette section débute avec la présentation des exigences structurelles et organisationnelles de la production de l'information permettant de mieux saisir le contexte global dans lequel évoluent les journalistes. La deuxième partie s'attarde aux exigences propres au journalisme et, en troisième partie, nous présentons les perceptions des journalistes de leurs rôles et de leur engagement au sein de la société. Le tout nous mène à formuler la question de recherche générale qui guide le mémoire.

1.2.1 Exigences structurelles et organisationnelles de la production de l'information

1.2.1.1 Changements dans le paysage médiatique

Les plus récentes données montrent que les médias traditionnels encaissent une baisse importante de leurs audiences au profit de l'actualité diffusée sur des plateformes en ligne. Le *Digital News Report 2021* produit par le Centre d'études sur les médias (CEM) révèle en effet une baisse d'intérêt pour la télévision comme principale source d'information (47 % en 2016 à 41 % en 2021) au profit d'une augmentation importante de la consultation des médias socionumériques, des blogues et des sites ou des applications de nouvelles (38 % en 2016 à 52 % en 2021). De plus, la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19) et les

⁴ Il existe, bien entendu, d'autres espaces occupés par les acteurs pour faire valoir leurs visions d'une controverse tels que les espaces privés (Gilbert et Henry, 2012) ou les médias socionumériques (Lauzon, 2017). Cependant, puisque l'objet du mémoire est centré sur la médiatisation de l'environnement par les médias dits traditionnels, nous ne nous intéresserons qu'aux espaces liés à ceux-ci.

restrictions qui ont dû être mises en place par les gouvernements ont drastiquement affecté les revenus publicitaires et la distribution de l'actualité en format papier (Brin et al., 2021 ; Charlton et Wagner, 2021). Ces pertes d'audience causent une baisse significative de revenus publicitaires pour les médias traditionnels puisque l'intérêt des annonceurs publicitaires pour un média s'avère directement lié à la quantité de personnes que le média peut rejoindre (Giroux, 2020 ; Macnamara, 2014). Parallèlement, la facilité d'accès aux données des plateformes numériques cause une perte d'intérêt des annonceurs pour les médias hors-ligne. En effet, les plateformes numériques sont plus à même de satisfaire les annonceurs, car elles offrent des outils pour connaître précisément les champs d'intérêt de leurs clientèles (Giroux, 2020). La perte des revenus de la publicité impose des contraintes financières importantes aux entreprises de presse⁵ qui coupent dans les effectifs professionnels, ce qui n'est pas sans affecter le travail quotidien des journalistes (Bernier, 2010 ; Brin et St-Pierre, 2013 ; Macnamara, 2014 ; Schäfer et Painter, 2021 ; Schropp, 2020). À partir d'une enquête menée auprès de journalistes, de patron·ne·s de presse et de syndicats québécois en 2008 et en 2011⁶, Brin et St-Pierre (2013) constatent que les changements dans la sphère médiatique causent notamment la précarisation des emplois due à l'embauche croissante d'employé·e·s surnuméraires, de pigistes et de collaborateur·trice·s.

1.2.1.2 Exigences d'instantanéité

L'enquête de Brin et St-Pierre (2013) révèle également que les demandes à l'égard d'une plus grande polyvalence et du multitâche s'ancrent dans le quotidien des salles de nouvelles. Ces deux éléments sont liés à la présence des médias socionumériques dans le quotidien des journalistes et du public. La nature même des supports numériques exige des dates de tombée plus serrées, du contenu additionnel et davantage de réécriture (Macnamara, 2014). Les changements dans la sphère médiatique imposent donc aux journalistes de composer avec l'instantanéité de l'actualité. Dans une étude sur l'influence des médias socionumériques sur leur travail, les journalistes interrogé·e·s par Dubois (2021) en 2019 expliquent les avantages et les inconvénients de ces outils communicationnels. D'un côté, ils facilitent l'accès à

⁵ À des fins d'uniformisation, seule la terminologie « entreprise de presse » a été retenue. Cependant, elle n'exclut pas la production de l'actualité par des organismes à but non lucratif.

⁶ L'enquête a été menée avec les acteurs du milieu de trois journaux nationaux (*La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*), de la société d'État *ICI Radio-Canada*, de deux agences de presse (*Agence QMI* et *La Presse Canadienne*) et de la chaîne de nouvelle télévisée *TVA*.

l'information et aux sources et, d'un autre côté, leur charge de travail est largement augmentée par le flux d'actualité incessant et le besoin de concevoir du contenu sur plusieurs formats à la fois. Plus encore, les journalistes doivent davantage vérifier l'information pour distinguer les nouvelles véridiques des fausses nouvelles, tout en restant à l'affût de futurs sujets d'actualité. Une personne sondée mentionne également l'importance de la primeur (« *scoop* »), c'est-à-dire la nécessité d'être le premier média à publier une nouvelle. On explique que la primeur n'est plus une question de jours ou d'heures, mais plutôt de minutes avant que la concurrence produise, elle aussi, du contenu médiatique sur cette même nouvelle. Un questionnement quant à l'utilité, pour le public, de cette exigence est alors soulevé par la personne sondée. Par ailleurs, Patterson (2013) ajoute que la résistance d'un-e journaliste à publier une information non validée signifie une perte d'argent pour les entreprises de presse, car le média peut être accusé de biais ou de suppression d'informations. Cette demande constante de disponibilité et cette charge de travail augmentée se traduisent directement par une diminution de la qualité de l'information puisque la validation d'une information par plusieurs sources exige du temps et de la recherche (Dubois, 2021 ; Macnamara, 2014).

Produire toujours plus d'information avec moins de temps installe également une dépendance plus grande aux différentes sources d'information et exige de recourir plus fréquemment aux textes d'agences de presse. En effet, lorsque les journalistes arrivent sur les lieux d'un événement inattendu (par exemple un éboulement de terrain), ils ont peu de temps pour récolter des informations. Ils doivent alors s'en remettre aux discours des sources les plus accessibles (comme les autorités publiques) pour obtenir de l'information et manquent de temps pour aller valider cette information auprès d'autres sources. Dans le même ordre d'idées, lorsqu'il y a un grand danger pour le public (comme lors de pandémies), ce sont les acteurs gouvernementaux qui gèrent l'accès aux lieux physiques ainsi qu'aux personnes détenant l'information (Miller et Riechert, 1999). La dépendance aux sources et à l'accès au terrain affecte la sélection des contenus et les cadres au travers desquels les journalistes rapportent les événements. Enfin, des journalistes peuvent avoir recours à des agences de presse pour répondre aux exigences d'un système médiatique avec peu de moyens financiers. Ainsi, Ahchong et Dodds (2012) ont constaté que le *Toronto Star* avait une couverture médiatique environnementale plutôt similaire à celle du *Globe and Mail*. Le premier étant un quotidien régional, les auteures s'attendaient à ce qu'il y ait des différences marquantes avec le quotidien national canadien, ce qui ne s'est pas avéré dans leurs résultats. Or, elles ont remarqué

qu'une grande majorité d'articles du *Toronto Star* proviennent d'agences de presse comme *La Presse Canadienne*. Elles avancent alors l'hypothèse que le manque de temps des journalistes du *Toronto Star* pourrait expliquer ce recours fréquent aux agences de presse pour fournir au quotidien un contenu médiatique sur la crise climatique. Pour le *Toronto Star*, ce choix éditorial se traduit par une diminution la couverture d'enjeux locaux, notamment en matière d'environnement.

1.2.1.3 Exigences d'attractivité

En parallèle à la fonction civique du discours d'information médiatique qui exige une couverture de l'ensemble des sujets d'intérêt public, la fonction commerciale de ce discours appelle, quant à elle, la production d'une actualité attirante (Charaudeau, 2011). Pour répondre à cette exigence, les journalistes auront tendance à mettre en scène l'information selon des normes de dramatisation, de sensationnalisme, de personnalisation et de nouveauté afin de capter l'attention du lectorat et le fidéliser. Ces normes affectent la production d'une nouvelle en ce sens qu'elles imposent des choix de sélection et de traitement de l'information (Boykoff et Boykoff, 2007). Elles découlent, par ailleurs, de l'intérêt des médias pour les événements, c'est-à-dire les éléments d'actualité qui, en plus de se présenter comme des faits marquants susceptibles d'intéresser le lectorat, ne nécessitent pas de retravail discursif particulier. À ce titre, les événements constituent une porte d'entrée privilégiée pour permettre à l'environnement d'entrer dans l'actualité (Anderson, 2015 ; Liebler et Bendix, 1996 ; Miller et Riechert, 1999). La norme de la dramatisation explique alors l'intérêt des médias pour des événements catastrophiques comme les déversements pétroliers, car en plus d'être considérés comme des événements d'intérêt public, ils offrent d'emblée des éléments dont la visualisation relève du spectacle (Anderson, 2015). Cependant, tel que le notent Boykoff et Boykoff (2007), cette même norme ouvre également la porte à une banalisation et à la diminution de la compréhension globale des enjeux par une présentation sporadique d'événements dont les causes ne sont pas expliquées. En effet, pour ces auteurs, la contextualisation des enjeux à travers une analyse structurelle des racines des problèmes environnementaux constitue une couverture médiatique plus adaptée des enjeux climatiques.

Dans le même ordre d'idée, Liebler et Bendix (1996) soulignent que la couverture médiatique orientée vers des conflits ne permet pas de mettre au jour les causes de la détérioration de l'environnement. Selon Montpetit et Harvey (2018), le recours au sensationnalisme et aux émotions par les JSE s'explique notamment par la compétition entre les autres rubriques d'un même média. En utilisant la formule anglaise « *he said, she said*⁷ » pour décrire l'exigence de présenter des points de vue opposés, Patterson (2013) insiste lui aussi sur la dimension conflictuelle de l'actualité. L'auteur constate alors que l'important n'est pas ce qui est *dit*, mais plutôt *qui s'est exprimé* et à *quel* moment. Cela introduit l'importance de la personnalisation dans la couverture médiatique, une norme qui demande d'accorder un plus grand intérêt aux triomphes ou aux tragédies triviales des individus qu'au portrait global d'un phénomène. Pour Boykoff et Boykoff (2007), cela empêche de faire une analyse structurelle d'un enjeu puisqu'on oblitère les origines du problème et sa contextualisation. La norme de nouveauté, quant à elle, impose un constant renouvellement des enjeux traités ou, du moins, un nouvel angle d'approche de ces enjeux. Ce faisant, les problématiques récurrentes ou chroniques sont alors évacuées des espaces médiatiques en raison de leur incapacité à répondre à cette norme journalistique (Boykoff et Boykoff, 2007). Chacune de ces normes nourrit l'autre : la confrontation entre des acteurs permet de mettre en scène des disputes (dramatisation) entre acteurs aux parcours individualisés (personnalisation) dont les différentes déclarations répondent à l'exigence de nouveauté. Ainsi, insister sur les conflits entre acteurs et leurs points de divergence permet de prolonger la vie médiatique d'une nouvelle (Boykoff et Boykoff, 2007).

1.2.2 Exigences professionnelles

Nous avons, jusqu'à présent, abordé certains des éléments structurels et organisationnels qui peuvent affecter la couverture médiatique de l'environnement. Cependant, ce sont les pratiques quotidiennes des journalistes qui, ultimement, affectent la production de l'actualité (Figueroa, 2020 ; Miller et Riechert, 1999). Il importe donc de considérer plus avant certains enjeux spécifiques à la profession de journaliste : la fiabilité des sources et la norme d'équilibre des points de vue. Bien que d'autres exigences

⁷ Que l'on pourrait traduire par « Il a dit ceci, elle a répondu ceci ».

professionnelles pourraient être explorées, la littérature sur la médiatisation de l'environnement pointe d'abord et avant tout vers ces deux exigences en raison de leur impact sur la couverture de cet enjeu.

1.2.2.1 Exigences de la fiabilité des sources

La production de l'actualité médiatique est le résultat d'interactions complexes entre des acteurs aux revendications diverses (les sources), des organisations médiatiques et des journalistes (Hansen, 2010). Notons que les sources regroupent toutes les personnes ou les organisations (institutions, groupes, entreprises, personnalités publiques, individus) détenant une information ou une expertise sur un événement pouvant être médiatisée (Williams, 2015). Elles apparaissent comme des acteurs clés de la production de l'actualité en raison de leurs capacités à influencer la manière d'interpréter ou de définir un enjeu (Hansen, 2010 ; Miller et Riechert, 1999 ; Paskey et Steward, 2012 ; Young et Dugas, 2012). La mise en forme de l'actualité environnementale dépend donc également de la manière dont les journalistes négocieront leurs relations avec leurs sources d'information.

La littérature sur les différentes sources de l'actualité environnementale suggère que les gouvernements et les acteurs du milieu des affaires sont les sources les plus souvent citées dans les médias. L'analyse empirique de Liebler et Bendix (1996) sur la controverse entourant la préservation d'une forêt centenaire dans le nord-ouest des États-Unis permet justement de constater que les chaînes de télévision états-uniennes ont recours aux mêmes sources, et ce, durant une controverse de quatre années (1989 à 1993). La prédominance des sources de l'industrie forestière (travailleur-euse-s et lobbyistes) par rapport aux groupes environnementaux moins bien organisés permet alors aux premières d'imposer leur cadrage de la controverse. Les sources gouvernementales, dans cette étude, sont par ailleurs également plus souvent citées que les groupes environnementaux⁸. Selon Miller et Riechert (1999), le recours à des sources gouvernementales s'explique par leur accessibilité et leur crédibilité qui leur confèrent un statut distinct

⁸ Dans le cadre de leur étude, les auteur-e-s effectuent une distinction entre les sources gouvernementales et le Service des forêts des États-Unis dû à leurs divergences de points de vue (les premiers supportant majoritairement la coupe forestière, tandis que les deuxièmes étant unilatéralement en faveur de la préservation de la forêt). Cependant, puisqu'il s'agit de sources officielles gouvernementales dans les deux cas, il nous apparaît pertinent, ici, de regrouper ces deux catégories.

auprès des journalistes. Par ailleurs, en plus d'avoir des comptes à rendre au public, elles ont les ressources financières et humaines pour se conformer aux exigences de la médiatisation. De plus, comme nous le mentionnions précédemment, les gouvernements ont parfois le contrôle total de l'information lors d'événements présentant un danger pour la population (Miller et Riechert, 1999). À l'inverse, toujours selon ces auteur·e·s, certaines sources, peu organisées et ayant des ressources limitées, seront marginalisées par les journalistes du fait de leur manque de crédibilité, de leur faible disponibilité pour répondre rapidement aux demandes des médias et de la faiblesse ou de l'absence de liens préalables avec les journalistes couvrant la controverse. Anderson (2015), quant à lui, soutient que les groupes environnementaux, même ceux mieux organisés, ne sont pas perçus comme des sources détenant des informations de manière assez constante pour conserver un contact avec eux. Par conséquent, les journalistes ont été longtemps critiqué·e·s pour leur recours fréquent aux sources établies au détriment de sources non institutionnelles (Schäfer et Painter, 2021). Boykoff et Boykoff (2007) critiquent ainsi la norme journalistique qui consiste à se tourner d'abord vers des sources officielles (fonctionnaires gouvernementaux et chef·fe·s d'entreprises). Ces figures d'autorité tenteront de rassurer la population à l'égard de leur *leadership* ou souhaiteront préserver le *statu quo*. En voulant conserver l'ordre établi pour maintenir leur position de pouvoir, ces sources auront tendance à désamorcer ou amplifier des inquiétudes sur un objet social menaçant comme la détérioration de l'environnement. Miller et Riechert (1999) résument le problème de la dépendance des journalistes aux sources officielles : il a pour effet de limiter les points de vue sur un enjeu spécifique dans le discours journalistique.

En dépit de cette littérature, des travaux empiriques récents mettent plutôt de l'avant une diversification des sources mobilisées par les journalistes. Notons, par ailleurs, que de plus en plus de discours variés sont mis à disposition des journalistes dans les espaces publics et médiatiques (Fahy, 2018 ; Schäfer et Painter, 2021). Cette ouverture à d'autres sources d'information crédibles se reflète particulièrement dans la couverture médiatique d'enjeux controversés touchant l'environnement (Montpetit et Harvey, 2018 ; Robbins et Wheatley, 2021 ; Schäfer et Painter, 2021). Par exemple, les journalistes canadien·ne·s couvrant les sables bitumineux en Alberta attestent que l'expertise des sources de nature académique est majeure pour leur travail (Paskey et Steward, 2012). La triade des sources les plus souvent utilisées par les journalistes scientifiques interrogés par Brüggemann et Engesser (2014) n'est pas non plus en lien avec des sources gouvernementales ou industrielles : ce sont les environnementalistes, les scientifiques et les

autres journalistes ayant couvert l'enjeu qui sont les plus cités. De leur côté, Montpetit et Harvey (2018) montrent que ce sont les groupes environnementaux qui sont les plus cités dans les journaux québécois lors de la vague d'attention médiatique entourant la controverse du gaz de schiste en 2010-2011. Ces données empiriques suggèrent que les figures d'autorité ne se limitent pas aux décideurs publics ou aux promoteurs d'un projet. Certains acteurs peuvent obtenir assez de légitimité et de crédibilité pour être considérés comme des figures d'autorité auprès des JSE. À titre d'exemple, certaines mobilisations citoyennes ont mis de l'avant des contre-expertises face aux promoteurs de projets industriels, faisant des opposant·e·s des acteurs incontournables et légitimes au sein des controverses (Yates *et al.*, 2013). D'ailleurs, Schäfer et Painter (2021) estiment que les sources citées sont, pour la plupart, celles qui sont en mesure de produire de l'information de manière professionnelle et de la communiquer stratégiquement⁹. Il serait ainsi peut-être plus juste d'affirmer que les journalistes, sans égard aux champs de compétence des sources, tendent à recourir à des sources plus diversifiées, mais se présentant comme des figures d'autorité, une autorité construite en fonction des contextes, des ressources et des stratégies de communication développées.

1.2.2.2 Exigences de la norme d'équilibre des points de vue

La représentation du discours des sources dans l'actualité médiatique est également marquée par les exigences de la norme d'équilibre des points de vue. Pour Patterson (2013), la responsabilité des journalistes de s'assurer de présenter des faits véridiques s'est transformée en besoin de présenter tous les points de vue de la même manière. À son avis, la nécessité d'attirer le lectorat avec la mise en scène de conflits et le sensationnalisme impose une nouvelle norme : la juxtaposition des points de vue à tout prix. Il en résulte une perte d'exactitude, car certaines affirmations des sources peuvent se révéler mensongères. Cependant, elles ne seront pas relevées comme tel par les journalistes qui opèrent

⁹ À cet effet, Turbide et Maxwell (2020) exposent que dans la controverse du projet de pipeline Énergie Est (*TransCanada*) les groupes institutionnalisés s'attardent, dans leurs communications, à reprendre les arguments des promoteurs pour les démonter sans pour autant remettre en question les valeurs épistémiques sous-jacentes à ces arguments. Ainsi, les groupes institutionnalisés tout comme les promoteurs positionnent l'humain au cœur de leurs rapports avec la nature. Les groupes de conservation des milieux naturels, qui sont aussi opposés au projet de pipeline mais qui détiennent un statut moins institutionnalisé qu'Équiterre ou Greenpeace, communiquent plutôt des valeurs épistémiques dans lesquelles ils accordent une valeur égale à tous les êtres vivants. Les auteurs suggèrent que la reprise des arguments de l'industrie par les groupes institutionnalisés permettrait une communication plus efficace, et surtout, augmenterait la crédibilité de ces groupes vis-à-vis du public, des autorités et des journalistes.

maintenant sous le mode « *he said, she said* ». Fahy (2018) aussi juge que la norme d'équilibre des points de vue est problématique parce qu'elle sous-tend deux pressions contradictoires : celle de s'appuyer sur des faits véridiques et celle de présenter une pluralité de perspective. Cependant, l'auteur estime que, pour répondre à ces tensions internes à la norme journalistique, les JSE tentent de présenter de façon équilibrée les différents points de vue en tenant compte de l'influence relative de ceux-ci au sein de la société et de la recherche scientifique sur ces questions. En d'autres mots, les JSE présenteraient les points de vue marginaux (comme les discours des climatosceptiques), mais en y insérant une mise en garde critique en regard du consensus scientifique sur rôle de l'activité humaine dans les changements climatiques. Brüggemann et Engesser (2014), dans leur étude auprès de 64 journalistes couvrant le climat dans cinq pays (Allemagne, Suisse, Inde, Angleterre et États-Unis), révèlent aussi une volonté des journalistes scientifiques de ne pas exclure les discours des climatosceptiques de la couverture médiatique, mais plutôt de les présenter de manière critique. Cependant, les auteurs déplorent que, dans la pratique, il y ait peu d'appareillages critiques entourant les discours des climatosceptiques. De surcroît, Boykoff et Boykoff (2007) constatent que les efforts déployés à équilibrer les points de vue de toutes sources confondues contribuent à diminuer l'action politique et la compréhension profonde des enjeux climatiques. À travers leur analyse des principaux journaux et bulletins télévisés états-uniens de 1988 à 2004, ils constatent une mise en scène des débats internes entre les scientifiques ainsi que la couverture des conférences internationales à la manière d'un feuilleton politique. Selon les auteurs, cette manière de couvrir l'environnement répond parfaitement aux normes journalistiques. En effet, en couvrant l'actualité environnementale à travers le prisme des acteurs des milieux scientifiques et politiques, les journalistes sont fidèles à l'exigence de recourir à des sources d'autorité. De plus, la recherche de points de vue opposés impose aux journalistes de mettre de l'avant les débats internes entre scientifiques. Ainsi, Boykoff et Boykoff (2007) concluent que les normes professionnelles des journalistes aux États-Unis contribuent à représenter les changements climatiques comme une arène chaotique où règne l'incertitude et les controverses scientifiques.

En revanche, tel que le soulignent Schäfer et Painter (2021) dans leur méta-analyse des travaux sur le journalisme climatique, la recherche académique se concentre principalement sur les pratiques des journalistes des États-Unis. Du côté québécois, l'équilibre des points de vue est peu étudié, mais la recherche du côté du Canada anglais laisse suggérer que le « *he said, she said* » y serait moins prononcé.

Dans les journaux nationaux canadiens anglophones, Young et Dugas (2011) relèvent effectivement que les conflits entre les scientifiques sont rarement utilisés comme accroche médiatique. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de discours concurrentiels dans la presse écrite canadienne, mais plutôt que les désaccords ne sont pas la raison principale pour produire l'actualité sur les changements climatiques.

Il ressort de la littérature présentée concernant le discours des sources dans l'actualité environnementale que la crédibilité professionnelle des journalistes s'accomplit principalement à travers le recours à des sources aux compétences variées, mais toujours considérées comme des figures d'autorité. Cette autorité est construite en fonction de la crédibilité et de la légitimité qu'elles réussissent à obtenir auprès des journalistes et varie en fonction des contextes. Par ailleurs, les pressions qu'entraîne la norme d'équilibre des points de vue semblent être perçues et actualisées autrement par les journalistes du Canada que par les journalistes des États-Unis. Il serait donc pertinent de voir comment se traduit, en pratique, l'actualisation de cette norme chez les journalistes québécois·e·s couvrant l'environnement.

1.2.3 Enjeux du journalisme spécialisé en environnement

1.2.3.1 Défis de la communication sur les enjeux environnementaux

Il serait incomplet de brosser un portrait de la production de l'actualité médiatique environnementale sans interroger l'environnement en tant qu'objet d'actualité. Nous présentons, ici, les particularités de la communication environnementale en regard des défis qu'elle pose pour les journalistes qui couvrent ce sujet d'actualité¹⁰. Nous verrons donc que la communication sur les enjeux environnementaux est perçue comme un domaine distinct, car elle se présente comme un enjeu complexe, abstrait et marqué par l'incertitude¹¹.

¹⁰ Les travaux mentionnés ici sont sélectionnés en fonction de leurs liens avec la production de l'actualité médiatique. Pour plus de détails sur la communication environnementale, les travaux d'Oumar Kane (2016) et de Thierry Libaert (2010) peuvent être explorés.

¹¹ Certains enjeux soulevés dans cette section peuvent être également vécus par les journalistes d'autres rubriques, par exemple celles des sciences ou des technologies. Cependant, comme ces éléments s'appliquent au journalisme spécialisé en environnement, nos exemples portent sur cette thématique.

La complexité de la communication sur les enjeux environnementaux tangibles et intangibles pour les journalistes peut être divisée en trois aspects : techniques, interprétatifs et conceptuels (Robbins et Wheatley, 2021). Ainsi, les différents domaines techniques et scientifiques auxquels touchent les enjeux environnementaux requièrent des connaissances pluridisciplinaires (Drapeau, 2018 ; Schäfer et Schlichting, 2014). Par exemple, la compréhension d'un rapport d'expert-e-s sur les types de carburants disponibles au Canada et leurs effets sur l'environnement ne demande pas les mêmes compétences qu'un rapport portant sur l'effondrement de la biodiversité à l'échelle mondiale. Pourtant, les journalistes, qu'ils soient spécialisé-e-s en environnement ou non, doivent saisir le contenu de ces rapports pour produire l'actualité environnementale¹². Cette complexité technique se double d'une complexité interprétative puisque les journalistes doivent, parfois, dépendre de connaissances externes pour interpréter les données. En effet, afin de discerner la désinformation et de l'information fiable, d'évaluer les conclusions des recherches ou encore de divulguer les agendas cachés des acteurs s'exprimant sur les enjeux environnementaux, les journalistes peuvent avoir besoin de l'aide de personnes externes, notamment des chercheur-euse-s. Or, bâtir des relations de confiance avec des sources fiables nécessite encore une fois du temps (Robbins et Wheatley, 2021). Quant à la complexité conceptuelle mise de l'avant par Robbins et Wheatley (2021), elle renvoie aux difficultés communicationnelles de l'explication de ces phénomènes. Au-delà de la compréhension des enjeux environnementaux, les journalistes doivent donc également détenir des compétences de vulgarisation scientifique afin d'expliquer ces phénomènes au grand public (Drapeau, 2018 ; Pruneau *et al.*, 2008 ; Schäfer et Schlichting, 2014 ; Weingart *et al.*, 2000).

Par ailleurs, les défis de la vulgarisation en contexte médiatique doivent être mis en relation avec les autres exigences posées à la production de l'actualité que nous avons relevées dans la précédente section. Ainsi, certains enjeux environnementaux n'arrivent pas à répondre aux exigences d'attractivité du milieu médiatique, car il est difficile de rendre le jargon scientifique intéressant pour le public (Boykoff et Boykoff, 2007). À titre d'exemple, Stein (2019) expose que lorsque le « coal bed methane » est exploité pour la première fois sur un territoire francophone, sa traduction neutralise les oppositions au développement de la filière en France. À la fois dans les rapports de recherche universitaire et dans les rapports des

¹² Une initiative récente du journal québécois *Le Devoir* révèle l'aspect transversal des enjeux environnementaux. En effet, le quotidien s'est doté du « Pôle en environnement » comprenant des reportages de 12 journalistes provenant de domaines diversifiés (économie, politique, science, culture) auxquels s'ajoute un journaliste spécialisé en analyse et en visualisation de données (Chouinard, 2022).

gouvernements, les distinctions ne sont pas claires entre la traduction littérale « gaz de couche de charbon », la désignation familière « gaz de houille » ou la désignation englobante « gaz de charbon ». Les journalistes doivent alors jongler avec plusieurs désignations axiologiquement orientées, mais pas nécessairement scientifiquement valides. De plus, ce ne sont pas tous les phénomènes liés à la question environnementale qui se représentent assez concrètement pour être médiatiquement intéressants. En ce sens, un effort significatif doit être fait par les journalistes pour traduire des enjeux environnementaux abstraits en phénomènes immédiatement accessibles et compréhensibles par le public. Faisant écho à cette exigence, Schäfer et Schlichting (2014) rappellent la difficulté pour les individus de prendre conscience des changements climatiques puisqu'ils sont généralement imperceptibles au quotidien. Ainsi, contrairement aux phénomènes météorologiques extrêmes qui n'ont pas à être transformés pour paraître uniques ou dramatiques, la pollution de l'air et les problèmes de santé qui en découlent sont plus difficiles à communiquer étant donné leur nature invisible et abstraite. Or, les phénomènes météorologiques extrêmes, bien qu'ils soient responsables de pics d'attention médiatique (Anderson, 2015 ; Carvalho et Burgess, 2005), ne suffisent pas à ce que l'environnement, en tant que problème public, conserve une couverture médiatique constante (Hansen, 2010). Il appert donc que l'environnement, en tant qu'objet d'actualité abstrait, non seulement ne répond pas aux normes d'attractivité journalistique, mais il demande également un travail significatif de mise en forme (Figuerola, 2020). La crédibilité des JSE passe donc par leur capacité à posséder une compréhension profonde d'un enjeu complexe (Fahy et Nisbet, 2011).

Enfin, la dégradation de l'environnement apparaît comme un problème aux impacts et aux solutions multiples qui ne sont pas toujours accompagnées de certitudes. En effet, les risques environnementaux, qu'ils soient liés à des phénomènes complexes comme la montée des eaux ou à des projets industriels comprenant des dangers d'explosion, demeurent des *éventualités*. Ce faisant, ils ne possèdent pas de caractéristiques qui leur permettent d'être considérés d'emblée comme un objet d'actualité. Ils doivent plutôt être jumelés à des événements aux propriétés attirantes pour les médias comme les désastres, les conflits entre acteurs ou encore les activités des célébrités pour devenir médiatiquement intéressants (Miller et Riechert, 1999). Les journalistes, tout comme les sources qui désirent mettre de l'avant l'environnement, doivent donc trouver un angle d'approche permettant à des phénomènes complexes, abstraits et incertains de paraître attrayants (Anderson, 2015). Soulignons que cette médiatisation de

l'environnement implique beaucoup de temps consacré à l'investigation, à la vulgarisation et au travail sur le traitement journalistique. Tel que nous l'avons constaté préalablement, le manque de temps et la surcharge de travail sont d'ores et déjà des exigences avec lesquels tou-te-s les journalistes doivent composer, et ce, peu importe le type de nouvelle couverte. Nous constatons donc que ces caractéristiques de l'environnement en tant qu'objet d'actualité sont difficilement compatibles avec le fonctionnement des médias (Comby, 2009), demandant un travail énorme pour les journalistes, notamment les JSE qui communiquent sur le sujet régulièrement.

1.2.3.2 Perception du rôle du journaliste et engagement social

Outre les contextes structurels, organisationnels et professionnels qui pèsent et orientent la mise en forme de l'information, un ensemble de variables individuelles liées à l'identité des journalistes influencent également la mise en forme de l'actualité. Pour Reese et Shoemaker (2016), les facteurs individuels correspondent à des facteurs psychologiques variés : les caractéristiques démographiques, la formation suivie, les traits de personnalité, les normes journalistiques auxquels iels adhèrent et les rôles qu'iels endossent. Ces facteurs individuels jouent un rôle central dans l'acquisition d'une autonomie journalistique, c'est-à-dire la « capacité des journalistes à contrôler la production de l'information » (Thibault *et al.*, 2020) malgré les pressions du système médiatique et les exigences de leur profession. Cette autonomie est à la fois un gage de crédibilité journalistique et participe d'une rhétorique de résistance qui s'incarne dans les stratégies utilisées pour garder le contrôle de la sélection des sources, des sujets et l'angle d'approche d'un sujet (Francoeur, 2017). Dans leurs relations professionnelles, les journalistes développent ainsi différentes stratégies pour résister aux pressions, notamment des relationnistes : « C'est un moyen d'obtenir de l'information différente du discours officiel, de développer leur propre interprétation des faits, de garder le contrôle sur le choix des éléments de leurs reportages » (Francoeur, 2017, p. 150). Les espaces d'autonomie occupés par les journalistes affectent alors la production de l'actualité, qui correspondra davantage aux idéaux défendus comme l'intérêt public et l'impartialité.

La perception des journalistes de leur travail et de leur rôle dans la société affecte également la sélection des événements de l'actualité ainsi que son traitement médiatique. Par exemple, dans le contexte québécois, Charron (2002) révèle que la posture de simple relais des discours des sources est de moins en moins utilisée par les journalistes politiques. Dans son analyse de contenu sur les discours rapportés dans les journaux nationaux québécois *Le Devoir* et *La Presse* de 1945 à 1995, le chercheur voit une tendance des journalistes québécois à se positionner plutôt comme des analystes :

Le discours des acteurs politiques n'apparaît plus comme un fait, qui est là, constaté objectivement, et que le journaliste devrait décrire ; celui-ci, de plus en plus convaincu des visées promotionnelles et politiciennes des discours des personnalités politiques, s'emploie à faire autre chose que de simplement (servilement ?) rapporter ce discours (Charron, 2002, p. 98).

Ce discours moins centré sur le récit des événements, mais davantage critique sert de légitimité professionnelle. Face à l'instantanéité de l'information et la perte du « monopole de la gestion de la parole publique » (Charron, 2002, p. 85), le récit des événements ne suffit plus à justifier la pertinence du travail journalistique. C'est plutôt au travers du dévoilement des programmes politiques des acteurs et de la mise en perspective que le journalisme politique réaffirme sa légitimité professionnelle.

Du côté du journalisme environnemental, dans la dernière décennie, les rôles auxquels s'identifient les journalistes qui couvrent la question semblent se diversifier (Fahy et Nisbet, 2011 ; Schäfer et Painter, 2021 ; Tandoc et Takahashi, 2014). Ainsi, peu importe la typologie proposée par les auteurs consultés concernant les différents rôles endossés par les journalistes couvrant l'environnement, tous suggèrent que la transmission, l'investigation et l'analyse des informations ainsi que le rôle du chien de garde (« *gatekeeper* ») demeurent au cœur du travail journalistique (Brüggemann et Engesser, 2014 ; Fahy et Nisbet, 2011 ; Robbins et Wheatley, 2021 ; Tandoc et Takahashi, 2014). Dans ces mêmes études, peu de journalistes environnementaux s'identifient au rôle d'activiste (« *advocate* »). Néanmoins, l'étude de Tandoc et Takahashi (2014) auprès de 103 journalistes des États-Unis révèle beaucoup de divergences d'opinions quant au rôle d'activiste puisqu'il s'agit du rôle détenant le plus de variations dans les réponses. Cela s'explique par le fait que les journalistes fondent leur crédibilité professionnelle sur leur capacité à recueillir de l'information et à la traiter en regard des autres informations disponibles (objectivité) plutôt que par un filtre de valeurs personnelles (Robbins et Wheatley, 2021). Or, puisque la spécialisation du

journalisme environnemental a été bâtie par des journalistes voulant rendre compte de l'alerte des scientifiques, on leur reproche historiquement un manque de distance critique vis-à-vis du sujet (Fahy, 2018). Le consensus scientifique entourant le rôle de l'activité humaine sur les changements climatiques est, par ailleurs, devenu un point de départ commun entre ces journalistes créant, aux dires de Brüggemann et Engesser (2014), une « communauté interprétative¹³ ». Malgré ce point de départ commun, les JSE considèrent que la couverture de faits scientifiques n'équivaut pas à opter pour une posture militante (Robbins et Wheatley, 2021). La déclaration de la coalition *Covering Climate Now*, qui regroupe plus de 460 entreprises de presse, agences de presse et médias à travers le monde, résume bien la position de ces journalistes : « It's time for journalism to recognize that the climate emergency is here. This is a statement of science, not politics » (*Covering Climate Now et al.*, 2022). Des journalistes considèrent alors légitime d'intégrer un discours alarmant dans leurs reportages (Robbins et Wheatley, 2021). Schäfer et Painter (2021) notent par ailleurs que plusieurs médias, dont *la Canadian Broadcast Corporation* au Canada, suivent l'exemple du quotidien britannique *The Guardian* en favorisant les termes « crise climatique » ou « urgence climatique » plutôt que « changement climatique ». Une journaliste interviewée par l'équipe de Robbins et Wheatley (2021) perçoit également une certaine remise en question de la part des journalistes quant à la manière de présenter le discours de leurs sources. Elle expose comment il existe une réflexion sur le cadrage des sources, notamment sur la crédibilité qui leur est accordée. Nous constatons rapidement comment la couverture de l'actualité environnementale pose des questions éthiques pour les journalistes liées à leur engagement social. Certains chercheur·euse·s estiment même que les JSE sont précurseur·e·s des changements en cours dans les salles de presse quant à la manière de concevoir certaines normes journalistiques qui, il faut le préciser, ont été établies lors de l'essor de la presse au début du XIXe siècle (Fahy, 2018 ; Figueroa, 2020 ; Robbins et Wheatley, 2021).

Des études présentées ci-haut sur les JSE, seulement celle de Figueroa (2020) s'intéresse au Canada, et encore, seule un·e journaliste a été rejoint·e. Il apparaît donc que le pays et sa province francophone sont largement sous-étudiés. Néanmoins, l'analyse de contenu de la couverture médiatique sur la controverse du gaz de schiste au Canada menée par Montpetit et Harvey (2018) permet de mieux comprendre les enjeux de visibilité des sources et le poids des exigences d'attractivité sur le secteur d'activité. Ainsi, leur

¹³ Une communauté interprétative partage des idées et des discours communs, et ce, même si les individus la composant ne se connaissent pas.

étude révèle que, lors d'une controverse soulevant une très grande couverture médiatique, les JSE accordent une plus grande visibilité aux discours des opposant·e·s plutôt que de valoriser les sources officielles et l'équilibre des points de vue. Cela a pour conséquence de mettre de l'avant une vision négative du développement de la filière. Montpetit et Harvey (2018) expliquent ces résultats par deux mécanismes : la médiatisation et les spécificités du journalisme environnemental. En premier lieu, la médiatisation fait en sorte que les entreprises de presse tentent de se méfier des lignes de parti ou des communications officielles du gouvernement pour garder une distance critique (Strömbäck et Esser, 2014). En adoptant une posture critique des discours officiels, la couverture médiatique des initiatives politiques en matière d'environnement se montre plus négative. En deuxième lieu, les auteurs soutiennent que la norme d'équilibre des points de vue n'est pas perçue de la même manière chez les JSE. Plutôt que de traiter chaque source de manière égale, par exemple en insérant une citation de chaque acteur dans un article, la norme est utilisée afin de rééquilibrer les rapports de forces entre les acteurs de la controverse. Dans cette perspective, les groupes de pression, considérés comme ayant moins de tribunes et de ressources pour faire entendre leurs points de vue, seront favorisés au détriment des gouvernements ou des industries. Pour bien effectuer leur travail et répondre à la nécessité d'équilibrer les points de vue, des JSE tiennent alors compte du manque de ressources de certains acteurs et facilitent l'accès aux espaces médiatiques à ces groupes « défavorisés ».

Les auteurs ajoutent que les JSE ont autant intérêt que les groupes de pression à ce que le traitement médiatique de la controverse soit intensif, tant sur le plan de la durée que sur le plan du volume de reportages. D'une part, plus la couverture de la controverse perdure, plus cela contribue à rétablir un équilibre dans le rapport de pouvoir entre les opposant·e·s et les élites politiques ou économiques. D'autre part, la construction de la controverse comme un dossier qui se déploie sur plusieurs semaines répond à l'impératif marchand du système médiatique. Montpetit et Harvey (2018) suggèrent aussi que ces logiques commerciales amènent les JSE à utiliser des techniques comme le sensationnalisme ou encore le recours aux émotions pour attirer le public, une affirmation également appuyée par Tandoc et Takahashi (2014). Loin d'être réservées au cas de la controverse entourant le gaz de schiste, plusieurs études, relevées dans cette revue de la littérature, ont montré comment la dramatisation et la mise en spectacle permettent à l'actualité environnementale d'être plus visibles dans les médias (Anderson, 2015 ; Boykoff et Boykoff, 2007 ; Hansen, 2010 ; Liebler et Bendix, 1996 ; Miller et Riechert, 1999). Ces différents phénomènes

expliquent donc que la couverture médiatique des JSE s'avère majoritairement négative et présente une importante visibilité des groupes d'opposant-e-s lors du traitement médiatique intensif d'une controverse environnementale. Montpetit et Harvey (2018) soulignent, en outre, un autre résultat intéressant : les JSE gagnent une certaine autorité dans les débats publics en environnement, au point d'influencer leurs collègues à utiliser les mêmes cadres et les mêmes arguments lors d'une controverse environnementale fortement médiatisée. Cela permet de conclure que les normes journalistiques, mais également la protection de la légitimité de la profession et l'engagement social des journalistes entrent en jeu lors de la couverture des problématiques environnementales.

Pour résumer, la fragmentation des publics, qui découle d'une diminution drastique des revenus publicitaires et de l'absence d'un modèle de financement durable, cause une diminution des effectifs et des ressources dans les organisations médiatiques (Schäfer et Painter, 2021 ; Schropp, 2020). Dans ce contexte, les exigences d'instantanéité imposent une rapidité de réponse de la part des journalistes qui manquent de temps pour valider des informations ou pour produire du contenu régional (Ahchong et Dodds, 2012 ; Macnamara, 2014). Les exigences d'attractivité du contenu, quant à elles, sont soutenues par les normes journalistiques de dramatisation, de sensationnalisme, de personnalisation et de nouveauté (Boykoff et Boykoff, 2007). L'actualité environnementale s'en voit alors réduite à une thématique abordée de manière superficielle, décontextualisée et épisodique (Tran, 2014). En plus de ces facteurs structurels et organisationnels affectant le système médiatique dans son ensemble, la légitimité des journalistes couvrant l'environnement prescrit des pratiques quotidiennes propres à ce champ de spécialisation. D'abord, les JSE doivent jongler avec les difficultés communicationnelles inhérentes aux problématiques environnementales. En effet, la vulgarisation de ces enjeux complexes, abstraits et incertains demande aux journalistes des compétences pluridisciplinaires et du temps accordé à la recherche ainsi qu'à l'établissement de relations de confiance avec des sources fiables pouvant aider à interpréter les informations scientifiques et techniques (Drapeau, 2018 ; Robbins et Wheatley, 2021 ; Schäfer et Schlichting, 2014). Ainsi, plusieurs auteur-e-s considèrent que l'environnement demande un travail important de mise en forme du contenu afin que les enjeux associés à ce domaine répondent aux exigences actuelles de la médiatisation (Anderson, 2015 ; Boykoff et Boykoff, 2007 ; Carvalho et Burgess, 2005 ; Comby, 2009 ; Figueroa, 2020). Ensuite, la littérature suggère que les journalistes cherchent à asseoir leur crédibilité professionnelle en faisant appel principalement à des sources qui se présentent

comme des figures d'autorité légitimes pour produire l'actualité environnementale. Bien que la norme d'équilibre des points de vue soit pleinement ancrée dans le journalisme environnemental états-unien, le travail de Montpetit et Harvey (2018) suggère plutôt que les JSE québécois·e·s adaptent la norme pour rétablir les rapports de force entre les acteurs d'une controverse. Ce type de réinterprétation des normes journalistiques s'explique notamment par l'existence de valeurs communes au sein de la « communauté interprétative » (Brüggemann et Engesser, 2014) des JSE qui reconnaissent le rôle de l'activité humaine sur les changements climatiques et par leur engagement envers la réduction de ceux-ci. Conscients de leur rôle social, plusieurs médias modifient ainsi leur manière de communiquer l'environnement pour prendre acte de l'urgence planétaire.

1.3 Question générale de recherche

Comme nous venons de l'évoquer, la question environnementale est devenue un problème public impliquant des arènes internationales et locales. La couverture médiatique de l'environnement est amplement documentée en ce qui a trait aux thématiques abordées, aux normes journalistiques expliquant sa simplification dans les médias ainsi qu'aux difficultés communicationnelles soulevées par l'enjeu. Il en ressort que les journalistes doivent produire davantage de contenu, le rendre compréhensible et attirant, et ce, avec peu de temps ou de ressources tandis que les communications d'une variété de sources sont de plus en plus professionnalisées (Schäfer et Painter, 2021). Ces enjeux révèlent une certaine vulnérabilité des journalistes du fait de leur dépendance accrue aux sources pour produire l'actualité environnementale. Alors même qu'une journaliste interrogée par Robbins et Wheatley (2021) exprime une autocritique quant à la manière de mettre en forme les discours des sources, peu de recherches interrogent la relation entre les journalistes et leurs sources à travers le résultat de ces interactions : la mise en discours médiatique. Pour combler cette limite, notre mémoire souhaite répondre à la question générale suivante : **Comment se manifestent discursivement les relations des journalistes avec leurs sources au travers de la mise en scène des discours des différents acteurs de la controverse ?**

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Dans ce chapitre, il est question des éléments conceptuels et théoriques servant à mieux répondre à la question générale de recherche. D’abord, nous détaillons la littérature sur les problèmes publics, permettant de comprendre les dynamiques de tensions entre les acteurs s’appropriant un enjeu social et sa définition. Ensuite, la notion de controverse, en tant que forme particulière de problème public, est présentée, en distinguant ses trois principales formes : controverse scientifique, controverse sociopolitique et controverse sociotechnique. Cette présentation sert à situer le cas Énergie Saguenay/Gazoduq (ÉS/Gazoduq) au sein de cette typologie. Par la suite, la médiatisation, notion utilisée à plusieurs reprises dans la problématique, est explicitée afin de souligner les processus qu’elle engendre sur les acteurs du système médiatique. Puis, à partir d’un cadre théorique développé par Charron (2002, 2006), les relations entre les journalistes et leurs sources sont envisagées comme interdépendantes, poussant ces deux catégories d’acteurs à utiliser des stratégies de négociation dans leurs interactions pour atteindre leurs objectifs professionnels. Enfin, nous introduisons la notion de cadrage (Entman, 1993) afin d’appréhender les stratégies de contrôle de l’information mobilisées autant par les acteurs de la controverse que par les journalistes. Le chapitre se conclut sur les questions spécifiques de recherche qui guideront le travail.

2.1 Les problèmes publics et les luttes définitionnelles

La controverse étant un type particulier de problème public, cette dernière notion se révèle pertinente pour comprendre la mise en visibilité d’un enjeu social. Tirant ses origines des travaux de la sociologie fonctionnaliste de la première moitié du XXe siècle aux États-Unis (Neveu, 2015), la littérature sur les problèmes publics¹⁴ conçoit d’abord le problème comme un dysfonctionnement dans le fonctionnement normal du système social. Dans cette optique, il revient aux scientifiques, en l’occurrence les sociologues, de repérer les déviances et de prescrire des solutions pour résoudre les problèmes. À partir de 1970, les

¹⁴ Notons que nous conservons la terminologie de « problème public » plutôt que celle de « problème social » en suivant la distinction proposée par Neveu (2015). Tandis que le problème social renvoie à beaucoup d’éléments qui varient en fonction des époques et des auteur-e-s, le problème public sous-tend les questions de publicisation qui s’avèrent plus adaptées à notre recherche.

travaux interactionnistes suggèrent plutôt que l'anormalité d'une situation dépend de la définition de celle-ci par un groupe d'acteurs. La construction sociale devient alors la seule manière de faire advenir un problème public : « social problem exists primarily in terms of how it is defined and conceived in society » (Blumer, 1971, p. 300). Cette perspective offre la possibilité de chercher à comprendre comment une situation obtient le statut de problème public ainsi que ce qui hiérarchise les problèmes entre eux. À la fin des années 1980, Hilgartner et Bosk (1988) stipulent qu'il est nécessaire de prendre en compte l'interaction des problèmes publics entre eux. Les auteurs établissent deux postulats : d'abord, un problème public existe en relation avec les autres enjeux sociaux et cela a un impact considérable sur sa définition collective. Ensuite, leur perspective suppose qu'une définition collective d'un problème public implique un ensemble de processus psychosociaux, culturels, politiques et organisationnels. Les deux auteurs américains proposent ainsi un modèle basé sur la métaphore des arènes pour représenter la compétition entre les acteurs, les problèmes publics et les différentes sphères d'activité d'une société.

La sociologie des problèmes publics nous apprend donc qu'une situation, pour devenir un problème d'ordre public, doit d'abord et avant tout être identifiée et définie comme telle par une collectivité. À partir de là, le sort d'un problème public dépend de nombreux facteurs qui entourent sa publicisation, sa prise en charge et ses reformulations variées. Poursuivant cette conceptualisation de la construction des problèmes publics, Gilbert et Henry (2012) mettent en lumière les processus de négociations ayant lieu dans des sphères privées et affectant la définition collective d'un enjeu. Ce que les auteurs français appellent les « luttes définitionnelles » permettent d'insister sur les conflits d'ordre nominatif qui ont lieu entre différents groupes d'acteurs cherchant à imposer leur manière de percevoir une situation. En effet, la pluralité des définitions « complémentaires, concurrentes, voire contradictoires » (Gilbert et Henry, 2012, p. 40) d'un problème public oblige chaque acteur à devoir se démarquer pour faire valoir la sienne. Il se dégage donc deux processus importants dans les luttes définitionnelles : d'un côté, la nomination passant par une « appropriation » d'une situation par les acteurs et, de l'autre côté, les conflits qui naissent du besoin d'actions vis-à-vis de cette situation problématisée. L'importance accordée au contrôle de la définition du problème public vient du fait que des « définitions alternatives permettent d'engager des formes d'action publique sur des aspects jugés importants, mais moins valorisés dans l'espace public » (Gilbert et Henry, 2012, p. 40). Déjà, avec Blumer (1971), il était question de l'appropriation d'un problème permettant de délimiter sa prise en charge :

A social problem is always a focal point for the operation of divergent and conflicting interests, intentions, and objectives. It is the interplay of these interests and objectives that constitutes the way in which a society deals with any one of its social problems (p. 301).

On constate alors que la manière dont un problème public est pris en charge par les institutions dépendra de la manière dont le problème public est cerné, circonscrit, visualisé. Vlassopoulos (2012) expose cet aspect des problèmes publics à travers l'évolution de la définition des changements climatiques à la suite du Protocole de Kyoto dans de grands traités scientifiques et législatifs mondiaux. Pour l'auteure, la prise en charge renvoie à un aspect pratique de résolution de problème : « The recognition of a problem by policymakers results into the allocation of a budget, the distribution of authority and the designation of persons to blame and to protect » (Vlassopoulos, 2012, p. 105). Ainsi, deux questions sont soulevées par les autorités lors de la prise en charge d'un enjeu : Quelles sont les causes ? Quelles sont les conséquences ? Déterminer les causes d'un problème permet d'attribuer un responsable tandis que les conséquences permettent de nommer des victimes. Par exemple, pour régler un problème d'inondation dans une région, certains acteurs attribueront le problème à l'augmentation des GES et se tourneront vers la communauté scientifique spécialisée sur les enjeux climatiques. D'autres acteurs pourraient y voir un mauvais zonage et pointer du doigt les élu-e-s. Cet exemple permet de saisir pleinement que :

la forme donnée à un problème détermine les types de solutions ou de réponses qui devront lui être apportées, les acteurs ou groupes d'acteurs qui devront intervenir dans leur mise en œuvre, ainsi que les valeurs au nom desquelles l'action publique doit être engagée (Gilbert et Henry, 2012, p. 43).

La notion de problème public sert donc de cadre général pour comprendre les dynamiques entre différents acteurs tentant de valoriser un enjeu. Elle permet de visualiser les tensions entourant l'appropriation, la définition, la publicisation et la prise en charge d'un enjeu que des acteurs considèrent comme d'intérêt public. Cette notion de problème public peut également être pertinente pour l'analyse des controverses, car les deux notions mettent en place des acteurs aux visions du monde opposées. En effet, les controverses « nous révèlent les modes de rationalités des acteurs qui y prennent part, en nous donnant à voir la manière dont leurs arguments s'ancrent dans des systèmes de valeurs et des régimes de véridiction » (Badouard et Mabi, 2015, p. 225). Ce faisant, le problème public se transforme en controverse lorsque cette prise en charge se fige dans une conflictualité.

2.2 La notion de controverse

Tel que nous l'avons mentionné au chapitre 1, les controverses sont des conflits triadiques dans lesquels un public agit comme juge pour évaluer la valeur des points de vue et arguments échangés (Lemieux, 2007). Trois types de controverses apparaissent dans la littérature : les controverses scientifiques, les controverses sociopolitiques et les controverses sociotechniques (Chavot et Masseran, 2022 ; Gingras, 2014 ; Guay et Hamel, 2018 ; Lemieux, 2007 ; Pestre, 2007 ; Rennes, 2007). Les *controverses scientifiques* sont principalement confinées à des débats entre scientifiques puisque « le seul juge est le public des pairs » (Lemieux, 2007, p. 196). Les pairs détiennent plus ou moins la même formation et s'expriment dans un jargon technique et scientifique partagé. Le conflit portera alors sur les connaissances et les savoirs des domaines scientifiques et techniques tels que les méthodologies, les hypothèses ou les interprétations. Dans ce type de controverse, les débats sont encadrés par l'institution universitaire et ont principalement lieu dans les revues scientifiques dont les règles de mise en forme sont très normées. Pour Gingras (2014) et Lemieux (2007), ces règles font en sorte que peu de débordements sont possibles, les attaques étant bien souvent euphémisées. De plus, ces auteur·e·s suggèrent que, suivant la logique propre au domaine scientifique, les acteurs de ce type de controverse cherchent le consensus. Les controverses scientifiques peuvent cependant devenir publiques si les échanges entre les pairs sont publicisés ou médiatisés. À titre d'exemple, tel que nous l'avons présenté plus haut, les médias états-uniens ont largement médiatisé les débats entre scientifiques concernant l'existence ou non d'une crise climatique (Boykoff et Boykoff, 2007 ; Carvalho et Burgess, 2005 ; McComas et Shanahan, 1999 ; Patterson, 2013). Dans ce cas, bien que les échanges soient devenus publics, il n'en reste pas moins que seule la communauté scientifique est conviée aux débats. La controverse demeure une controverse scientifique malgré sa publicisation parce que cette visibilité ne s'est pas accompagnée d'une ouverture à d'autres publics que les pairs (Gingras, 2014).

Les *controverses sociopolitiques*, quant à elles, concernent l'ensemble de la société civile. Les savoirs des acteurs sont donc variés et il n'existe pas de normes communes fédératrices (Gingras, 2014). Leur ouverture à un public très large et varié amène ce type de controverse à porter principalement sur des conflits de valeurs : « Une controverse sociopolitique, avons-nous dit, constitue la cristallisation d'un conflit de hiérarchies de valeurs, lesquelles disposent chacune d'une légitimité comparable [...] la primauté de l'un ou de l'autre de ces systèmes de valeurs est précisément ce qui divise les "camps" opposés » (Rennes, 2007, p. 92-93). Les controverses sociopolitiques mettent donc en scène des acteurs aux profils

très variés qui tentent d'exposer les valeurs qui devraient guider la résolution du conflit. Étant donné la portée de ces controverses, les lieux d'échanges sont très peu encadrés ou prévisibles et la probabilité d'atteindre un consensus s'en trouve diminuée (Gingras, 2014). Certains acteurs peuvent, par ailleurs, ne pas chercher à obtenir un consensus (Fortin et Fournis, 2015). Au Québec, de nombreux projets industriels ont fait ressortir des controverses sociopolitiques mettant en opposition le développement économique et la protection de l'environnement dans lesquelles ce sont des visions du monde qui sont débattues (Turbide et Maxwell, 2020 ; Yates *et al.*, 2013). Par ailleurs, Rennes (2007) insiste sur le fait que tout plaidoyer en faveur d'une valeur doit prendre en compte la hiérarchie de valeurs de la partie adverse pour en souligner la différence. En effet, les discours des acteurs dans les controverses sont traversés par les discours des autres acteurs. En d'autres mots, pour défendre son point de vue, il faut prendre en compte le point de vue adverse. L'argumentaire déployé s'adapte donc aux réactions effectives ou anticipées des autres acteurs de la controverse. Ainsi, les communications intègrent les préoccupations des autres acteurs (pour s'y référer, s'y opposer ou s'en défendre).

À mi-chemin entre ces deux types de controverses, on retrouve les *controverses sociotechniques*. Comme son nom l'indique, ces controverses englobent des enjeux à la fois sociaux et techniques. La dénomination « controverse sociotechnique » apparaît dans la littérature afin de rendre compte des différentes formes de savoir impliquées dans la résolution des conflits tels que les savoirs situés des populations locales impactées par un projet ou une technologie (Pestre, 2007). L'ouverture à un grand public dans les controverses sociotechniques est donc à la fois liée aux enjeux sociaux soulevés par la controverse et à la valorisation de différentes formes d'expertises :

elles [les controverses sociotechniques] se tissent autour d'incertitudes scientifiques et mettent en présence des savoirs de nature différente. Les connaissances scientifiques et/ou techniques en font partie, mais ne constituent pas toujours le centre de la controverse (Chavot et Masseran, 2022).

Guay et Hamel (2018) stipulent par ailleurs que le déploiement des controverses sociotechniques n'est pas linéaire, elles peuvent partir d'enjeux sociaux qui se transforment et impliquent des dimensions scientifiques ou techniques, et inversement. Les auteurs exposent par ailleurs la diversité de formes que peuvent prendre les controverses sociotechniques en fonction de plusieurs éléments : l'état des connaissances scientifiques (consensus, incertitudes, complexité des savoirs), les échelles géographiques

qui entrent en jeu (locales, nationales, internationales) et la structure de prise en charge de la controverse (son degré d'ouverture à la participation citoyenne). Témoinant de sa dimension collective, Badouard et Mabi résument ainsi les dynamiques propres à ce type de controverses : « Leur enjeu n'est pas de statuer temporairement sur la dangerosité d'une substance ou d'une technologie, mais de décider collectivement du monde dans lequel l'on souhaite que ces substances et technologies existent ou n'existent pas » (2015, p. 228). Il s'agira alors de statuer si le niveau de dangerosité de la substance ou de la technologie est acceptable pour les populations. Pour ce faire, les connaissances scientifiques seront mobilisées autant que les enjeux sociaux, politiques, économiques, philosophiques ou moraux. Pour plusieurs auteur-e-s, les enjeux environnementaux ou de santé publique sont généralement des controverses sociotechniques, notamment parce qu'ils comprennent souvent beaucoup d'incertitudes scientifiques (Chavot et Masseran, 2022 ; Gingras, 2014 ; Pestre, 2007).

Le Tableau 2.1 résume les caractéristiques de chacun des types de controverses. La typologie que nous proposons doit être réfléchie sur un spectre délimité, d'un côté, par les controverses scientifiques (portées par des acteurs scientifiques et portant sur des enjeux scientifiques dans lesquels ce sont les connaissances qui sont mises en conflit) et, de l'autre côté, les controverses sociopolitiques (portées par différents acteurs de la société civile et portant sur des enjeux sociaux dans lesquels ce sont les valeurs qui sont mises en conflit). Au milieu, il y a les controverses sociotechniques qui portent à la fois sur des questions scientifiques et sociales.

Tableau 2.1 Typologie des controverses (Chavot et Masseran, 2022 ; Gingras, 2014 ; Guay et Hamel, 2018 ; Pestre, 2007 ; Rennes, 2007)

Types de controverse	Controverses scientifiques	Controverses sociopolitiques	Controverses sociopolitiques
Lieux des échanges	Espaces fermés (champ scientifique)	Espaces publics	Espaces publics
Acteurs	Communauté scientifique	Acteurs de la société civile et communauté scientifique	Acteurs de la société civile
Sujets de la controverse	Connaissances scientifiques	Connaissances scientifiques/techniques et enjeux sociaux	Hierarchisation des valeurs

Règles du débat et visées	Encadrées, visant à un consensus Structure fixe et plutôt prévisible Contrôle sur la mise en forme des points de vue	Peu encadrées Moins prévisible Moins de contrôle sur la mise en forme des points de vue	Peu encadrées Moins prévisible Moins de contrôle sur la mise en forme des points de vue
----------------------------------	--	---	---

L'étude de cas choisie, le projet ÉS/Gazoduq, est considérée comme une controverse sociotechnique puisqu'elle est portée par une variété d'acteurs de la société civile, qu'elle se déploie dans les espaces publics et qu'elle porte sur à la fois sur des connaissances scientifiques et des enjeux sociaux. En effet, les acteurs mettent de l'avant l'impact du projet pour la population de bélugas dans le fjord du Saguenay et la quantité de GES émis par l'usine. Nous verrons que ces questions scientifiques soulèvent des enjeux pour la population locale et provinciale qui amène les acteurs à débattre de la société dans laquelle ils souhaitent vivre.

2.3 La médiatisation

Dans le processus de publicisation d'un problème public, les acteurs doivent prendre en compte une institution importante : le système médiatique. Ainsi, dans leur plaidoyer pour une intégration de la dimension communicationnelle dans l'analyse des controverses, Le Marec et Babou (2015) rappellent que les lignes éditoriales des journaux ou des chaînes de télévision généralistes modifieront le traitement d'une controverse et la manière de représenter le discours des acteurs d'une controverse. Pour les auteur·e·s,

Cette spécificité des médias [celle des lignes éditoriales] oblige à les considérer comme des acteurs à part entière des controverses qu'ils traitent. Plus encore, elle renvoie à des conceptions théoriques des médias comme espaces ayant une opérativité symbolique (même s'ils sont partiellement dépendants de la maîtrise d'une technologie de transmission d'informations) dans lesquels on entre et dont on sort, qui incluent des acteurs sociaux très divers, en excluent d'autres, structurent leurs rapports, et construisent une manière d'être public (Le Marec et Babou, 2015, p. 115).

Une telle conception des médias¹⁵ comme une institution autonome à laquelle les acteurs doivent s'adapter pour la mise en visibilité d'un problème public renvoie au concept de médiatisation.

La médiatisation désigne les processus dynamiques de changements sociaux dans lesquels les logiques du système médiatique sont devenues de plus en plus influentes et intégrées au sein d'autres sphères d'activités (Strömbäck et Esser, 2014). C'est à travers un double mouvement d'autonomie des institutions médiatiques et d'intégration de leurs logiques par les autres institutions sociales que la médiatisation advient :

Mediatization is to be considered a double-sided process of high modernity in which the media on the one hand emerge as an independent institution with a logic of its own that other social institutions have to accommodate to. On the other hand, media simultaneously become an integrated part of other institutions like politics, work, family, and religion as more and more of these institutional activities are performed through both interactive and mass media (Hjarvard, 2008, p. 105).

Il existe donc une dualité entre, d'un côté, l'indépendance acquise par les institutions médiatiques qui force les autres institutions à s'adapter à leurs logiques et, de l'autre côté, l'intégration de ces logiques spécifiquement médiatiques au sein de ces mêmes institutions. La médiatisation est donc appréhendée comme un processus réactif d'influence, les acteurs modifiant leurs pratiques en fonction de leur perception de l'importance des logiques médiatiques dans leur environnement. Sur le plan organisationnel, Donges et Jarren (2014) relèvent alors des indices de médiatisation au travers des changements dans les structures organisationnelles, comme l'augmentation de personnel dans les départements de communication des entreprises, mais aussi dans les comportements des individus tels que l'utilisation de canaux de communication de plus en plus diversifiés. Un autre élément important de la définition de la médiatisation traite de son statut de métaprocessus. En effet, pour Hjarvard : « Mediatization should be viewed as a modernization process on a par with urbanization and individualization, whereby the media, in a similar manner, both contribute to disembedding social

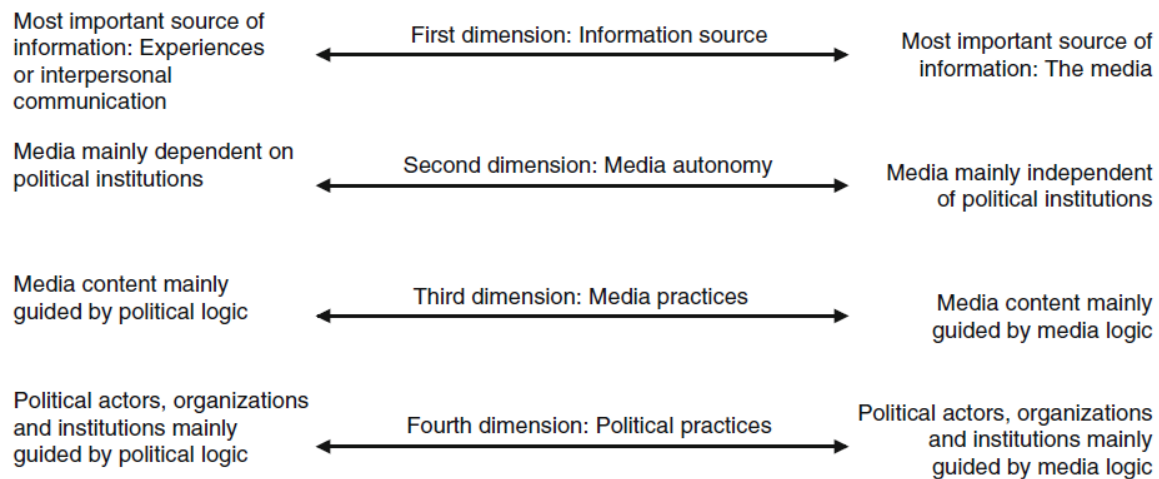
¹⁵ Le terme « média » dans le cadre de ce mémoire fait référence principalement aux médias traditionnels comme les journaux, la télévision et la radio, car il s'agit d'institutions dans lesquels travaillent des professionnels de l'information. Cela n'exclut pourtant pas l'usage des nouvelles technologies (comme les applications mobiles ou les réseaux sociaux) par ces institutions afin de distribuer l'information. Lorsque nous souhaitons englober l'ensemble des processus liés à la publicisation d'une information, nous parlerons du « système médiatique » incluant, par exemple, les géants du web et le journalisme citoyen.

relations from existing contexts and re-embedding them in new social contexts » (2008, p. 132). La médiatisation est donc un métaprocessus qui transforme les sociétés et sert à comprendre le rôle du système médiatique dans les sociétés occidentales (Strömbäck et Esser, 2014). Ainsi, plusieurs auteur-e-s s'intéressent aux implications de l'omniprésence des logiques médiatiques dans différentes sphères d'activités ou encore dans le quotidien des individus (Driessens *et al.*, 2017 ; Hjarvard, 2008 ; Prince et Giasson, 2019 ; Schulz, 2004). Schrott (2009) résume les trois prémisses importantes du concept de médiatisation. Premièrement, les institutions médiatiques construisent leur propre réalité puisque ce sont les logiques médiatiques qui définissent les règles de sélection et de présentation des nouvelles produites. Deuxièmement, l'influence des médias varie en fonction de la situation historique tout comme des acteurs mobilisés. Troisièmement, l'existence et le fonctionnement des médias provoquent des effets directs et indirects sur les différentes institutions de la société et leurs acteurs.

L'importance accordée aux logiques médiatiques dans le concept de médiatisation s'explique par le fait que les médias sont cruciaux pour la visibilité des autres institutions (Andersson, 2017). Dans une perspective ancrée dans le champ de la communication politique, Strömbäck et Esser (2014) stipulent qu'en raison de l'importance des institutions médiatiques comme principale source d'information pour les individus, les acteurs politiques, mais cela vaut également pour les acteurs publics en général, devront s'adapter aux logiques médiatiques. Leur cadre conceptuel se déploie en quatre dimensions organisées sur un continuum permettant d'évaluer les différents degrés de médiatisation : (1) les médias comme principale source d'information (2) l'indépendance des médias vis-à-vis de la sphère politique (3) le contenu guidé par les logiques médiatiques ou politiques et (4) les acteurs politiques et les organisations guidés par les logiques médiatiques ou politiques (voir Figure 2.1). Ainsi, si les médias deviennent la source informationnelle la plus importante, les autres acteurs dépendent davantage d'eux pour atteindre les différents publics de la société. Par ce processus, les institutions médiatiques deviennent de plus en plus indépendantes de la sphère politique et, ce faisant, le contenu médiatique est davantage guidé par des logiques médiatiques. C'est alors que les acteurs politiques, les institutions et les organisations doivent s'adapter (consciemment ou non) aux logiques médiatiques pour obtenir une visibilité. Notons que Strömbäck et Esser (2014) précisent que le degré de médiatisation est, ultimement, une question de contexte empirique. Ainsi, l'idée derrière les logiques médiatiques n'est pas de considérer que les médias ont une place centrale dans tous les domaines (ce serait tomber dans le piège du média-centrisme), mais

plutôt de considérer qu'ils ont un rôle à jouer (qui varie en termes de degrés) dans plusieurs sphères d'activités (Andersson, 2017).

Figure 2.1 Conceptualisation des quatre dimensions de la médiatisation de la politique selon Strömbäck et Esser (2014, p. 7)



Dans un développement récent de leur modèle de la médiatisation, Blumler et Esser (2019) proposent de distinguer deux perspectives pour aborder ce concept : une perspective centrée sur les acteurs politiques et une perspective centrée sur les acteurs médiatiques. Dans la première perspective, ce ne sont pas les médias qui imposent des changements dans la sphère politique, mais plutôt les organisations qui, en fonction de leur perception des médias, modifient leurs pratiques. La médiatisation passe donc, d'abord et avant tout, par un processus d'internalisation de l'influence des médias. Donges et Jarren représentent bien la perspective centrée sur les acteurs politiques puisqu'ils insistent sur la réaction des acteurs dans leur définition : « *mediatization of politics at an organizational level may be defined as a reaction of political organizations* » (2014, p. 188 [emphasis dans le texte original]). Pour Blumler et Esser (2019), cette perspective de la médiatisation entraîne les acteurs politiques à délibérément attirer vers eux, dans leur travail quotidien, les logiques médiatiques (« *pull process* »). La perspective centrée sur les médias, quant à elle, met de l'avant que ce sont l'influence et l'indépendance des médias qui imposent des logiques médiatiques aux différents acteurs de la société. Il s'agit d'une perspective qui se rapproche de la définition de la médiatisation proposée par Strömbäck et Esser (2014). Dans cette perspective, Blumler et Esser

(2019) expliquent que, reconnaissant leur pouvoir, les acteurs médiatiques s'en servent pour forcer les acteurs à suivre leurs logiques (« *push process* »). Bien que la distinction de ces deux perspectives soit nécessaire à la compréhension des phénomènes, les auteurs soulignent qu'elles surviennent simultanément et intègrent constamment des éléments de l'une et de l'autre. Pour étudier la médiatisation, il faut donc s'attarder à ces deux mouvements en interrelation :

we understand mediatization as a combination of push forces (where news media demonstrate autonomy from political considerations) and pull forces (where political behaviour is expanded in scope by integrating media logic-related activities in a calculated move) (Blumler et Esser, 2019, p. 859 [emphase dans le texte original]).

À notre avis, ce cadre d'analyse de la médiatisation permet d'attribuer le pouvoir aux différents acteurs de la société en fonction du contexte empirique, ce qui empêche de diminuer ou de surévaluer le pouvoir des médias tout en insistant sur l'agentivité des acteurs de part et d'autre du continuum.

En outre, le concept de médiatisation permet de saisir les dynamiques sous-jacentes à l'œuvre dans la mise en place de stratégies par les acteurs d'une controverse pour faire valoir leur vision d'un problème public. D'un côté, alors que l'indépendance des médias par rapport aux autres institutions augmente leur influence, la dénomination d'un enjeu, sa publicisation et sa prise en charge sont menées par des stratégies qui s'accordent aux logiques médiatiques. D'un autre côté, le journalisme n'échappe pas à cette médiatisation puisqu'il fait partie du système médiatique et subit les conséquences de cette médiatisation (Kammer, 2013). Nous avons d'ailleurs souligné au chapitre 1 que les journalistes, intégrés dans ces logiques médiatiques, doivent répondre aux exigences d'instantanéité et d'attractivité imposées par le système médiatique actuel en plus de se soumettre aux exigences de vulgarisation. Dans ce contexte, il demeure intéressant de comprendre comment les journalistes et leurs sources réussissent à jongler avec ces contraintes de la médiatisation pour atteindre leurs objectifs.

2.4 Les relations entre les journalistes et leurs sources

Nous venons de le constater, la médiatisation impose des relations et des attitudes spécifiques aux différents acteurs de la société. Les journalistes sont au cœur de la médiatisation puisqu'ils agissent,

encore aujourd'hui, comme des chiens de garde de l'information (*gatekeepers*), participant à la définition de l'agenda public et au cadrage des problèmes publics. Les acteurs d'une controverse cherchent donc à entrer en relation avec les journalistes pour faire valoir leur vision d'un enjeu. De leurs côtés, les journalistes ont besoin des sources d'information, notamment les relationnistes, pour obtenir les informations nécessaires à la production de l'information (Francoeur, 2017). Les relations entre les journalistes et leurs sources ont été abordées à travers la métaphore de la danse du tango (Gans, 1980). Inspirée de l'expression anglaise « it takes two to tango », la métaphore insiste sur le contrôle détenu par un acteur qui mène la danse (généralement la source selon l'auteur). L'autre acteur est forcé de suivre le pas. La métaphore met également l'accent sur l'interdépendance des deux acteurs. Or, d'autres modèles rendent compte des relations complexes entre ces deux catégories d'acteurs.

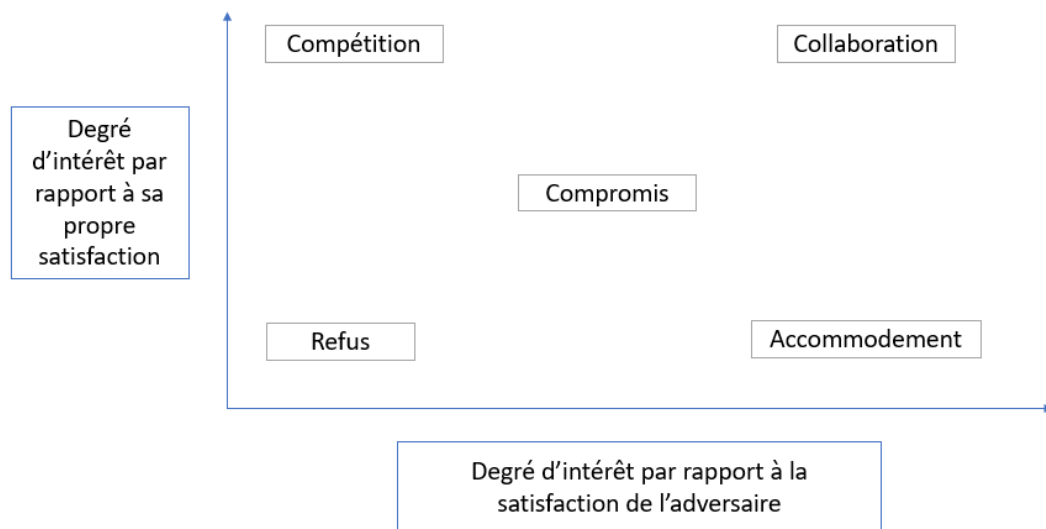
2.4.1 Un modèle en étape

Selon Reich (2006), les relations qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources sont généralement divisées en deux approches : les relations unilatérales et les relations réciproques. Les premières tendent à attribuer le pouvoir de la relation à un seul acteur, soit les sources, soit les journalistes. La littérature insistant sur la réciprocité des relations entre les journalistes et leurs sources considère plutôt que le pouvoir change en fonction des contextes, des possibilités, des contraintes et du type d'acteurs. Cependant, pour Reich (2006), le premier modèle est trop simpliste, car il ignore l'agentivité des acteurs tandis que le deuxième omet la rigidité des processus de production des nouvelles et la manière dont ces processus structurent les comportements des deux parties. L'auteur suggère plutôt de combiner les approches en divisant par étape le processus de production de l'information. Dans la phase initiale de découverte, ce sont les sources qui dominent la danse puisqu'elles détiennent l'information. Or, dans le processus de collecte d'informations, ce sont les journalistes qui acquièrent du pouvoir puisqu'ils peuvent valider l'information et en faire une analyse critique grâce à l'interprétation d'autres sources. Dans ce modèle, les relations sont donc à la fois unilatérales, par le pouvoir détenu par chaque acteur, et réciproques en fonction de contextes très précis qui tiennent compte des processus de production des nouvelles. Cette conception du processus de production de l'information permet de faire une distinction entre l'information « brute » détenue par les sources (dans la phase initiale) et la mise en forme de l'information contrôlée par les journalistes (dans la phase de collecte et de mise en forme de l'information).

2.4.2 Le modèle du jeu de négociations

De façon complémentaire à ce modèle en étapes, Charron, Lemieux et Sauvageau (1991) proposent un modèle centré sur la négociation qui cherche à comprendre ce qui pousse les journalistes et les sources à collaborer ensemble ou non. Ils conçoivent les relations des journalistes avec leurs sources comme un jeu de négociations entre acteurs aux intérêts à la fois complémentaires et antagoniques. En effet, les deux groupes d'acteurs sont dans une relation d'interdépendance qui varie en fonction des secteurs d'activité et de leurs niveaux d'interactions quotidiennes. D'un côté, comme nous l'avons exposé, les sources nécessitent un certain accès à des espaces médiatiques pour transmettre leurs messages, bien qu'elles réussissent parfois à s'y soustraire notamment en publiant directement leurs messages sur des plateformes numériques. D'un autre côté, les journalistes dépendent des sources pour récolter certaines informations qu'ils ne peuvent obtenir par d'autres moyens. Puisque les acteurs sont tous les deux contraints par leur dépendance à l'autre, mais qu'il existe néanmoins une marge de manœuvre pour éviter l'autre acteur : « [l]e contrôle de la nouvelle est donc l'enjeu de la négociation » (Charron *et al.*, 1991, p. 177). Les auteurs conçoivent les relations entre les journalistes et leurs sources comme un jeu de négociations puisque chaque acteur tentera de satisfaire ses propres intérêts, mais devra prendre en compte les intérêts de l'autre acteur pour agir. Il existe donc cinq résultats possibles de cette négociation : le refus, la compétition, le compromis, l'accommodement ou la collaboration (voir Figure 2.2).

Figure 2.2 Cinq approches possibles dans le jeu de négociation entre les journalistes et leurs sources (Charron *et al.*, 1991)



Selon Charron et ses collègues (1991), les sources peuvent utiliser leurs ressources pour agir sur les journalistes selon deux tactiques : soit augmenter le poids de leurs contraintes, soit l'alléger. Le choix d'une tactique plutôt qu'une autre s'effectue en fonction du contexte de production de l'information, mais également selon les objectifs communicationnels et la qualité de la relation qu'une source désire entretenir avec un-e journaliste. Ainsi, lorsque les sources jugent que l'information qu'elles détiennent est assez intéressante pour que les journalistes se plient à leurs exigences et qu'elles souhaitent contrôler au maximum le message au détriment de leur relation avec les journalistes, elles pourront proposer une conférence de presse à la dernière minute. Cela empêchera les journalistes d'avoir le temps d'analyser de manière critique le message de la source ou de faire des validations. En revanche, cela pourrait amener des réactions négatives des journalistes qui, après tout, ont le contrôle du traitement final de l'information. À l'inverse, lorsque la collaboration apparaît plus souhaitable, la source respectera les heures de tombée des textes pour les transmettre aux journalistes ou encore proposera des entrevues avec les dirigeant-e-s. Alléger les contraintes qui pèsent sur la production de nouvelles permet à la source de bâtir une relation de confiance avec les journalistes, de se positionner comme un acteur crédible, en se montrant respectueux de la fonction civique du travail journalistique. À titre d'exemple, la vulgarisation d'un dossier scientifique complexe à l'intérieur d'un communiqué de presse peut permettre à la source d'articuler son point de vue selon les normes journalistiques pour accommoder les journalistes (Miller et Riechert, 1999). Charron et ses collègues (1991) soulignent que les deux catégories acteurs doivent

maintenir leur image publique, leur crédibilité et protéger leur réputation. Ils concluent alors que plus les deux parties ont de la marge de manœuvre pour réaliser leurs objectifs, plus elles sont satisfaites de la relation. Ces stratégies font écho au modèle de Blumler et Esser (2019) quant aux stratégies de pression (« *push process* ») et aux stratégies d'adaptation (« *pull process* ») des acteurs de la médiatisation. En fonction du contexte et des objectifs des acteurs, les journalistes peuvent imposer leurs logiques médiatiques aux sources tandis que les sources peuvent se servir des exigences professionnelles des journalistes comme levier pour s'assurer que l'enjeu soit traité en leur faveur. Les modèles de Charron et ses collègues (1991) ainsi que de Blumler et Esser (2019) ont l'avantage de prendre en compte les éléments de contexte aux niveaux macro et micro tout comme l'agentivité des acteurs d'une controverse.

2.5 Les stratégies discursives de cadrage

Maintenant que nous avons exposé quelles relations peuvent exister entre les journalistes et leurs sources, il importe d'aborder la dimension discursive de ses relations. Dans un contexte de luttes pour la visibilité (Voirol, 2005), des stratégies communicationnelles sont mises en place par les différents acteurs d'une controverse afin que leurs discours apparaissent dans la couverture médiatique. Les acteurs développent alors des stratégies axées sur le contrôle de l'information. Il est important de noter que les stratégies recensées peuvent être employées par tout type de sources : les groupes d'opposant·e·s, les politicien·ne·s tout comme les promoteurs d'un projet. Cependant, il n'en reste pas moins que les ressources financières du secteur privé et des gouvernements leur permettent de développer plus largement ces stratégies (Hansen, 2010).

Les acteurs d'une controverse environnementale usent de stratégies de communication dans le but de contrôler l'information diffusée par les médias. Tel que le note Hansen (2010), être cité dans les médias n'est pas synonyme d'une valorisation des propos de l'acteur ou de son identité. Le contrôle de ce qui apparaîtra dans les espaces médiatiques demeure alors un enjeu majeur des acteurs d'une controverse. Plusieurs stratégies communicationnelles visant la mise en forme de l'information peuvent être exploitées. L'utilisation de cadres interprétatifs pour imposer une manière de concevoir l'objet de la controverse ou l'identité des acteurs de la controverse constitue une stratégie communicationnelle

centrale (Chailleux, 2016 ; Cherqui et Bombenger, 2019 ; Cook, 2018 ; Fortin et Fournis, 2015 ; Gassiat et Verger, 2016 ; Hansen, 2010 ; Stein, 2019).

Il existe deux principales approches théoriques pour aborder la notion de cadrage (« *framing* ») : l'approche psychologique et l'approche sociologique (Lemarier-Saulnier, 2016). La première approche comprend les travaux avec un intérêt pour la manière dont le cadrage médiatique influence les processus d'analyse de l'information et de décisions chez les individus. Les travaux à teneur sociologiques, dans lesquels notre recherche s'inscrit, voient davantage les cadrages dans l'optique de Goffman (1974) en les considérant comme organisateurs de sens d'un événement à travers les interactions sociales des individus. Une prémisse importante sous-tend toutes les définitions du cadrage : « an issue can be viewed from a variety of perspectives and be construed as having implications for multiple values or considerations » (Chong et Druckman, 2007, p. 104). Ainsi, le cadrage s'appuie sur l'idée constructiviste qu'il y a plusieurs manières de percevoir un événement, une personne et un enjeu. La métaphore du cadre permet de visualiser le processus de sélection des éléments informationnels qui guide la perception de l'expérience personnelle et collective. Un peu comme une photographie représente une mise en scène d'un événement dans laquelle des éléments sont présents et d'autres absents. La notion de cadrage stipule également que « ce processus de construction de sens » (Lemarier-Saulnier, 2016, p. 67) a lieu à la fois lors de la construction d'une nouvelle médiatique que lors de la réception de celle-ci par l'individu. Bien entendu, les cadrages ne peuvent être conçus à l'extérieur des dynamiques des sphères politiques, publiques et médiatiques (Théberge, 2006). Ainsi, les conflits entre différentes visions d'un enjeu sont à la base de la dimension conflictuelle des cadrages. Miller et Riechert conçoivent même le cadrage comme un processus « by which ideological interpretive mechanisms are derived from competing stakeholder positions » (1999, p. 46).

En 1993, dans son article *Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm*, Entman propose une opérationnalisation du concept adaptée aux études médiatiques :

Framing essentially involves selection and salience. To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to

promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation for the item described (1993, p. 52 [emphasis dans le texte original]).

En d'autres mots, le cadrage met en évidence des éléments du réel afin de proposer la définition, l'interprétation, l'évaluation ou encore la résolution d'un problème. Théberge explique que l'effet de mise en évidence sous-entend également, dans le même temps, une invisibilisation : « Lorsqu'il y a cadrage, il y a sélection, mais il y a aussi omission des informations qui sont jugées non pertinentes ou qui ne sont pas cohérentes avec le cadre d'interprétation » (2006, p. 47). En rendant une information plus visible, mémorable ou significative (Entman, 1993), on indique par ailleurs ce qui n'est pas important à retenir ou ce qui est illégitime. L'apport de l'analyse par le cadrage est donc, à la fois, de montrer quelle part du réel est présentée par les acteurs, mais également les omissions, ce qui est à l'extérieur du cadre. Le tout se fait à travers le placement de mots-clés, la répétition ou encore l'association avec des symboles familiers à une culture donnée (Entman, 1993). D'autres stratégies, spécifiquement discursives, comme l'utilisation du langage figuratif (Beelitz et Merkl-Davies, 2019 ; Cox et Schwarze, 2015) ; le recours au registre affectif, aux images (Cox et Schwarze, 2015 ; Turbide et Maxwell, 2020) et aux structures narratives émotives (Aykut et al., 2012 ; Cox et Schwarze, 2015) ; les montées en généralité (Hétet, 1999 ; Lolive, 1997 ; Yates et al., 2013) ou encore le contrôle de la dénomination (Stein, 2019) produisent également des effets de cadrage. Plus encore, sur les plans sémantique, syntaxique et rhétorique, le choix des mots, de types de structure de phrase et d'arguments permettent aussi d'imposer un cadrage particulier.

Bien que les sources utilisent ces stratégies pour imposer leur cadrage d'un enjeu, les cadrages sont également présents dans le travail des journalistes : lors de la sélection de la source et de l'évaluation des arguments ou des acteurs ainsi que lors de la mise en récit de l'information (Hansen, 2010). Les sources ont donc la possibilité d'imposer leurs cadrages à deux moments différents, deux moments qui ne sont pas sans rappeler la division de la production médiatique de Reich (2006) avec une phase initiale de découverte et une phase de collecte d'information. Or, pour faire partie de la phase initiale de découverte, les sources ont besoin d'être perçues comme des sources crédibles et légitimes vis-à-vis de l'événement médiatique : « Because sources are central to the story, the construction of a frame may further be related to source expertise and how it is portrayed. Downplaying one source's credentials while highlighting another's reinforces a particular frame » (Liebler et Bendix, 1996, p. 56). Nous avons vu que la définition

de la prise en charge d'un problème public passe par sa définition (Gilbert et Henry, 2012 ; Vlassopoulos, 2012). Or, s'il est question d'inondations dans certaines régions du Québec, les journalistes ne demanderont pas l'avis des spécialistes de la question climatique tant et aussi longtemps que ces spécialistes ne seront pas, de prime abord, perçus·e·s comme pouvant aider à la prise en charge du problème. Ainsi, la visibilité d'un acteur dans les espaces médiatiques passe par sa capacité à cadrer l'enjeu de manière que son expertise, sa légitimité ou sa crédibilité soit perçue comme essentielle au débat public. Le cadrage de l'information passe également par la mise en scène du discours des sources. En effet, les pratiques journalistiques de sélection et d'intégration de citations témoignent de leurs méthodes de travail, mais dévoilent également leur posture professionnelle :

La façon dont le journaliste traite le discours d'autrui peut être interprété comme un révélateur de la conception qu'il se fait de son rôle en tant que gestionnaire de la parole publique d'autrui. Le journaliste, en effet, dévoile son identité sociale et professionnelle par la manière dont il rapporte les propos d'autrui (Charron, 2002, p. 83).

Les journalistes participent donc au processus de cadrage en modifiant ou en acceptant les cadres que leur présentent leurs sources (Miller et Riechert, 1999). En définitive, la notion de cadrage permet de comprendre que la sélection et l'invisibilisation d'éléments de la réalité sociale d'un acteur sont des processus constitutifs de son rapport au monde. Cela s'applique autant aux journalistes qu'aux sources qui, tous deux, construisent leur vision du monde en sélectionnant des éléments du réel et en en rejetant d'autres dans leurs discours respectifs. Ainsi, les représentations du discours des sources sont ici envisagées comme révélatrices de certaines postures journalistiques (Charron, 2002, 2006), qui peuvent nous renseigner sur les relations qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources.

2.6 Questions spécifiques de recherche

Dans le chapitre 1, nous avons pu constater que la littérature sur les représentations médiatiques de l'environnement se concentre sur les thématiques et les acteurs mobilisés dans les médias. Le tout permet de brosser un portrait du discours médiatique sur l'environnement, et principalement, sur les changements climatiques. Or, peu de recherches s'intéressent à la manière dont les journalistes légitiment et crédibilisent certaines sources et, dans le même temps, en invisibilisent d'autres, à travers leur traitement du discours des sources (Hansen, 2010). Le mémoire entend explorer cette dimension sous-étudiée : la manière de représenter le discours des acteurs d'une controverse. Pour mieux saisir les

enjeux sous-jacents à cette représentation médiatique, l'approche privilégiée émane de la littérature sur le journalisme spécialisé en environnement, sur la médiatisation et sur la relation entre les journalistes et leurs sources. Jusqu'à présent, la recherche sur ces questions s'est majoritairement concentrée sur des études qualitatives priorisant les interviews auprès de journalistes ou de sources. Bien que pertinente, cette approche insiste sur les perceptions des acteurs plutôt que sur le résultat de ces interactions. Le projet de mémoire souhaite plutôt cibler le *résultat* des interactions entre les journalistes et leurs sources, c'est-à-dire le discours journalistique, comme première étape vers la compréhension du phénomène dans un contexte québécois. L'étude de cas sélectionnée est le projet ÉS/Gazoduq qui vise l'implantation d'une usine de liquéfaction de gaz naturel dans la région du Saguenay-Lac-Saint (Québec). Ainsi, pour répondre à la question générale de recherche : « **Comment se manifestent discursivement les relations entre les journalistes et leurs sources au travers de la mise en scène de leurs discours ?** », deux éléments sont nécessaires. D'une part, il importe de connaître les sources et leurs discours tels que présentés dans la presse écrite. Cela permet de savoir quelles sources sont les plus souvent citées par les journalistes dans la controverse du projet ÉS/Gazoduq. D'autre part, la reprise de certains cadrages plutôt que d'autres dans le discours journalistique informe sur la valorisation ou la dévalorisation du discours de sources particulières. Deux questions spécifiques guideront ainsi nos analyses :

1. *Quels types de sources sont citées dans la couverture médiatique du projet ÉS/Gazoduq ?*
2. *Dans la représentation du discours des sources, quels cadrages et quelles tonalités sur le projet ÉS/Gazoduq sont mis de l'avant ?*

Ensuite, il faut s'attarder à la mise en scène du discours des sources en répondant aux questions suivantes :

3. *Quels verbes sont utilisés pour introduire le discours des sources dans le discours journalistique ?*
4. *Quels types de discours rapporté (DR) sont utilisés pour représenter le discours des sources et quelles postures journalistiques ces types de DR mettent-ils en scène ?*

Ces questions spécifiques permettent de répondre à notre question générale de recherche. À travers la réalisation d'une analyse fine du discours journalistique et, plus spécifiquement, de la manière dont les propos des sources sont introduits dans la presse, nous pourrons ainsi mieux comprendre la nature des relations entre les journalistes et leurs sources telles que représentées dans la couverture médiatique de la controverse.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Le troisième chapitre est consacré à la méthodologie utilisée pour répondre à ces quatre questions spécifiques de recherche. Dans un premier temps, nous voyons comment une analyse de contenu soutenue par une approche discursive (Hardy *et al.*, 2004) peut rendre compte de la représentation médiatique des acteurs d'une controverse tout en révélant les relations qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources. Dans un deuxième temps, l'étude de cas choisie, le projet ÉS/Gazoduq, est présentée comme controverse contemporaine mobilisant des acteurs de toute la société civile. Dans un troisième temps, nous détaillons la composition du corpus d'articles de nouvelles ainsi que les éléments de la grille d'analyse.

3.1 L'approche méthodologique

Dans ce mémoire, nous adoptons une approche méthodologique à dominante quantitative dans laquelle des éléments des approches qualitatives sont mobilisés. Afin de répondre à notre question générale de recherche, une démarche inductive s'impose puisque nous visons la compréhension d'un phénomène encore peu exploré (Mongeau, 2008), soit la représentation médiatique du discours des sources dans l'actualité environnementale. Pour ce faire, la méthode de collecte et d'analyse des données retenue est l'analyse de contenu (AC) en raison de sa capacité à décrire un ensemble de communications en tenant compte à la fois du contenu, de la forme et des conditions de production (Bardin, 2007). Plus encore l'AC est pertinente en regard de notre objectif de recherche, car elle permet d'observer le *résultat* de la relation entre les journalistes et leurs sources. En effet, puisque l'analyse intervient toujours après que les discours soient émis, « l'analyse de contenu porte sur les messages tels que les formulent leurs auteurs, à l'occasion d'un acte de communication posé pour lui-même et non comme objet d'analyse » (Bonville, 2006, p. 16). À notre avis, cela permet d'interroger le phénomène tel qu'il se déploie dans les espaces médiatiques et non tel qu'il est perçu par les acteurs. Nous adoptons une posture qui reconnaît que la communication et les médias ont une portée sociale (Bonville, 2006). Dans cette optique, et suivant l'approche de Calabrese et Veniard (2018), nous concevons que la langue participe à la construction du réel. Le résultat des interactions entre les journalistes et leurs sources, c'est-à-dire le discours journalistique, est donc un lieu privilégié pour analyser la construction d'une réalité sociale par l'usage de la langue. De plus, l'AC permet

de répondre à la fois au « quoi ? » (quels thèmes et quels objets sont présents dans le texte) et au « comment ? » (de quelle manière sont présentés ses objets) (Bonville, 2006). De fait, les questions spécifiques 1 et 2 visent à connaître le contenu du discours journalistique : Quelles sont les sources nommées et quels sont leurs discours rapportés ? Les questions spécifiques 3 et 4 servent ensuite à saisir de quelle manière les sources et leurs propos ont été représentés dans le discours journalistique.

Si l'AC est, historiquement, associée à une approche quantitative par sa capacité à établir la fréquence des éléments de la grille d'analyse, elle intègre également une dimension qualitative puisqu'elle demande de regrouper des énoncés qui ne sont jamais identiques au sein de catégories signifiantes (L'Écuyer, 1987). Par ailleurs, Hardy et ses collègues (2004) notent que certaines formes d'AC se rapprochent de l'analyse de discours (AD), notamment en adoptant une approche discursive. Cette approche intégrée à l'AC exige de considérer que le sens d'un énoncé est construit à travers son contexte d'énonciation et son cotexte (l'amont et l'aval des énoncés analysés). De plus, elle instaure un processus de va-et-vient entre le texte et les catégories de la grille d'analyse (Hardy *et al.*, 2004). En ce sens, notre recherche s'inscrit dans une vision inductive et discursive de l'AC qui favorise une posture d'ouverture face au phénomène de la représentation du discours des sources dans le discours journalistique.

3.2 L'analyse de contenu

L'AC regroupe un ensemble procédés de recherche qui visent à collecter, décrire et traiter un corpus de textes de manière systématique à l'aide de catégories (Bonville, 2006). Dans le cadre de notre analyse, nous mobilisons la méthode Morin-Chartier, développée par Violette Naville-Morin¹⁶ et Lise Chartier¹⁷. Basée sur le modèle de Laswell : « Qui ? Dit quoi ? À qui ? À quel moment ? Avec quel effet ? Par quel canal ? » (Leray, 2008), l'AC permet de classer les informations et de décrire un corpus à l'aide de statistiques (Bardin, 2007 ; Richard, 2006 ; Turbide et Duval, 2022). Outre la composition du corpus et la mise en place d'une grille d'analyse, la méthode Morin-Chartier (Leray, 2008) comprend trois étapes :

¹⁶ Sociologue et directrice de travaux universitaires à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris.

¹⁷ Fondatrice du Laboratoire d'analyse de presse de l'Université du Québec à Montréal.

1. « Découper » le contenu des textes du corpus en unités d'informations (UI)
2. Évaluer chacune des UI pour lui attribuer un code de la grille d'analyse
3. Traiter les UI à travers leur saisie dans un logiciel

La première étape vise à séparer le corpus en ce que les chercheuses appellent des « unités d'informations » (UI). Ces unités comprennent une seule idée, un seul thème ou un seul sujet circonscrit à sa plus petite expression. La taille des UI varie beaucoup : elles peuvent être composées d'un seul mot, d'une phrase ou d'un paragraphe. La deuxième étape permet d'attribuer une valeur à ces UI en fonction de la grille d'analyse préétablie comprenant plusieurs catégories. Les catégories sont à la discrétion des chercheur·euse·s, mais comprennent généralement des éléments liés au contexte de production de l'UI tels que la date de publication du texte ou le nom de l'auteur·e ainsi que des éléments propres à la recherche comme des listes de thèmes ou d'acteurs. L'évaluation consiste donc à attribuer à chaque UI un code permettant de noter le thème ou le locuteur dont il a été question dans l'UI. Pour Bonville (2006), la qualité de la catégorisation est garante de l'objectivité et de la rigueur de la recherche : « [e]n définissant de manière univoque les classes qui servent à caractériser les messages et en précisant la manière de le faire, l'analyste s'assure de l'objectivité de son interprétation » (p. 11). La troisième étape, le traitement, souligne l'importance de la saisie des informations dans un logiciel qui permettra de compiler une grande base de données (Leray, 2008).

De manière concrète, les données récoltées sont analysées, dans un premier temps, en fonction de leur fréquence d'apparition dans le corpus. Cette portion quantitative sert à répondre aux questions spécifiques de recherche en identifiant les sources, leur discours et la représentation de leurs propos. Dans un deuxième temps, afin d'approfondir la dimension discursive de l'AC, les unités d'analyse sont analysées de manière qualitative. L'analyse fine du discours des sources s'effectue en croisant les différents éléments de la grille d'analyse et en relisant ces UI pour mieux comprendre les liens entre les données brutes et le contexte d'énonciation. Par ailleurs, la grille d'analyse comprend un espace pour noter, en cours de codification, les UI qui peuvent s'avérer être de bons exemples (ou contre-exemples) d'un phénomène observé. En troisième lieu, une analyse énonciative de l'utilisation des types de discours rapportés s'avère nécessaire pour répondre à la dernière portion de la question spécifique de recherche 4 : *Quels types de discours rapporté (DR) sont utilisés pour représenter le discours des sources et quelles postures*

journalistiques ces types de DR mettent-ils en scène ? Cette analyse est soutenue par les travaux de Charron (2002, 2006) et cherche à repérer les modalités de mise en discours qui permettent d’observer les postures journalistiques sous-jacentes à l’utilisation des différents types de DR.

3.3 Le choix de l’étude de cas

Pour répondre à nos questions de recherche, nous choisissons d’effectuer une étude de cas, car elle « est caractérisée par un souci de rendre compte, selon plusieurs perspectives, de la complexité de la réalité d’une situation particulière qu’on veut mieux comprendre » (Mongeau, 2008, p. 85). En d’autres mots, l’étude du cas de la controverse du projet ÉS/Gazoduc nous permet d’appréhender le phénomène complexe des relations entre les journalistes et leurs sources, et ce, au travers d’un événement circonscrit dans le temps. La comparaison de plusieurs cas est mise de côté pour des raisons de faisabilité¹⁸. Étant donné le peu de littérature empirique sur les relations entre les journalistes et leurs sources dans le cadre d’une controverse environnementale québécoise, il apparaît pertinent de sélectionner une étude de cas située dans la province canadienne. En effet, les analyses sur le sujet se sont principalement intéressées à des discours médiatiques états-uniens ou européens, tel que nous le présentons dans le chapitre 1. En outre, peu de recherches ont été faites au Canada concernant les contraintes structurelles et organisationnelles des JSE (Schäfer et Painter, 2021). La spécificité québécoise est d’autant plus pertinente à analyser que Young et Dugas (2012) suggèrent que le système médiatique québécois se différencie de celui du Canada anglais par ses emprunts à la fois aux traditions du journalisme états-unien et du journalisme français.

Le choix de la controverse entourant le projet ÉS/Gazoduc s’impose comme controverse contemporaine très médiatisée impliquant à la fois les groupes environnementaux et les promoteurs, mais également plusieurs scientifiques, des personnalités publiques ainsi que différents acteurs des gouvernements provinciaux et fédéraux (organismes d’évaluation environnementale, premiers ministres, ministres,

¹⁸ La controverse ÉS/Gazoduc se révèle très volumineuse en termes de documents médiatiques à analyser. Dans le cadre d’une étude préliminaire menée avec le professeur Olivier Turbide au printemps 2021, 776 articles de presse (comportant reportages factuels, lettres d’opinion, éditoriaux et chroniques) ont été relevés de novembre 2018 (début de la mobilisation citoyenne) à mars 2020 (retrait d’un investisseur majeur).

membres de l'opposition, etc.). Cette grande variété d'acteurs mobilisés pour et contre le projet montre l'ampleur de la controverse ainsi que sa résonnance sociale et politique. La controverse du projet ÉS/Gazoduq nous apparaît d'autant plus pertinente qu'elle mobilise des débats publics dans plusieurs arènes (régionales, provinciales et fédérales).

3.4 Le corpus

Le corpus est composé uniquement d'articles de la presse écrite quotidienne québécoise. La presse écrite en format papier et en ligne demeure un support attirant des lecteur·trice·s de divers horizons : « The print media are unique in their ability to provide daily in-depth coverage of a broad variety of stories written for a wide audience » (Young et Dugas, 2011, p. 16). De plus, les données canadiennes les plus récentes du *Digital News Report* montrent que la consommation de l'actualité au travers des sites ou des applications de nouvelles demeurent une pratique courante au pays (Brin *et al.*, 2022). Bien que les relations entre les journalistes et leurs sources s'incarnent également dans les espaces numériques (notamment les réseaux sociaux numériques), le cœur de notre recherche vise précisément les nouvelles d'actualité présentées dans la presse écrite (comme en témoignent les chapitres 1 et 2).

La constitution du corpus est réalisée à l'aide de la base de données médiatiques *Eureka*, qui regroupe les articles de nouvelles de la plupart des journaux francophones québécois, avec les mots-clés du nom du projet ou des compagnies mettant en œuvre le projet, soit la requête suivante : « "Énergie Saguenay" | "GNL Québec" | "Gazoduq" »¹⁹. Pour la sélection des journaux, plusieurs facteurs ont été pris en compte. Dans un premier temps, puisque la presse régionale est moins étudiée dans les études sur la représentation médiatique de l'environnement (Schäfer et Schlichting, 2014), il nous apparaît pertinent d'inclure un quotidien régional à notre corpus. Suivant la région d'implantation du projet, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, *Le Quotidien* est le journal régional sélectionné. Dans un deuxième temps, une part de

¹⁹ Lors de la recherche documentaire, il est apparu rapidement que le nom exact des compagnies et du projet suffit pour avoir accès à tous les articles de presse sur la controverse. En effet, une recherche avec uniquement chacun des termes séparés aboutit à des résultats sans liens avec le projet ÉS/Gazoduq (incluant des informations sur le secteur de l'énergie au Saguenay-Lac-Saint-Jean ou sur le gaz naturel liquéfié, de façon générale).

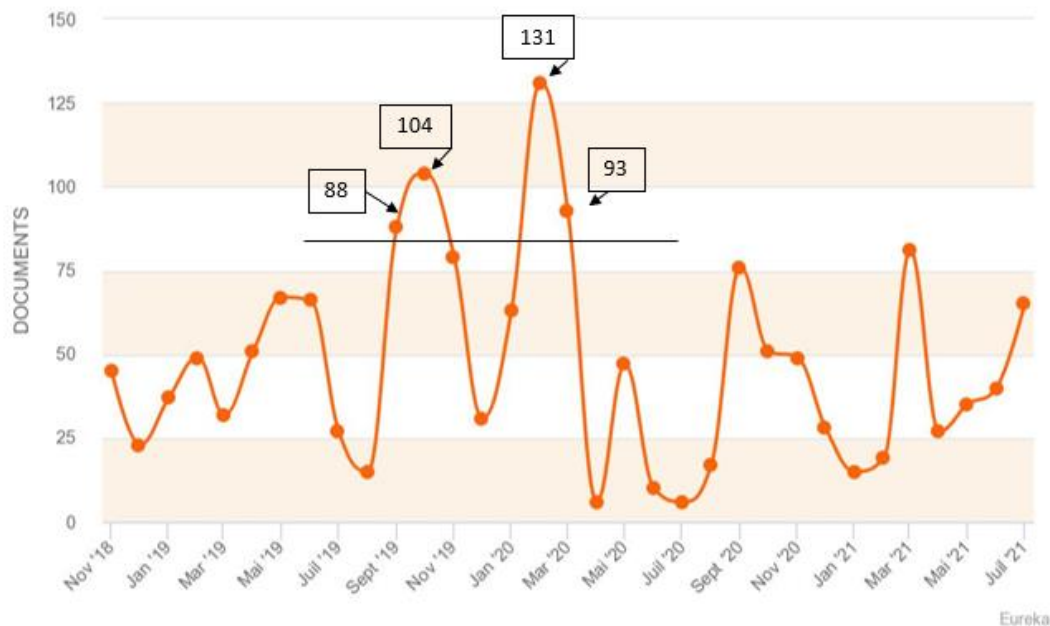
notre échantillon comprend des journaux de portée nationale étant donné les enjeux plus larges soulevés par le projet, la grande mobilisation partout au Québec et la portée de notre question générale de recherche. Les trois journaux nationaux avec le plus haut tirage (*Le Journal de Montréal*, *La Presse* et *Le Devoir*) ont été considérés (Centre d'étude sur les médias, 2022). Cependant, seuls les deux derniers sont retenus en raison de leur influence dans le paysage médiatique québécois : ils emploient des correspondant-e-s parlementaires, produisent des chroniques politiques et sont respectés par le public comme en témoigne le taux de confiance beaucoup plus élevé envers ces quotidiens qu'envers le *Journal de Montréal* (Langlois et al., 2019). Plus encore, Alexandre Shields du *Devoir* et Jean-Thomas Léveillé de *La Presse* sont les seuls journalistes associés uniquement au secteur de l'environnement selon le registre des journalistes membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). En ce sens, puisque notre objet de recherche s'intéresse notamment aux pratiques des JSE, il nous apparaît nécessaire de s'assurer que des articles provenant de ces deux journalistes soient présents dans notre échantillon. Afin de nous assurer de récolter tous les articles produits par les journalistes, notre recherche documentaire a été réalisée à partir de la base de données *Eureka* qui comprend à la fois la version papier et la version en ligne des journaux sélectionnés. À ce titre, les journaux *La Presse* et *La Presse+* sont considérés comme les deux versions d'un même journal et sont regroupés sous l'appellation *La Presse* pour la suite du mémoire.

La controverse entourant le projet ÉS/Gazoduq s'étalant sur plusieurs années (voir Tableau 3.1), un échantillon a été constitué au travers des articles de presse publiés de 2014 à 2021. Pour ce faire, nous avons sélectionné les articles publiés lors de deux plus grands pics d'attention médiatique de la controverse (voir Figure 3.1). Les périodes d'automne 2019 (1^{er} septembre au 31 octobre) et du printemps 2020 (1^{er} février au 31 mars) sont par ailleurs pertinentes en regard de l'objet d'étude puisqu'il s'agit de deux moments où différents acteurs « profitent » d'événements de l'actualité pour imposer leur conception du projet ÉS/Gazoduq. La première période est marquée par les élections fédérales et la mobilisation des opposant-e-s au projet tandis que la deuxième se déroule peu avant les audiences du BAPE alors que l'on assiste à une mobilisation d'acteurs favorables au projet.

Tableau 3.1 Chronologie des deux parties du projet : Énergie Saguenay (ÉS) et Gazoduq

Période 1 <i>Mise en place du projet ÉS</i>	Juin 2014	Présentation du projet à la Ville de Saguenay
	Novembre 2014	Demande de permis d'exploitation à l'Office national de l'énergie
	Novembre 2015	Avis de dépôt au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MELCC)
Période 2 <i>Mobilisation citoyenne</i>	Novembre 2018	Création de la Coalition Fjord
	Septembre 2019	Élections fédérales (début) Rapport de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) Rapport de la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) sur la carboneutralité du projet Grèves pour le climat à travers la province Gazoduq : Annonce de la création d'un fonds de soutien des communautés
	Octobre 2019	Élections fédérales (fin) Fin des consultations avec les parties prenantes Publication d'une lettre signée par 40 économistes
	Novembre 2019	Création du mouvement <i>Je crois en ma région</i>
	Juin 2019	Publication d'une lettre signée par 150 scientifiques contre le projet
	Février 2020	Gazoduq : Lancement des consultations publiques Appui au mouvement <i>Je crois en ma région</i> par le Conseil municipal de Saguenay Création d'une mobilisation pro-GNL Québec (groupe Facebook) Publication d'une lettre de 100 professeur·e·s de l'UQAC BAPE : Premières rencontres d'informations
	Mars 2020	BAPE : Remise en question de l'intégrité du président et consultations publiques reportées dû au contexte sanitaire Retrait d'un investisseur majeur, le fonds Berkshire Hathaway
Période 3 <i>Consultations publiques</i>	Septembre à novembre 2020	BAPE : Consultations publiques (en présentiel et en ligne) Départ du président d'ÉS, Pat Fiore
	Mars 2021	BAPE : Dépôt du rapport au MELCC
	Juin 2021	Départ de la directrice des communications d'ÉS, Stéphanie Fortin
Période 4 <i>Fin de la controverse</i>	21 juillet 2021	Rejet du projet ÉS par le gouvernement provincial

Figure 3.1 Évolution du nombre d'articles par mois du 1^{er} novembre 2018 au 31 juillet 2021 dans *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Quotidien* (graphique produit par Eureka)



Seuls les articles de presse mettant de l'avant des nouvelles d'actualité (soit les reportages factuels ou d'analyse) se retrouvent dans notre corpus. Les articles d'opinion tels que les chroniques, les éditoriaux, les lettres d'opinion ou le courrier des lecteurs sont écartés puisqu'ils ne sont pas soumis au travail de mise en récit des événements de l'actualité quotidienne. Par ailleurs, nous écartons ces textes puisque la norme journalistique de l'équilibre des points de vue, centrale pour l'étude de mise en discours des sources, ne s'applique pas aux éditorialistes ou aux chroniqueur·e·s. Les textes d'agences de presse sont aussi mis de côté pour deux raisons : d'abord, le contexte organisationnel des journalistes d'agence de presse n'est pas le même que celui des journalistes travaillant pour un quotidien. Ensuite, les textes d'agences de presse sont conçus pour être publiés dans plusieurs contextes de production, ce qui ne permet pas d'approfondir les représentations médiatiques locales et provinciales. Pour ce qui est des brèves, rédigées sous forme de compte-rendu et souvent non signées par des journalistes, elles ne présentent pas les mêmes caractéristiques de mise en forme que les reportages factuels ou d'actualité. Ainsi, afin de composer l'échantillon le plus homogène possible en termes de conditions de production, elles ne sont pas incluses dans l'analyse. Enfin, étant donné que ce sont souvent des titreur·euse·s qui se chargent de rédiger les titres et sous-titres, ces éléments discursifs ne seront pas pris en compte dans l'analyse. De façon différente, les citations présentées dans un encadré au milieu des textes sont

considérées comme faisant partie du discours journalistique et sont intégrées à l'analyse. Le Tableau 3.2 présente la composition finale du corpus comprenant 137 reportages factuels ou d'analyse publiés dans *Le Quotidien*, *Le Devoir* et *La Presse* à l'automne 2019 et au printemps 2020.

Tableau 3.2 Composition du corpus final en fonction du nombre d'articles par mois

Journal	Nombre d'articles				Total
	Septembre 2019	Octobre 2019	Février 2020	Mars 2020	
<i>Le Quotidien</i>	13	26	28	22	89
<i>Le Devoir</i>	6	11	6	7	30
<i>La Presse</i>	5	5	5	3	18
Total	24	42	39	32	137

3.5 La grille d'analyse

Dans le cadre de cette recherche, toute séquence textuelle, allant du mot jusqu'à quelques paragraphes, qui concerne le projet ÉS/Gazoduc dans ses dimensions multiples et dont le déploiement se rattache à un même type de discours rapporté (DR) et un même locuteur constitue une unité d'information (UI)²⁰. Ajoutons à cette restriction que les UI traiteront uniquement des éléments de DR, c'est-à-dire les moyens linguistiques utilisés par l'énonciateur pour intégrer à son discours les propos provenant d'un autre locuteur (Komur-Thilloy, 2010). Cette spécification permet de cibler uniquement les discours des sources tels qu'ils sont représentés dans le discours journalistique. Étant donné que notre objectif de recherche est de mieux comprendre les relations entre les journalistes et leurs sources à travers la mise en discours médiatique de ces dernières, les éléments de discours qui ne rapportent pas les propos de sources sont superflus. Nous verrons, dans la section 3.5.5, comment le DR sera identifié dans le discours journalistique.

²⁰ Cette définition de l'UI est inspirée de la définition proposée pour la codification d'un corpus de presse lors d'une étude préliminaire effectuée au printemps 2021 : Construction de la légitimité d'un discours de défense de l'environnement (Turbide et Babin, 2021). Une UI peut contenir plus d'un verbe introducteur, mais doit conserver le même type de DR.

Afin de répondre à nos questions spécifiques, une grille d'analyse a été constituée. Elle est largement inspirée de la perspective de Charron (2002, 2006) quant aux lieux au travers desquels les journalistes peuvent inscrire leur identité professionnelle : dans le choix des locuteurs et des propos cités, dans les cadrages mis de l'avant, dans le choix du type de DR et dans l'introduction des propos rapportés. Dans un premier temps, les métadonnées sont récoltées : date de l'article, nom du journal, titre et auteur-e de l'article. Dans un deuxième temps, des catégories sont constituées pour l'identification des sources citées dans le discours journalistique : nom et désignation de la source et type d'acteur. Cette dernière catégorie vise à regrouper les sources sous leur statut d'énonciateur pour comparer le traitement qui leur est accordé. Dans un troisième temps, le discours des sources tel que rapporté est qualifié en fonction des catégories suivantes : le(s) cadrage(s) mis de l'avant dans la couverture médiatique et la tonalité de l'UI par rapport au projet ou au promoteur. Dans un quatrième temps, des catégories sont proposées pour cerner les modalités discursives utilisées par les journalistes pour rapporter/représenter les propos des sources : le type de DR, le contexte de collecte d'information ainsi que le(s) verbe(s) introduisant les propos rapportés. Le Tableau 3.3 présente en détail cette grille d'analyse : les catégories, les codes utilisés et les questions spécifiques qui y sont associées. Plusieurs codes peuvent être utilisés pour une seule catégorie si jugée nécessaire, par exemple, lorsque le DR est celui de plusieurs acteurs ou lorsque plusieurs cadrages sont présents dans une même UI. Des explications sur certaines catégories suivront ce tableau²¹. À titre de rappel, les questions spécifiques de recherche sont les suivantes :

1. *Quels types de sources sont citées dans la couverture médiatique du projet ÉS/Gazoduq ?*
2. *Dans la représentation du discours des sources, quels cadrages et quelles tonalités sur le projet ÉS/Gazoduq sont mis de l'avant ?*
3. *Quels verbes sont utilisés pour introduire le discours des sources dans le discours journalistique ?*
4. *Quels types de discours rapporté (DR) sont utilisés pour représenter le discours des sources et quelles postures journalistiques ces types de DR mettent-ils en scène ?*

²¹ Tout comme la définition de l'UI, la grille d'analyse proposée est inspirée d'un travail exploratoire réalisé au printemps 2021 avec le professeur Olivier Turbide et dont les résultats préliminaires ont été présentés dans le cadre du 8^e et 9^e Congrès des associations francophones de science politique (Turbide et Babin, 2021). Néanmoins, étant donné l'étendue du corpus comparativement à l'étude exploratoire réalisée et les objectifs de recherche distincts poursuivis dans le mémoire, la chercheuse a modifié et ajouté des catégories et des codes durant la collecte de données pour demeurer en phase avec la démarche inductive de la recherche.

Tableau 3.3 Grille d'analyse : les catégories et les codes en fonction des questions spécifiques de recherche

Catégories	Codes		Questions spécifiques (QS)
Numéro de référence de l'article	Initiales du journal + numéro de l'article		Référencement
Date	AAAA-MM-JJ		Informations contextuelles
Nom du journal	<i>Le Quotidien</i> <i>Le Devoir</i> <i>La Presse</i>		Informations contextuelles
Titre de l'article	Inscrire tel quel		Informations contextuelles
Journaliste	Nom, Prénom		Informations contextuelles
UI	Inscrire telle quelle		Référencement
Nom de la source	Nom, Prénom		QS1
Désignation de la source	Inscrire telle quelle		QS1
Type d'acteur	1) Promoteurs	a. GNL Québec b. Gazoduq	QS1
	2) Acteurs politiques fédéraux	a. Gouvernement sans mention du locuteur / Parti libéral du Canada b. Premier ministre du Canada (porte-parole/membre de son cabinet) c. Ministre de l'Environnement (porte-parole/membre de son cabinet) d. Membres du gouvernement (député·e·s ou autre ministre) e. Membres d'un parti de l'opposition f. Autre	
	3) Acteurs politiques provinciaux	a. Gouvernement sans mention du locuteur / Coalition Avenir Québec b. Premier ministre du Québec (porte-parole/membre de son cabinet) c. Ministre de l'Environnement (porte-parole/membre de son cabinet) d. Membres du gouvernement (député·e·s ou autre ministre) e. Membres d'un parti d'opposition f. Autre	
	4) Acteurs politiques municipaux		
	5) Acteurs environnementaux		

	6) Acteurs économiques	
	7) Acteurs juridiques	
	8) Acteurs scientifiques	
	a. Chercheur·euse·s universitaires b. Associé·e·s à une instance gouvernementale c. Associé·e·s à une entreprise privée d. Autre affiliation e. Aucune affiliation nommée	
	9) Représentant·e·s des communautés autochtones	
	10) Commentateur·trice·s, intellectuel·le·s, personnalités publiques	
	11) Citoyen·ne·s	
	12) Acteurs industriels	
	13) Autre	
Cadrage	1) Aucun cadrage à propos du projet 2) Environnemental 3) Énergétique 4) Économique 5) Légal et réglementaire 6) Logistique et technique 7) Social 8) Politique 9) Scientifique 10) Régional 11) Maritime	QS2
Tonalité	1) Favorable 2) Défavorable 3) Équilibré 4) Informations factuelles 5) Aucune tonalité	QS2
Type de DR	1) Discours rapporté direct (DD) 2) Discours rapporté indirect (DI) 3) Discours mixte (DM)	QS3
Verbe introducteur	Verbe transposé à l’infinitif Noter les éléments modélisateurs	QS3
Contexte de collecte d’information	1) Aucune mention 2) Conférence ou point de presse 3) Interview avec l’auteur·e du texte 4) Interview fait par un·e autre auteur·e 5) Communiqué de presse 6) Documents (rapports, plans, mémoires, jugement de la cour, échanges de courriels ou de lettre, etc.) 7) Publications sur les médias sociaux 8) Activités parlementaires/Activités des conseils municipaux/Tables régionales/Débats pour les élections 9) Dans les médias traditionnels	QS3

	10) Propos entendus dans le cadre de manifestations ou de rencontres de mobilisations 11) Propos entendu dans le cadre d’audiences publiques, de séances d’informations ou de conférences 12) Autre	
Commentaires	Notes personnelles	

3.5.1 Journaliste

Cette catégorie permet de comparer la représentation médiatique des sources entre les journalistes généralistes ou spécialisée-e-s dans d’autres domaines (économie, politique, culture, etc.) avec celle des JSE. Pour identifier les JSE dans le corpus, une recherche documentaire a été effectuée en deux étapes. D’abord, nous avons repéré, dans le répertoire des membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), les noms des journalistes liés au secteur « environnement » et à un maximum de trois autres secteurs d’activité. En recherchant un maximum de quatre secteurs en tout, nous étions certaines de ne pas oublier de journalistes tout en nous assurant que la spécialisation environnementale soit présente. Un second tri a été fait en fonction du type de média (radio, télévision, magazines) qui ne correspond pas à notre objet d’étude. Enfin, nous sommes allées sur différentes plateformes en ligne (*Twitter*, *LinkedIn*, *Muck Rack* et, dans certains cas, *Facebook*) pour vérifier si les journalistes s’approprient le titre de JSE. Seuls Alexandre Shields du *Devoir*, Jean-Thomas Léveillé de *La Presse* et Étienne Leblanc d’*ICI Radio-Canada* se sont identifiés comme JSE. Le média national *ICI Radio-Canada* étant exclu de notre corpus en raison de sa portée transcanadienne, seuls Alexandre Shields et Jean-Thomas Léveillé sont qualifiés de JSE dans le présent mémoire.

3.5.2 Désignation de la source

Cette catégorie sert à noter si la manière de nommer une source lui confère un statut particulier, notamment sur le plan de la crédibilité et de la légitimité. Ainsi, à partir d’une analyse qualitative fine, sensible à la présence de formes axiologiques, il est possible de constater si une désignation participe à une valorisation ou une dévalorisation des acteurs. À titre d’exemple, Robert Michaud est présenté comme un : « [s]pécialiste du béluga depuis plus de 35 ans » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 17-02-2020).

L'emphase mise sur le nombre d'années de travail du scientifique ainsi que la mention « spécialiste » tend à rendre son discours plus crédible. Elle rappelle que Robert Michaud détient des connaissances spécialisées sur les bélugas en plus d'être expérimenté. La désignation valorise ainsi le discours de l'acteur, en faisant de Robert Michaud une source hautement légitime pour s'exprimer sur le sujet des bélugas.

3.5.3 Cadrage

Tel que décrit dans la section 2.5 du cadre théorique, les cadrages offrent une grille de lecture particulière pour interpréter une situation, mettant en évidence certains aspects de la nouvelle et, du même coup, en invisibilisant d'autres (Entman, 1993 ; Lemarier-Saulnier, 2016 ; Théberge, 2006). Les cadrages présentés sont le résultat d'un va-et-vient entre les données et la grille de codification afin de refléter les cadrages représentés dans le discours journalistique du projet ÉS/Gazoduq. Plusieurs cadrages peuvent se superposer dans la même unité d'analyse afin de tenir compte des visions du monde complexes mises de l'avant dans le discours des sources. Le Tableau 3.4 présente les différents cadrages retenus : nom du cadrage, définition et illustration de celui-ci.

Tableau 3.4 Présentation des différents cadrages comprenant une définition et une illustration

Nom du cadrage	Définition	Illustration
Aucun cadrage	L'UI ne traite pas du projet ÉS/Gazoduq	« Par ailleurs, l'équipe [de GNL Québec] a souhaité réitérer ses valeurs et souligner son ouverture à la discussion avec les groupes d'opposants » (Samuel Duhaime, <i>Le Quotidien</i> , 12-02-2020)
	Dans le DR, on ne fait qu'appuyer ou rejeter le projet sans explications	« Jusqu'ici, seuls les conservateurs ont signifié leur appui formel au gazoduc » (Simon-Olivier, Lorange, <i>La Presse</i> , 25-09-2019)
Cadrage environnemental	Lutte aux changements climatiques, quantité de GES, politiques en matière de climat, protection des bélugas, impacts sur la faune et la flore, etc.	« Dans une lettre publiée en juin 2019 dans <i>Le Devoir</i> , plus de 160 scientifiques demandaient le rejet du projet, le jugeant "incompatible" avec la lutte contre les changements climatiques » (Alexandre Shields, <i>Le Devoir</i> , 01-02-2020)
	Les UI concernant le BAPE relèvent à la fois du cadrage <i>environnemental</i> et du cadrage <i>légal/réglementaire</i> pour tenir	« En ce qui concerne GNL Québec, Dominique Anglade [députée du Parti libéral du Québec] affirme attendre les

	compte du fait qu'il s'agit d'un mécanisme réglementaire, mais dont l'objectif est intrinsèquement lié aux enjeux environnementaux du projet	résultats du BAPE » (Anne-Marie Gravel, <i>Le Quotidien</i> , 24-10-2019)
Cadrage énergétique	Production de l'énergie, efficacité énergétique, transition énergétique, exportation de gaz, type de gaz exporté, développement de l'industrie gazière	« Il [Jason Kenny, Premier ministre de l'Alberta] s'est réjoui que son homologue québécois soit "favorable à l'exportation du gaz liquéfié" » (Louise Leduc, <i>La Presse</i> , 05-02-2020)
	On insiste sur le type d'énergie utilisée dans le projet ou le type d'énergie qui sera remplacé par le projet	« Le promoteur GNL Québec assure que son projet est bon pour l'environnement parce qu'il offrira une énergie de transition qui remplacera d'autres énergies plus polluantes, comme le charbon et le mazout » (Audrey Ruel-Manseau, <i>La Presse</i> , 15-10-2019)
	Lorsqu'il est question du marché mondial des énergies, de la progression du gaz dans ce marché ou encore des acheteurs du gaz, le cadrage énergétique est jumelé au cadrage économique	« "On peut développer l'expertise, le gaz est en progression constante, la demande est forte, c'est un projet qu'on a la chance d'avoir chez nous, un projet qui va être plus vert qu'ailleurs", dit Richard Martel, député conservateur de Chicoutimi–Le Fjord » (Vincent Brousseau-Pouliot, <i>La Presse</i> , 06-09-2019)
Cadrage économique	Développement économique, création d'emploi, question de main d'œuvre	« Les municipalités et communautés situées au Québec se partageraient 34 des 36 millions, selon la formule proposée hier par le promoteur Gazoduc » (Hélène Baril, <i>La Presse</i> , 13-09-2019)
	Liens entre et avec les différentes industries et entreprises	« "La région est habituée à l'industrie, on n'a pas peur, on a toujours vécu avec ça" — Michel Potvin, maire suppléant et président de Promotion Saguenay » (Hélène Baril, <i>La Presse</i> , 13-09-2019)
	Financement du projet, investisseurs du projet	« Dans un communiqué, Gazoduc confirme la perte d'un investisseur potentiel important, mais assure que le projet demeure viable » (Anne-Marie Gravel, <i>Le Quotidien</i> , 05-03-2020)
	Les UI traitant du marché du carbone sont jumelés avec le cadrage <i>environnemental</i>	« L'organisme [Planetair] souligne que, selon les projets et les régions du monde, le prix de la compensation pour chaque tonne de carbone peut aisément varier de 1 \$ à plus de 25\$ » (Alexandre, Shields, <i>Le Devoir</i> , 15-10-2019)

Cadrage légal ou réglementaire	Éléments reliés à la justice (Loi sur les espèces en péril), aux normes environnementales (se conformer ou non aux règles)	« Pêches et Océans Canada soutient que l'évaluation des impacts du transport maritime sur l'espèce est tout simplement "incomplète" et qu'elle ne s'appuie pas sur les "connaissances actuelles" » (Alexandre Shields, <i>Le Devoir</i> , 03-09-2019)
	Les éléments de logistique du BAPE comme le lieu des consultations publiques, l'endroit où trouver les informations sur le mandat (par exemple, sur le site web de l'organisme) ainsi que le report du BAPE à cause de la COVID- 19 n'a pas été lié au cadrage <i>environnemental</i>	« Le ministre [de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques, Benoît Charrette] a donc choisi de retirer le mandat qu'il avait accordé au BAPE concernant le projet d'exportation de gaz naturel liquéfié, et ce, "à la suite des directives annoncées par le gouvernement du Québec au sujet de la pandémie de la COVID-19" » (Alexandre Shields, <i>Le Devoir</i> , 13-03-2020)
Cadrage logistique et technique	Logistique : choix du site pour l'usine ou du tracé du gazoduc, gestion/échancier du projet et sa mise en service	« "Pour le moment, notre échancier reste inchangé et notre décision finale d'investissement est toujours prévue pour 2021 une fois l'ensemble des étapes et processus d'autorisation du projet seront terminées", a précisé Mme Fortin [Stéphanie Fortin, porte-parole de GNL Québec] » (Alexandre Shields, Guillaume Bourgeault-Côté et Marie-Michèle Sioui, <i>Le Devoir</i> , 06-03-2020)
	Technique : procédés industriels utilisés, expertise pratique d'une industrie, réalisation d'études d'ingénierie, comparaison des conduites de gaz, composantes techniques du projet, technologie des méthaniers pour qu'ils soient plus silencieux, gestion du risque	« En plus du déboisement pour le gazoduc, de nouvelles "routes d'accès permanentes" seront construites le long du tracé. En phase de construction, du "dynamitage" est également prévu, de même que la construction de diverses "infrastructures temporaires" pour enfouir le gazoduc » (Alexandre Shields, <i>Le Devoir</i> 30-10-2019)
Cadrage social	Enjeux sociaux variés comprenant la sécurité de la population, les enjeux affectant les Premiers Peuples, l'acceptabilité sociale du projet, l'utilisation du territoire, la participation à des consultations publiques et l'insistance de la mobilisation en cours	« "Aujourd'hui, on lance un message clair aux gouvernements : il n'y a pas plus d'acceptabilité sociale pour le gazoduc GNL que pour le pipeline d'Énergie Est", affirme Adrien Guibert- Barthez, co-porte-parole de la Coalition Fjord » (Anne-Marie Gravel, Denis Villeneuve et Pierre-Alexandre Maltais, <i>Le Quotidien</i> , 19-09-2019)
	Le cadrage <i>social</i> est lié avec le cadrage <i>régional</i> lorsqu'il est question des tensions sociales que soulève le projet, notamment le fait que la population à l'extérieur du	« "On assiste depuis plusieurs mois à une mobilisation contre les projets comme celui d'Énergie Saguenay. Je vous dis que pour notre avenir, ce n'est pas à des gens de l'extérieur de nous dire quoi faire chez

	Saguenay-Lac-Saint-Jean se prononce sur le projet	nous" — Josée Neron, mairesse de Saguenay » (Stéphane Bégin, <i>Le Quotidien</i> , 24-10-2019)
Cadrage politique	Aspects électoraux du projet (positionnement des acteurs politiques ou commentaire sur la valeur des propos ou des actions), demandes d'actions politiques, dépôt d'un projet de Loi, politiques publiques, questions de lobbyisme, compétences entre les paliers gouvernementaux : municipaux, provinciaux et fédéraux	« "[...] Si les partis sont sérieux dans leurs prétentions vertes, ils n'ont pas d'autre choix que de s'opposer à ce projet qui menace le climat et la biodiversité. Tous les partis et nos institutions devraient être sur la même page d'une vision holistique qui permet à tout le monde de tendre rapidement vers une transition juste à savoir un New Deal Vert", affirme Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat Énergie à Greenpeace Canada, dans un communiqué » (Anne-Marie-Gravel, <i>Le Quotidien</i> , 05-09-2019)
Cadrage scientifique	UI invitant à écouter la science, insistance ou valorisation de la rigueur scientifique d'un rapport, attendre les résultats d'études scientifiques, tenir compte (ou non) des connaissances scientifiques actuelles, contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques	« Au terme d'un rapport de 104 pages qui contient les démarches, analyses et veilles technologiques réalisées par l'équipe de la chaire [en éco-conseil de l'UQAC], il est recommandé à GNL Québec d'évaluer sérieusement quatre secteurs prioritaires qui permettraient d'aspirer à atteindre la carboneutralité » (Louis Tremblay, <i>Le Quotidien</i> , 09-09-2019)
Cadrage régional	Éléments en lien avec les populations locales : gains/pertes pour les municipalités ou la région, mouvement <i>Je crois en ma région</i>	« Pour la région, ce projet est "très intéressant", dit-il [maire suppléant de Saguenay et président de Promotion Saguenay] » (Hélène Baril, <i>La Presse</i> , 13-09-2019)
Cadrage maritime	Transport/trafic maritime, développement du port de Grande-Anse, « super-méthaniers »	« La coalition [Coalition Fjord] s'inquiète notamment de l'accroissement du trafic maritime projeté dans le fjord du Saguenay et de l'augmentation des gaz à effet de serre » (Fanny Lévesque, <i>La Presse</i> , 26-09-2019) « Selon lui [Carl Laberge, directeur général de Port de Saguenay], lorsque l'ACEE demande d'analyser la possibilité de relocaliser les projets prévus à Grande-Anse, il s'agit d'une question non envisageable » (Denis Villeneuve, <i>Le Quotidien</i> , 10-09-2019)

3.5.4 Tonalité

La tonalité est évaluée à partir de la question suivante, inspirée de la méthode Morin-Chartier (Leray, 2008) : « Est-ce que ce que l'on me dit dans ce DR à propos du projet ou du promoteur est favorable, défavorable, équilibré ou factuel à l'égard du projet ou de son promoteur ? ». L'emphasis de la question est mise sur la tonalité du DR et non sur la représentation du DR afin de demeurer le plus près possible de la vision du projet par les acteurs cités²². La question de recherche formulée par Morin et Chartier « force [la codeuse] à coder strictement le message tel qu'il est *émis* par l'auteur et à se désintéresser du message tel qu'il est *perçu* par les lecteurs » (Leray, 2008, p. 72, [l'emphasis est dans le texte original]). De plus, étant donné que la chercheuse s'est mobilisée contre le projet (tel que mentionné en avant-propos), un échantillon aléatoire des UI de cette catégorie d'analyse a été validé par une autre personne pour diminuer les biais personnels dans le choix des codes²³. Au total, 57 UI ont été analysées par une collègue, comprenant neuf UI par journal sélectionnées au hasard, auxquels nous avons ajouté certaines UI dont l'évaluation pouvait être biaisée par notre posture personnelle vis-à-vis du projet. Puisque cette première étape a montré une très grande similarité dans la codification, nous avons arrêté le test inter-codeuse à ces 57 UI. Afin de nous guider dans l'évaluation de la tonalité des UI, nous avons prêté une attention particulière aux termes axiologiquement orientés tels que bon/mauvais, normal/anormal ou merveilleux/hideux. Au-delà des termes subjectifs présents dans le discours, la présentation d'arguments pour ou contre le projet constitue également un indice pertinent pour l'identification de la tonalité du DR, et ce, même si les énoncés sont rédigés de manière factuelle. En effet, dans la méthode Morin-Chartier, on prend en compte la sélection de l'information par les journalistes :

Sachant que le média, ou l'auteur, a choisi de publier cette information plutôt qu'une autre, le fait de la rapporter sur un ton factuel ne modifie pas l'évaluation positive de l'unité d'information qui en traite puisque son contenu est intrinsèquement favorable (une hausse des profits est une bonne nouvelle). L'unité sera donc codée au positif. (Leray, 2008, p. 75)

²² En effet, certains discours encadrant les propos rapportés des acteurs sont susceptibles de modifier la tonalité de l'UI. Prenons, par exemple, l'UI suivante : « Même si cette conduite d'un mètre de diamètre transportera principalement du gaz naturel exploité par fracturation, Gazoduq estime que le projet s'inscrit dans un contexte de lutte contre les bouleversements climatiques » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 30-10-2019). Ici, nous constatons que la tonalité de Gazoduq est très favorable au projet bien que l'expression « même si » montre que le journaliste remet en question les propos du promoteur.

²³ Cette collègue n'a pas suivi de près la controverse entourant le projet ÉS/Gazoduq et détient des compétences en analyse de discours, méthode qu'elle a utilisée dans le cadre de son mémoire de maîtrise. Nous la remercions de son aide bénévole.

Cette manière d’analyser la tonalité permet de rendre compte du contenu du DR plutôt que de sa formulation. En outre, certaines UI ne portent pas sur le projet ÉS/Gazoduq ou ses promoteurs même s’ils sont en lien avec la controverse. Le Tableau 3.5 présente les différentes tonalités de la grille de codification, leur définition et un exemple en guise d’illustration. Dans la section « Hors-propos », on peut constater qu’une attaque personnelle envers un-e adversaire politique sort de la tonalité sur le projet ou les promoteurs même s’il s’agit d’un discours élaboré dans le cadre de la controverse.

Tableau 3.5 Présentation des différentes tonalités comprenant une définition et une illustration

Tonalité	Définition	Illustration
Favorable	L’UI sous analyse <i>présente un discours favorable</i> au projet ou à son promoteur	« Le ministre [de l’Économie, Pierre Fitzgibbon] a précisé que le projet de GNL Québec pourrait être "bon" si le gaz naturel qui sera liquéfié à l'usine sert à "remplacer" des énergies plus polluantes, comme le charbon » (Alexandre Shields, <i>Le Devoir</i> , 23-10-2019)
Défavorable	L’UI sous analyse présente un <i>discours défavorable</i> au projet ou à son promoteur	« Qui plus est, le promoteur n'a mené aucune étude pour tenter de trouver un emplacement qui serait situé en dehors de l'habitat essentiel du cétacé, alors que la Loi sur les espèces en péril l'exige » (Alexandre Shields, <i>Le Devoir</i> , 23-09-2019)
Équilibré	L’UI sous analyse présente <i>de façon équilibrée des éléments de discours favorables et défavorables</i> au projet ou à son promoteur Cette catégorie intègre les propos visant l’acceptation du projet, mais en fonction de certaines conditions	« Le Nouveau Parti démocratique s'est dit "ouvert" au projet, mais exigera "des garanties" des promoteurs » (Fanny Lévesque, <i>La Presse</i> , 26-09-2019)
Aucune tonalité	L’UI sous analyse présente des informations factuelles ou contient une recommandation ou une suggestion <i>qui ne qualifie positivement ou négativement</i> le projet ou son promoteur Cette catégorie inclut les DR qui se rapportent au fait de ne pas vouloir se prononcer en faveur ou en défaveur du projet ainsi que ceux décriant le processus d’évaluation du BAPE	« "En ce moment, on est en plein processus d'évaluation environnementale. C'est une liste de questions qui a été émise par l'ACEE pour approfondir des éléments qui sont en lien avec notre étude d'impacts. Ce n'est pas une décision sur le projet, ce n'est pas un rapport officiel de quelque manière que ce soit", a-t-elle affirmé d'entrée de jeu [Stéphanie Fortin, directrice des affaires publiques de GNL Québec] » (Myriam Arsenault, <i>Le Quotidien</i> , 04-09-2019)

Hors-propos	L'UI sous analyse présente un discours qui n'est pas en lien avec le projet ou le promoteur	« "Les propos de Mme Ghazal sont stupéfiants et démontrent une incompréhension totale de la dynamique régionale", écrit Mme Trudel [Karine Trudel, porte-parole du mouvement <i>Je crois en ma région</i>] dans un communiqué » (Normand Boivin, <i>Le Quotidien</i> , 13-02-2020)
--------------------	---	---

3.5.5 Type de discours rapporté et verbe introducteur

Le discours rapporté (DR) renvoie aux propos énoncés par un locuteur qui sont inclus dans le discours de l'énonciateur. Dans le cadre de cette analyse, trois types de DR sont analysés : le discours rapporté direct, le discours rapporté indirect et les formes de discours mixte. Le *discours rapporté direct (DD)* rend compte, mot pour mot, de ce qui a été dit par un autre locuteur. Du moins, c'est dans la reprise fidèle des propos que réside la prétention de ce type de DR. Il servirait d'attestation, de preuve qu'il s'agit bien de la parole de l'autre locuteur (Sarfati, 2018). Cependant, la parole de l'autre locuteur n'en reste pas moins modifiée par le contexte : « le fait même d'inscrire l'énoncé d'un autre à l'occasion de ma propre prise de parole projette l'énoncé ainsi rapporté dans une nouvelle situation d'énonciation » (Sarfati, 2018, p. 59). Le DD est visible au travers de marques typographiques : les deux points, les guillemets ou tirets (généralement dans les textes littéraires), mais aussi par les indices linguistiques qui entourent le DR tels que les verbes introducteurs et les incises. Ces verbes introducteurs sont importants pour notre recherche puisqu'ils peuvent, dans certains cas, laisser transparaître un jugement de valeur à propos des énoncés rapportés :

Ces indices qui bordent et accompagnent le fragment discursif *rapporté tel quel* peuvent paraître neutres (*dire*), mais ils peuvent aussi bien emporter un jugement du locuteur à son égard (*prétendre, s'imaginer*) ou sur la façon dont les paroles ont été prononcées (*crier, murmurer*) (Sarfati, 2018, p. 60), [emphasis dans le texte original]).

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons intégré à notre grille d'analyse une catégorie sur les verbes introducteurs. Pour soutenir l'analyse qualitative des verbes introducteurs, une classification

inductive a été créée pour regrouper les verbes introducteurs selon leur fonction grammaticale²⁴ (voir *Annexe A*).

Le *discours rapporté indirect (DI)*, quant à lui, est le résultat d'une traduction, d'une transposition ou d'un résumé des propos de l'autre locuteur (Sarfati, 2018). Il s'agit alors d'une « reformulation sémantique globale qui opère directement sur leur sens ou leur contenu [celui des propos rapportés] » (Sarfati, 2018, p. 61). Contrairement au DD, il n'y a pas d'indices typographiques pour marquer les propos rapportés. Ce sont plutôt des verbes introducteurs suivis d'un subordonnant (il répondit *que*, elle demande *si*) qui permettent de discerner le DI dans les textes (Sarfati, 2018). L'ajout d'un subordonnant met également de l'avant le fait que, dans le DI, les propos rapportés de l'autre locuteur sont subordonnés au discours de l'énonciateur. En d'autres mots, le DR de la source perd son autonomie discursive puisque c'est la traduction, la transformation qui apparaît dans le discours journalistique (Komur-Thilloy, 2010).

Outre ces deux formes de DR, d'autres types de DR ont été mis en évidence dans la presse écrite, notamment par Komur-Thilloy (2010) et Rosier (2002) : les formes de *discours mixte (DM)*. Ces formes hybrides mettent en place, d'abord, des éléments du DI dans lequel on introduit, par la suite, des éléments de DD. Le DM peut contenir un verbe introducteur ou non, mais il sera toujours construit avec le signe typographique marquant le DD, c'est-à-dire les guillemets. L'exemple 1 montre que le DD introduit dans le DM sert souvent à montrer que certains termes utilisés ne sont pas pris en charge par le journaliste, mais ont été mentionnés par la source. Dans l'exemple 2, il n'y a pas de verbe introducteur, mais un segment de l'énoncé a été attribué à une source.

- 1) « Le montant des indemnités qu'elle [l'entreprise Gazoduq] propose équivaut à ce qu'elle verserait en taxes sur des terres privées, une formule qu'elle qualifie d' "assez unique" » (Hélène Baril, *La Presse*, 13-09-2019)
- 2) « Le fonds américain [Berkshire Hathaway] avait déjà réalisé sa "revue diligente" du projet » (Denis Lessard et Gabriel Béland, *La Presse*, 05-03-2020)

²⁴ Le classement des verbes dans chacune des fonctions grammaticales a été validé par le dictionnaire en ligne du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL).

Ce discours est marqué par la subordination du discours du locuteur au discours de l'énonciateur, mais avec un désir de distanciation des propos rapportés : « Un des moyens permettant au journaliste de rapporter les paroles d'autrui, tout en s'y distanciant, est d'introduire dans son propre discours, dont il est responsable, des fragments du message d'origine » (Komur-Thilloy, 2010, p. 174). Les formes mixtes introduisent alors un commentaire sur le choix des mots ou sur une expression en utilisant la marque du DD.

3.5.6 Contexte de collecte d'informations

Cette catégorie fait référence au contexte dans lesquels les journalistes obtiennent leurs renseignements, si cela est inscrit dans le texte. Cette catégorie est inspirée des travaux de Charron (2002, 2006) sur les DR dans le discours des journalistes politiques. Dans la période de 1945 à 1955, le discours des sources provient généralement des assemblées délibérantes comme les conseils municipaux ou les travaux parlementaires. Pour l'auteur, cela témoigne d'une posture de validation des paroles rapportées : le DR détient une valeur intrinsèque par le lieu dans lequel il a été prononcé. En d'autres mots, il peut être publié parce qu'il a été énoncé dans ce contexte institutionnel. Dans le même ordre d'idée, certain·e·s journalistes québécois·e·s interviewé·e·s par Francoeur (2017) exposent que la reprise d'extraits des communiqués de presse permet, certes, une rapidité dans la production du reportage, mais peut aussi être un gage d'authenticité du DR, car il est considéré comme le discours officiel de la source. Cette section est donc utile pour comprendre quels sont les lieux d'échanges entre les journalistes et leurs sources ainsi que pour révéler les indices du travail de cueillette d'informations. Par exemple, en fonction du contexte d'énonciation, la reprise de propos d'un autre média peut signifier une difficulté ou une critique quant à l'accès direct à une source d'information. Cette catégorie de la grille d'analyse sert à récolter des informations permettant d'enrichir l'analyse qualitative autour de la mise en discours de certaines sources. Les données quantitatives de cette catégorie ne sont pas comptabilisées ou analysées.

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

La présentation des résultats s’effectue en trois temps. D’abord, à travers une analyse quantitative, nous présentons les quotidiens et les journalistes ayant couvert la controverse ainsi que les principales sources, cadrages et tonalités mobilisés dans la couverture médiatique. Ensuite, le discours de chaque principal type d’acteurs est détaillé en fonction des cadrages et de la tonalité rendus visibles dans le discours journalistique. De plus, les verbes mobilisés pour introduire leurs discours sont analysés afin de saisir quelle posture d’énonciation se dégage de la couverture médiatique des différentes sources. Enfin, l’analyse des types de DR utilisés par les journalistes vise à mettre de l’avant les postures journalistiques sous-jacentes à la mise en forme de l’information.

4.1 Analyse quantitative des propos rapportés dans la presse

Cette section vise à mettre de l’avant les données quantitatives du corpus pour en brosser un portrait général. Elle se divise en deux volets : la présentation des informations d’identification des articles (nombre d’articles, nombre d’unités d’information et journalistes couvrant la controverse) suivie de la présentation des principales sources mobilisées, des principaux cadrages visibles dans le corpus ainsi que de la tonalité globale des acteurs sur le projet ÉS/Gazoduq.

4.1.1 Présentation des informations d’identification des articles

Le nombre d’articles publiés lors des deux périodes d’analyse, soit automne 2019 et printemps 2020, montre que le projet ÉS/Gazoduq est marqué par une couverture régionale significative. En effet, *Le Quotidien* est le journal ayant produit le plus d’articles : 65 % des articles de l’ensemble du corpus lui sont attribués pour un total de 50,7 % des unités d’information (UI) produites. Le reste de la couverture est partagée entre les deux journaux nationaux analysés : *Le Devoir* (21,9 % des articles) et *La Presse* (13,1 % des articles) (voir Tableau 4.1).

Tableau 4.1 Nombre d'articles par journal en fonction de la période, exprimé en fréquence absolue et relative

Journal	Automne 2019		Printemps 2020		Total	
	Fréquence absolue (nombre d'articles)	Fréquence relative (%)	Fréquence absolue (nombre d'articles)	Fréquence relative (%)	Fréquence absolue (nombre d'articles)	Fréquence relative (%)
<i>Le Quotidien</i>	39	28,5	50	36,5	89	65
<i>Le Devoir</i>	17	12,4	13	9,5	30	21,9
<i>La Presse</i>	10	7,3	8	5,8	18	13,1

Outre le nombre d'articles produits, la quantité d'UI dans les articles est un autre indicateur de l'attention médiatique accordée à la controverse. Le Tableau 4.2 présente le nombre total d'UI produites par journal. On y constate que les UI produites par *Le Devoir* accaparent 36,9 % de l'intérêt médiatique de la controverse. Bien que la différence entre le nombre d'articles du *Devoir* et celui du *Quotidien* soit élevée (43,1 % moins d'articles pour le journal national, tel que souligné au Tableau 4.1), la différence en termes d'UI est beaucoup moins grande (13,8 %). Cela s'explique par le fait que les articles publiés dans *Le Devoir* sont plus longs et qu'ils mobilisent plus de propos rapportés concernant le projet ÉS/Gazoduc. En effet, comme le présente le Tableau 4.3, le nombre d'UI par 100 mots est beaucoup plus élevé dans ce journal que dans les deux autres quotidiens analysés. *La Presse*, de son côté, publie des articles presque aussi longs que ceux du *Devoir*, mais seulement 0,81 UI sont mobilisées par 100 mots. Cela signifie que les articles du *Devoir* sont centrés sur le projet en lui-même tandis que, dans *La Presse*, le projet ÉS/Gazoduc est abordé de manière secondaire ou comme un sujet périphérique au sein des articles.

Tableau 4.2 Nombre d'UI totales en fonction du journal, en fréquence absolue et relative

Journal	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative (%)
<i>Le Quotidien</i>	493	50,7
<i>Le Devoir</i>	359	36,9
<i>La Presse</i>	120	12,3

Tableau 4.3 Moyenne de mots par articles et nombre d'UI par 100 mots pour chaque journal

Journal	Moyenne de mots par article	Nombre d'UI par 100 mots
<i>Le Quotidien</i>	522,7	1,06
<i>Le Devoir</i>	839,2	1,43

<i>La Presse</i>	820,7	0,81
------------------	-------	------

En outre, les données montrent qu’Alexandre Shields, journaliste spécialisé en environnement au *Devoir*, est celui ayant rédigé le plus d’UI, soit 29,1 % de l’ensemble du corpus. Comment expliquer ce résultat dans un contexte où le nombre d’articles et le nombre d’UI totales dans le corpus sont plus élevées dans *Le Quotidien* ? D’un côté, le JSE publie 72,2 % des UI du *Devoir*. D’un autre côté, les journalistes couvrant le projet ÉS/Gazoduq dans *Le Quotidien* sont plus nombreux. En effet, la majorité des autres journalistes présents dans le corpus proviennent du journal régional : Denis Villeneuve (8,0 %), Anne-Marie Gravel (5,2 %), Laura Lévesque (5,0 %), Louis Tremblay (3,7 %), Mélanie Côté (2,6 %) et Émilie Morin (2,2 %). Outre Alexandre Shields, au *Devoir*, ce sont les correspondant-e-s parlementaires Marie-Michèle Sioui (4,6 %) et Guillaume Bourgault-Côté²⁵ (2,7 %) qui signent des articles portant sur ÉS/Gazoduq. Étant donné le peu d’articles publiés sur la controverse dans *La Presse*, nous ne retrouvons pas de journalistes de ce journal dans les principaux journalistes²⁶. Notons, par ailleurs, que le JSE de *La Presse*, Jean-Thomas Léveillé, n’a rédigé que deux articles sur le projet de GNL Québec en février et en mars 2020, cumulant uniquement 6 UI pour les périodes analysées (0,5 %).

4.1.2 Présentation des principales sources mobilisées

Les principaux types d’acteurs représentés dans le corpus sont les acteurs politiques avec 31,1 % des UI du corpus. Cela s’explique par le fait qu’ils sont les acteurs les plus mobilisés dans les trois journaux. De ces acteurs, plus de la moitié (52,7 %) proviennent du palier provincial, 36,3 % du palier fédéral et 11 % du palier municipal. L’importance du projet ÉS/Gazoduq pour le gouvernement provincial est visible par l’envergure des figures mobilisées dans la presse écrite. En effet, 45,5 % des interventions de ce palier gouvernemental proviennent du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ), dont les propos rapportés sont ceux du Premier ministre lui-même, du ministre de l’Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques, du ministre l’Énergie et des Ressources Naturelles ainsi que du ministre de

²⁵ Bien qu’il soit maintenant chef du bureau politique du journal *L’actualité*, le journaliste était correspondant parlementaire au *Devoir* durant les périodes analysées dans le corpus.

²⁶ Les journalistes ayant rédigé plus de 2 % des UI du corpus ont été considérés comme journalistes principaux. En tout, les UI de ces journalistes cumulent 69,4 % des UI du corpus. La liste des journalistes en fonction du nombre d’UI attribuées, en fréquence absolue et relative, se trouve en *Annexe B*.

l'Économie. Les partis de l'opposition ne sont pas en reste puisque 40,7 % des UI des acteurs politiques provinciaux leur sont attribuées. Ce sont principalement les membres de Québec solidaire²⁷ et du Parti québécois²⁸ dont les discours sont rapportés. Notons que 27,2 % des UI du *Devoir* sont accordées aux politicien-ne-s québécois-e-s, ce qui en fait le journal représentant le plus le discours des acteurs politiques de ce palier de gouvernement (19,0 % dans *La Presse* et 7,6 % dans *Le Quotidien*). Au niveau du palier fédéral, les candidat-e-s à l'élection fédérale (46,1 %) et les député-e-s de l'opposition (39,1 %) sont représentés par les journalistes. La majorité de leurs interventions ont été publiées durant l'automne 2019, révélant le peu d'intérêt pour les acteurs politiques fédéraux hors de la campagne électorale. Le palier municipal est visible presque exclusivement dans *Le Quotidien*, qui présente surtout le discours de Josée Neron (maire de la Ville de Saguenay) et de Michel Potvin (conseiller municipal de Chicoutimi et président de Promotion Saguenay²⁹). L'importante visibilité des acteurs politiques dans la couverture médiatique de la controverse montre que ce type d'acteur demeure une source légitime pour les journalistes.

Les acteurs scientifiques (22,6 %) arrivent en seconde position des principaux d'acteurs représentés dans le corpus. Le DR mis de l'avant dans cette catégorie d'acteurs est principalement (46,3 %) celui de scientifiques œuvrant au sein d'organismes gouvernementaux d'évaluation comme le BAPE, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC³⁰), Pêches et Océans Canada ainsi que Parcs Canada. Dans le cas de l'organisme québécois, le BAPE, des représentant-e-s sont mobilisé-e-s par les journalistes, soit le président Philippe Bourke et le commissaire Denis Bergeron. À l'inverse, seules des dénominations impersonnelles comme « l'Agence » ou « les scientifiques de Pêches et Océans Canada » se rapportent aux discours des organismes d'évaluation fédéraux. Ces dénominations impersonnelles tendent à crédibiliser le discours des organismes d'évaluation fédéraux, n'attribuant pas les points de vue exprimés

²⁷ Deuxième parti d'opposition à l'Assemblée nationale.

²⁸ Troisième parti d'opposition à l'Assemblée nationale.

²⁹ Michel Potvin a été considéré comme un acteur politique municipal bien qu'il soit également président de Promotion Saguenay, une corporation de développement économique de Saguenay. Ce choix a été basé sur la dénomination par les journalistes, qui l'ont plus souvent nommé comme conseiller municipal.

³⁰ L'AEIC remplace l'ancienne Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) depuis l'entrée en vigueur le 28 août 2019 de la *Loi sur l'évaluation d'impact*.

à certains individus y travaillant, mais à l'ensemble de l'institution³¹. À l'inverse, alors que la nomination du président du BAPE et du commissaire est remise en question par plusieurs acteurs de la controverse, la personnalisation tend souvent à témoigner de l'existence de biais au sein de l'organisme d'évaluation. Les chercheur·euse·s associé·e·s à des universités sont également présents dans 28,1 % des UI des acteurs scientifiques. Parmi les sources nommées, on retrouve Claude Villeneuve³², Éric Pineault³³, Jérôme Dupras³⁴ ainsi que Jean-Thomas Bernard³⁵.

La catégorie regroupant les promoteurs, GNL Québec et Gazoduc, est le troisième type d'acteurs le plus mobilisé par les journalistes lors de la controverse environnementale à raison de 17,8 % des UI du corpus. Étant donné que la portion ÉS du projet est davantage développée durant les périodes analysées dans le corpus, 78 % des UI des promoteurs proviennent de la compagnie GNL Québec (qui chapeaute la portion ÉS du projet). Bien que la principale dénomination soit celle du nom de la compagnie, le discours de la directrice des communications, Stéphanie Fortin, apparaît dans 39,5 % des propos rapportés par GNL Québec, rappelant le rôle des relationnistes comme porte-parole de l'organisation alors que les représentant·e·s de la haute direction sont quasi-absent·e·s de la couverture médiatique (Francoeur, 2017). De leur côté, les acteurs environnementaux apparaissent dans 8,9 % des UI du corpus. Parmi ces acteurs, on retrouve principalement les têtes d'affiche de différents groupes environnementaux comme Adrien Guibert-Barthez (porte-parole de la Coalition Fjord), Christian Simard et Alice-Anne Simard (direction de Nature Québec³⁶) ainsi que Patrick Bonin (responsable de la campagne Climat-Énergie de Greenpeace Canada). Notons que les groupes environnementaux cités dans la presse écrite font des actions à divers niveaux : la Coalition Fjord œuvre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Nature Québec sur la scène

³¹ Notons que ces dénominations peuvent tenir à la fois de l'écriture journalistique que de la manière dont sont présentées les informations des sources, par exemple, si les organismes émettent des communiqués de presse sans mention d'un·e auteur·e spécifique.

³² Titulaire de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC et biologiste.

³³ Sociologue et professeur à l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal.

³⁴ Professeur à l'Université du Québec en Outaouais et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique.

³⁵ Professeur invité au département de science économique de l'Université d'Ottawa et spécialiste des questions énergétiques.

³⁶ Christian Simard a été directeur de l'organisme jusqu'en octobre 2019, Alice-Anne Simard est maintenant la nouvelle directrice générale de Nature Québec.

provinciale et Greenpeace Canada sur la scène fédérale. À l'inverse, les acteurs économiques représentent principalement des industries de la région, dues au fait qu'ils sont majoritairement mobilisés dans *Le Quotidien* (90,7 %). Les plus visibles dans le corpus sont Carl Laberge et Stéphane Bédard (respectivement président et directeur général de Port de Saguenay), ainsi que Patrick Bérubé (directeur général de Promotion Saguenay).

Le Tableau 4.4 présente la distribution de l'ensemble des types d'acteurs du corpus analysé. La catégorie « Autres » regroupe un ensemble varié d'acteurs tel que des représentant-e-s des Premiers Peuples, des représentant-e-s d'associations étudiantes, des acteurs du milieu médiatique ou encore des personnalités publiques.

Tableau 4.4 Visibilité des types d'acteurs, en fréquence absolue et relative

Type d'acteur	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative (%)
Acteurs politiques	317	31,0
Acteurs scientifiques	231	22,6
Promoteurs	182	17,8
Acteurs environnementaux	91	8,9
Acteurs économiques	54	5,3
Citoyen-ne-s	28	2,7
Acteurs juridiques	20	2,0
Autres ³⁷	99	9,7

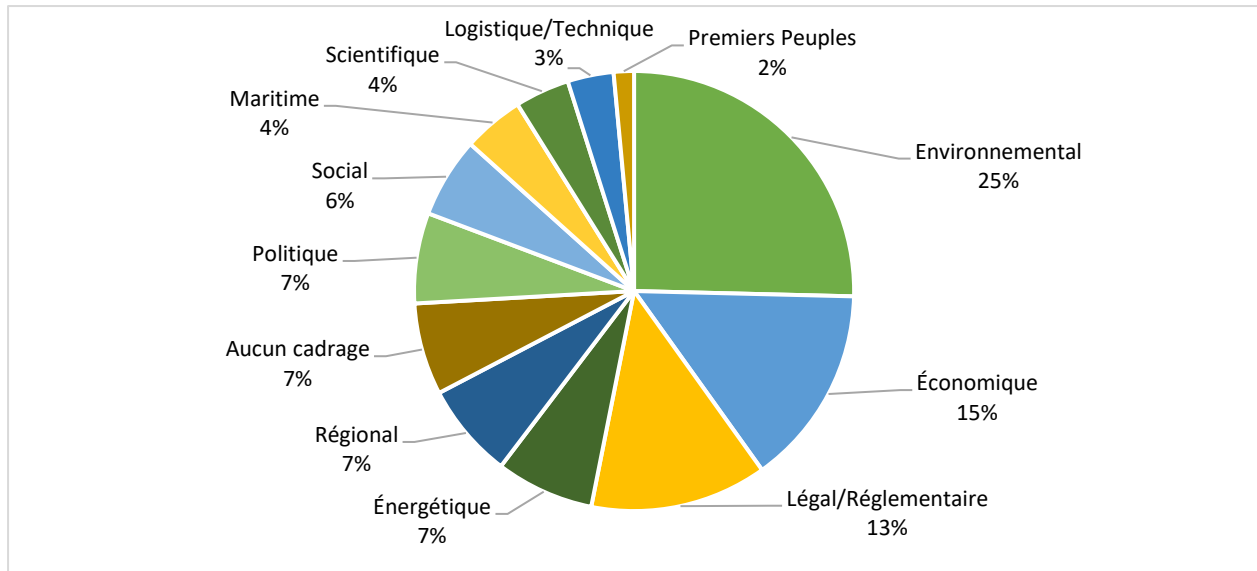
4.1.3 Présentation des principaux cadrages

Les cadrages du discours des sources mis en scène par les journalistes sont révélateurs de l'angle thématique par lequel le projet est discuté dans les quotidiens. La section 3.5.3 de la méthodologie fournit

³⁷ La visibilité de cette catégorie est élevée, mais comme elle représente une variété d'acteurs divers qui n'ont pas été mobilisés très souvent, nous en ferons abstraction dans la l'analyse des principaux types d'acteurs.

des exemples des thèmes se retrouvant dans chacun des cadrages. La Figure 4.1 présente la visibilité des cadrages présents dans la presse écrite durant les deux périodes d'analyse.

Figure 4.1 Visibilité des cadrages au sein du corpus, en fréquence relative

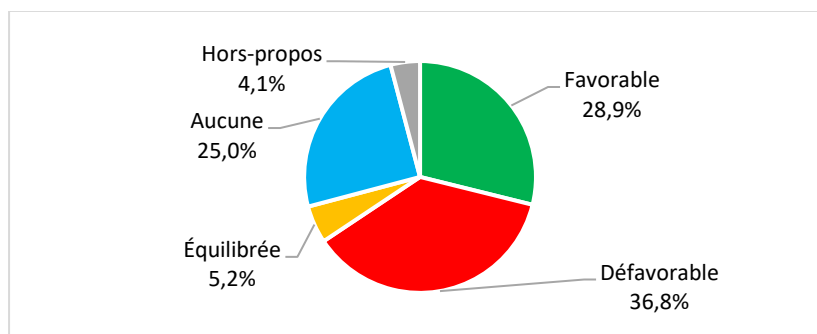


Bien que les acteurs environnementaux ne soient pas le principal type d'acteur mobilisé par les journalistes, le cadrage environnemental est le plus visible du corpus (25,4 % des UI). Cela signifie que la question de l'environnement est traitée de manière transversale chez les différents acteurs cités dans la presse nationale et régionale québécoise. De plus, comme nous le verrons dans l'analyse détaillée du discours des sources, ce cadrage est constamment mobilisé avec les autres cadrages importants du corpus : *Économique* et *Légal/Réglementaire*. La majorité des DR des acteurs de la controverse traitent donc des tensions entre les impacts environnementaux du projet et ses retombées économiques ainsi que du processus provincial d'évaluation environnemental, c'est-à-dire les consultations du BAPE. Nous pouvons déjà remarquer que la couverture médiatique d'ÉS/Gazoduq présente une certaine continuité thématique avec celle canadienne sur d'autres enjeux environnementaux étudiés (Olive et Delshad, 2017 ; Stoddart *et al.*, 2016 ; Young et Dugas, 2012) en insistant aussi sur des dimensions économiques, réglementaires et énergétiques. Cependant, le projet se distingue des autres cas canadiens étudiés par le fait que les acteurs mobilisés dans les journaux articulent un cadrage environnemental avec les autres cadrages.

4.1.4 Présentation de la tonalité

En ce qui a trait à la tonalité, comme nous l'avons expliqué dans la section méthodologique 3.5.4, nous avons divisé les propos rapportés par les journalistes en fonction de leur tendance à être *Favorables*, *Défavorables* ou *Équilibrées* vis-à-vis du projet ÉS/Gazoduc et de ses promoteurs. Certains propos rapportés présentent un discours sans tonalité (*Aucune*) alors que d'autres ne sont pas en lien avec le projet (*Hors-propos*). Tel que présenté à la Figure 4.2, la couverture médiatique du projet ÉS/Gazoduc est marquée par des UI orientées puisque 70,8 % des UI du corpus sont soit *Défavorables* (36,8 %), soit *Favorables* (28,9 %), soit *Équilibrées* (5,2 %). Dans la méthode Morin-Chartier (Leray, 2008), on considère que plus un corpus contient d'UI orientées, plus il est discuté avec passion dans les médias. ÉS/Gazoduc est donc un projet considérablement débattu dans les journaux québécois à l'automne 2019 et au printemps 2020. Les résultats présentés à la Figure 4.2 montrent également que les propos rapportés dans la couverture médiatique sont davantage défavorables au projet. Considérant que le quart des interventions médiatisées sont liées au cadrage environnemental (25,4 %), il appert que le projet ÉS/Gazoduc est dominé par une représentation médiatique négative des enjeux environnementaux. Ces résultats se rapprochent de ceux de Montpetit et Harvey (2018) qui observent qu'une tonalité négative prévaut dans la couverture médiatique du développement de la filière du gaz de schiste au Québec. Les discours des acteurs sont, par ailleurs, polarisés puisque peu d'UI sont équilibrées, c'est-à-dire présentant à la fois des éléments positifs et des éléments négatifs vis-à-vis du projet. La vision équilibrée est présentée par les acteurs souhaitant attendre les résultats de l'évaluation environnementale avant de donner leur appui au projet ou encore émettant des conditions à l'acceptation du projet.

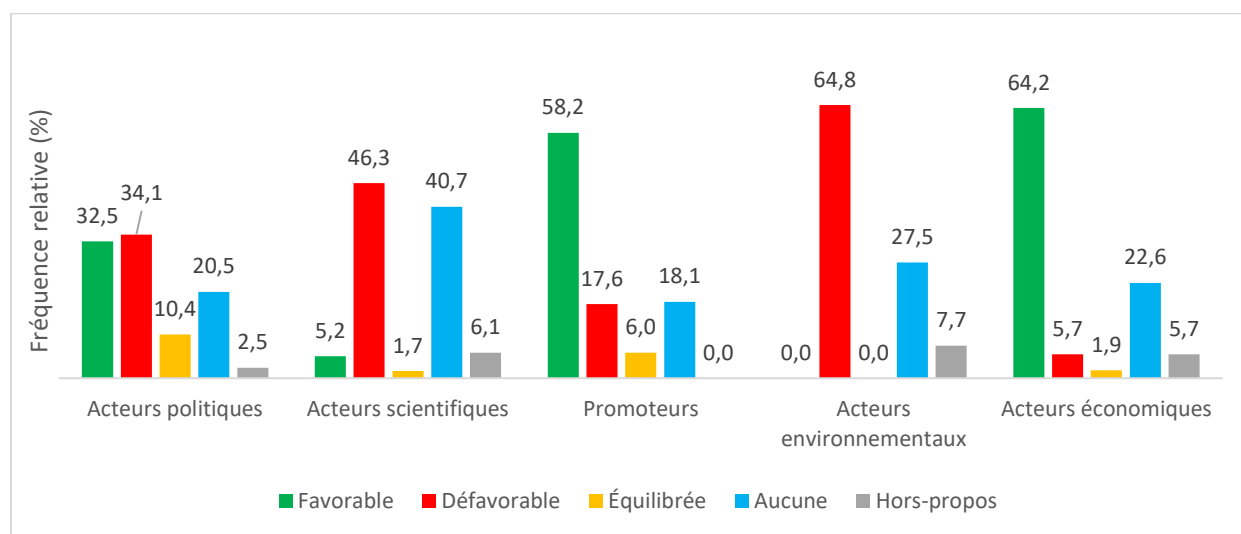
Figure 4.2 Tonalité des propos rapportés, en fréquence relative



La Figure 4.3 permet de voir la répartition des groupes d'acteurs en fonction de leur appui ou non au projet (tonalité). Les types d'acteurs représentés dans une posture de rejet du projet sont les acteurs

environnementaux et les acteurs scientifiques tandis que les acteurs du milieu économique et les promoteurs sont les plus favorables à la réalisation d'ÉS/Gazoduq. Le discours des acteurs politiques, quant à lui, est mis en scène de manière plus équilibrée. Ces résultats s'expliquent par le fait qu'il y a des membres de plusieurs partis politiques dans le corpus, reflétant différentes allégeances politiques. La variété de formations politiques au sein des acteurs politiques fait en sorte que les visions du projet sont moins homogènes que ce que l'on observe pour les autres types d'acteurs. Dans la prochaine section, nous détaillerons le discours de chaque type d'acteur afin de mieux comprendre ces données quantitatives en regard de leur contexte de production.

Figure 4.3 Tonalité des propos rapportés, en fonction des principaux types d'acteurs, en fréquence relative



L'analyse quantitative du corpus permet de répondre à la première question spécifique de recherche : *Quels types de sources sont citées dans la couverture médiatique du projet ÉS/Gazoduq ?*, en plus de faire ressortir les principaux cadrages et la tonalité générale vis-à-vis du projet, tous acteurs confondus. Les choix des sources, des cadrages et de la tonalité par les journalistes révèlent une controverse polarisée dans laquelle chaque acteur doit développer une position vis-à-vis de la dimension environnementale du projet.

4.2 Analyse qualitative des propos rapportés dans la presse

À la suite de ce portrait général des données, nous nous concentrons sur l'analyse qualitative du corpus, et ce, afin d'identifier plus précisément le contenu du discours des sources tel que sélectionné et mis en scène par les journalistes. Nous pouvons ainsi déceler les enjeux qui ont retenu l'attention des journalistes, mais aussi les arguments présentés pour défendre ou rejeter le projet. Les cadrages et la tonalité de chaque principal type d'acteur sont analysés qualitativement en même temps que les verbes introduisant leurs discours afin d'identifier les différences de traitement.

4.2.1 Représentation du discours des acteurs politiques

Le DR des acteurs politiques est centré sur trois principaux cadrages : environnemental (25,4 %), économique (14,6 %), légal/réglementaire (12,6 %) et politique (10,4 %). Sans surprise, la dimension politique des discours des acteurs obtient une visibilité plus grande que chez la plupart des autres acteurs du corpus³⁸. En effet, le fait de commenter la position de ses adversaires politiques ou de déposer des projets de loi sont des aspects inhérents aux discours des politicien·ne·s. Cependant, pour expliquer la visibilité plus importante des autres cadrages, il s'avère nécessaire de décortiquer le contenu des discours représentés en fonction des paliers gouvernementaux.

4.2.1.1 Palier provincial

Tel que présenté plus haut, les acteurs du gouvernement québécois sont les acteurs politiques les plus mobilisés dans la presse écrite. Ils sont nettement plus présent·e·s durant le printemps 2020 (77,2 % de leurs UI) dû aux nombreuses déclarations à propos du projet ÉS/Gazoduc de la part des politicien·ne·s dans le cadre de leurs activités parlementaires. Ces données révèlent l'ampleur de la controverse dans la province puisque le projet est débattu à l'Assemblée nationale par des figures importantes du gouvernement (Premier ministre et ministres). Les acteurs politiques provinciaux abordent la question à

³⁸ Le cadrage politique est peu présent dans la représentation des propos rapportés des acteurs scientifiques (2,8 %), des promoteurs (2,6 %) et des acteurs économiques (6,4 %). Seul le discours des acteurs environnementaux est davantage lié au cadrage politique (11,4 %). Nous reviendrons sur cette donnée dans la section consacrée à ce type d'acteur (la section 4.2.4).

partir d'un cadrage environnemental dans 27,9 % de leurs interventions, tandis que le cadrage économique est mis de l'avant dans 17,8 % de leurs UI. De manière générale, les propos repris par les journalistes suggèrent que le gouvernement de la CAQ considère ÉS/Gazoduc comme un projet bénéfique pour l'environnement, générant des retombées économiques intéressantes : « "Ça va réduire de manière formidable, formidable, les GES à travers le monde, on va en faire la démonstration, et c'est sur cette base environnementale que la décision sera prise. Mais 14 milliards de dollars d'investissements au Québec, on est pour ça, on est très pour ça", a-t-il déclaré [le ministre de l'Énergie et des Ressources Naturelles, Jonatan Julien] » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 23-10-2019). L'appui de la CAQ au projet ÉS/Gazoduc est par ailleurs mis en scène par les journalistes du *Devoir* qui soulignent des liens de proximité avec les promoteurs : « Au cours des derniers mois, plusieurs ministres du gouvernement Legault se sont portés à la défense de GNL Québec, reprenant les arguments mis de l'avant par le promoteur » (Alexandre Shields, Guillaume Bourgeault-Côté et Marie-Michèle Sioui, *Le Devoir*, 06-03-2020). La tonalité du gouvernement caquiste vis-à-vis du projet est donc majoritairement favorable à celui-ci (55,6 % de leurs UI).

Cependant, l'ensemble de la classe politique québécoise ne partage pas cet avis. De fait, les DR des partis de l'opposition, qui représentent 40,7 % des UI des acteurs politiques provinciaux, rendent compte d'une posture davantage défavorable à l'égard du projet. Ainsi, du côté de Québec solidaire, les propos mis de l'avant par les journalistes pour décrire l'impact environnemental du projet sont très virulents. À titre d'exemple, le projet est un « désastre environnemental pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Québec » (Myriam Arsenault, *Le Quotidien*, 04-09-2019) selon Ruba Ghazal³⁹ et il signifie « la fin des bélugas dans le Saint-Laurent » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 19-02-2020) selon Émilise Lessard-Therrien⁴⁰. Le lien avec le cadrage économique est également présent pour ce parti qui critique, entre autres, la provenance du financement : « Gabriel Nadeau-Dubois⁴¹ a pour sa part fait valoir que les intérêts financiers américains qui pilotent le projet Énergie Saguenay sont contrôlés par un investisseur, Jim Breyer, qui aurait aussi financé des politiciens américains reconnus pour leurs positions climatosceptiques » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 12-02-2020). Quant au Parti Québécois, les propos rapportés sont presque exclusivement portés par Sylvain Gaudreault, député de Jonquière. Comme député de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il

³⁹ Députée de Québec solidaire dans Mercier.

⁴⁰ Députée de Québec solidaire dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

⁴¹ Co-porte-parole de Québec solidaire.

est mis en scène à travers un discours qui articule opposition au projet et recherche d’alternatives pour le développement de la région qu’il représente :

Opposant affiché au projet de Gazoduq inc. et d’usine de liquéfaction de gaz naturel à Grande-Anse, M. Gaudreault s’est dit satisfait que 200 personnes aient manifesté à l’invitation de Québec solidaire contre les projets tout en affirmant du même souffle qu’il est nécessaire de travailler immédiatement à la préparation d’une période de transition afin d’assurer le développement économique régional et du Québec (Denis Villeneuve, *Le Quotidien*, 14-02-2020)

Outre les tensions entre le cadrage économique et celui environnemental, deux événements économiques retiennent l’attention des quotidiens et sur lesquels les acteurs politiques se prononcent au printemps 2020. D’une part, des blocages ferroviaires ont lieu un peu partout à travers le pays en mars 2020 pour dénoncer le projet du gazoduc Coastal GasLink sur les territoires de la Première Nation Wet'suwet'en (Colombie-Britannique). Différentes mentions de ces blocages sont visibles dans notre corpus. Certains politicien-ne-s cité-e-s établissent des parallèles entre le projet de Coastal GasLink et celui d’ÉS/Gazoduq puisqu’ils sont tous les deux de grands projets industriels. *La Presse* met ainsi de l’avant le cadrage économique en citant les déclarations du Premier ministre, François Legault, et du ministre de l’Énergie, Jonathan Julien, expliquant les conséquences financières des barricades sur d’autres grands projets voulant voir le jour au Québec, dont celui d’ÉS/Gazoduq. D’autre part, lorsque GNL Québec perd un investisseur important, le fonds américain Berkshire Hathaway, à la fin du mois de mars 2020 les trois journaux couvrent le sujet puisque cela met en péril la réalisation du projet. Considérant la résonnance de cette nouvelle dans les journaux, les membres de l’Assemblée nationale sont invités à commenter le départ de cet investisseur.

4.2.1.2 Palier fédéral

Alors que les politicien-ne-s québécois-e-s sont cité.es principalement lors d’activités parlementaires à l’Assemblée nationale, le discours des acteurs politiques du Canada est mobilisé surtout durant la campagne électorale fédérale à l’automne 2019 (82,6 % de leurs UI). Pour ce qui est des cadrages, l’environnement arrive toujours en première position avec 25,4 % des interventions des politicien-ne-s canadien-ne-s. *Le Quotidien*, en particulier, cherche à mettre de l’avant l’opinion des différent-e-s candidat-e-s de la région. Par exemple, le candidat Richard Martel du Parti conservateur du Canada qui

soutient activement le projet est très visible : « M. Martel affirme que la protection de l'environnement et les projets de développement économique doivent constamment être conciliés ensemble tant qu'il n'y aura pas de transition énergétique » (Denis Villeneuve, *Le Quotidien*, 06-03-2020). Alors que le cadrage politique représente uniquement 6,6 % du corpus total, il est le deuxième cadrage le plus visible chez les acteurs politiques canadiens (16,3 % de leurs UI). Cette donnée souligne que le projet de GNL Québec est devenu un enjeu électoral. En effet, les interventions politiques rapportées par les journalistes mettent en scène des acteurs politiques demandant à d'autres candidat-e-s de se positionner sur le projet : « Daniel Green [chef adjoint du Parti vert du Canada] s'est dit navré que le Bloc québécois et le NPD⁴², comme les libéraux d'ailleurs, aient affirmé qu'ils souhaitaient attendre les résultats d'études avant de faire connaître leur position sur le projet » (Simon-Olivier Lorange, *La Presse*, 25-09-2019). La visibilité du Bloc québécois dans le corpus est également due à un article d'Hélène Buzzetti et Marie Vastel intitulé « Des jeunes bloquistes en porte-à-faux avec leur chef » (*Le Devoir*, 05-10-2019) qui traite des propos tenus par les jeunes bloquistes sur une page *Facebook* concernant leur désaccord vis-à-vis de la position de leur chef.

4.2.1.3 Palier municipal

Nettement moins présent que les autres paliers, le palier municipal est visible dans 11 % des UI des acteurs politiques. Malgré la portée régionale du *Quotidien*, au sein même du journal, les acteurs municipaux demeurent moins représentés que les deux autres paliers gouvernementaux avec seulement 5,8 % des UI du journal. Cela s'explique par le fait que les événements médiatisés dans les deux périodes sont davantage liés aux autres paliers gouvernementaux : la campagne électorale (palier fédéral) et les audiences du BAPE (palier provincial). Les politicien-ne-s du milieu municipal sont donc moins visibles lorsque des événements touchent la province ou le pays. Rappelons néanmoins que, durant la campagne électorale, *Le Quotidien* mobilise tout de même des acteurs locaux, c'est-à-dire les candidat-e-s de la région. De plus, les acteurs économiques mobilisés dans le corpus, presque tous de la région, sont principalement mis de l'avant dans le journal régional. Ce sont donc les acteurs politiques municipaux qui sont moins visibles dans *Le Quotidien* et non les acteurs locaux en général.

⁴² Nouveau Parti démocratique du Canada.

Les acteurs politiques du milieu municipal traitent du cadrage régional du projet ÉS/Gazoduc dans 28,1 % de leurs interventions, suivi des dimensions économiques (18,8 %) et environnementales (14,1 %). La tonalité des acteurs politiques municipaux est largement favorable à ÉS/Gazoduc : 77,1 % de leurs interventions vont dans ce sens. Aucune UI provenant de ces acteurs n'est défavorable au projet tandis que 2,9 % de leurs interventions présentent un discours équilibré. Cette tonalité s'accorde avec les arguments soulevés par les acteurs politiques municipaux. À titre d'exemple, la mairesse de Saguenay appuie le projet en cherchant à défendre les intérêts régionaux :

La mairesse [de Saguenay] Josée Néron continue d'appuyer les grands projets comme ceux de GNL Québec (Énergie Saguenay), Métaux BlackRock et Arianne Phosphate. Elle compte les défendre devant toutes les critiques des environnementalistes et, surtout, elle n'entend pas se faire dicter la façon de faire par des gens de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Stéphane Bégin, *Le Quotidien*, 24-10-2019).

Cela étant dit, le cadrage environnemental n'est pas repoussé du revers de la main par ces acteurs, qui tiennent à rappeler le contexte dans lequel le projet se réaliserait : « Il [Michel Potvin, conseiller municipal et président de Promotion Saguenay] réitère que les conseillers municipaux sont "pour le développement économique, mais pas à n'importe quel prix [environnemental]", précisant que le projet d'Énergie Saguenay se ferait "dans le respect des normes environnementales" » (Émilie Morin, *Le Quotidien*, 03-20-2020).

4.2.1.4 Verbes introducteurs utilisés⁴³

De manière générale, les verbes introduisant les DR des acteurs politiques servent à énoncer des propos avec insistance ou à souligner un aspect particulier : « affirmer » (8 %⁴⁴), « souligner » (4,3 %), « rappeler » (3,7 %), « insister » (1,8 %) (voir *Annexe C*). S'ajoutent à cela des verbes introductifs qui rappellent que ces

⁴³ Tel que présenté dans la section 3.5.5 de la méthodologie, l'analyse des verbes introducteurs du DR permet de révéler la lecture proposée par les journalistes des propos récoltés, car ce sont des éléments de mise en scène qui peuvent valoriser ou dévaloriser une source (Sarfati, 2018). À des fins de lisibilité et de transparence, la liste des verbes introducteurs pour chaque type d'acteur et leur fréquence d'apparition sont présentées en annexe. De plus, rappelons que l'*Annexe A* présente la classification utilisée pour regrouper les verbes introducteurs selon leur fonction grammaticale.

⁴⁴ Les pourcentages associés aux verbes introducteurs se rapportent à la fréquence relative calculée sur les verbes introducteurs utilisés pour citer les propos rapportés du type d'acteur analysé. Ils n'incluent donc pas les UI qui ne présentent pas de verbes introducteurs.

énoncés s'insèrent dans un débat public qui engage l'acteur dans une posture conflictuelle. En effet, les acteurs politiques « demandent » (3,1 %), « répondent » (2,5 %), « se portent à la défense » (2,2 %) et « s'opposent » (1,8 %) à quelque chose. De plus, la représentation du discours politique est marquée par des verbes métadiscursifs où l'acteur politique est mis en scène, reprenant des propos déjà tenus : « rappeler » (3,7 %) et « réitérer » (3,1 %). Étant donné que le projet ÉS/Gazoduq devient un enjeu électoral et qu'il est débattu au sein de l'Assemblée nationale, ces résultats ne sont pas surprenants. Notons, par ailleurs, que l'incise « se porter à la défense de » est uniquement employée pour rapporter le discours du gouvernement caquiste, renforçant sa position favorable au projet de GNL Québec. Les acteurs politiques sont donc représentés comme engagés dans leurs positions pour ou contre le projet ÉS/Gazoduq.

4.2.2 Représentation du discours des acteurs scientifiques

Les acteurs du milieu scientifique sont les deuxièmes acteurs les plus visibles dans le corpus à l'étude et ils se divisent en deux grandes catégories : les chercheur·euse·s des organismes d'évaluation des impacts environnementaux et les chercheur·euse·s universitaires. Leurs propos rapportés mettent de l'avant les cadrages environnementaux (28,2 %), légaux (19,3 %), économiques (12,4 %) et énergétiques (10,3 %)⁴⁵. Dans un premier temps, les organismes d'évaluation fédéraux, l'AEIC, Pêches et Océans Canada ainsi que Parcs Canada, sont grandement mobilisés par *Le Devoir*. En effet, à la suite de la parution du rapport d'analyse de l'étude d'impact remise par GNL Québec, le journal publie deux articles détaillés des conclusions du rapport de l'AEIC, ces conclusions seront par la suite reprises dans cinq articles, révélant la crédibilité accordée à ces organismes. Les chercheur·euse·s des trois organismes soutiennent que le projet ne respecte pas la *Loi sur les espèces en péril* et que les impacts maritimes ne sont pas assez documentés. Le cadrage environnemental des organismes d'évaluation environnementale fédérale est donc centré sur la protection des bélugas et l'explication des enjeux du trafic maritime pour sa survie :

GNL Québec n'a pas non plus documenté s'il allait être possible d'imposer une réduction de vitesse aux méthaniers, ni si cette éventuelle réduction serait efficace pour réduire les impacts du bruit sur les bélugas. "Sans cette validation, cette proposition ne constitue pas

⁴⁵ La dimension scientifique arrive en 5^e position à raison de 9,1 % des UI de ces acteurs. Les UI de ce cadrage sont principalement associées au fait d'insister sur la démarche scientifique ou sur l'importance de prendre des décisions basées sur la science.

une mesure d'atténuation permettant de minimiser les conséquences des activités de navigation sur la population de bélugas du Saint-Laurent" [Parcs Canada] (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 03-09-2019).

La tonalité négative vis-à-vis du projet par ces organismes reflète la tendance générale des acteurs scientifiques. En effet, 46,3 % des UI de ce type d'acteur sont défavorables au projet, faisant d'eux les deuxièmes acteurs avec le discours le plus réfractaire au projet, après les acteurs environnementaux (toujours selon la représentation médiatique de leurs discours par les journalistes).

Dans un deuxième temps, 60 % des propos rapportés par les chercheur·euse·s universitaires sont ceux de Claude Villeneuve⁴⁶ dans le cadre d'entrevues accordées au *Quotidien* à la suite de la parution d'une étude sur les possibilités de carboneutralité du projet ÉS/Gazoduc. Dans l'étude produite par l'équipe de recherche de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC, on retrouve des explications sur les solutions envisagées et celles rejetées pour atteindre cet objectif, d'un point de vue à la fois environnemental et économique. La crédibilité du chercheur ainsi que celle de son étude sont soulignées à trois reprises dans les articles du *Quotidien*. On insiste sur l'ancienneté de Claude Villeneuve en indiquant qu'il a « consacré sa vie professionnelle depuis 1974 à des travaux de recherche liés à l'environnement » (Denis Villeneuve, *Le Quotidien*, 20-09-2019). La rigueur scientifique du rapport est mise de l'avant à travers la précision de la longueur, de l'exhaustivité (exemple 1) et de l'indépendance de l'étude (exemple 2) :

- 1) « Au terme d'un rapport de 104 pages qui contient les démarches, analyses et veilles technologiques réalisées par l'équipe de la chaire [en éco-conseil de l'UQAC], il est recommandé à GNL Québec d'évaluer sérieusement quatre secteurs prioritaires qui permettraient d'aspirer à atteindre la carboneutralité » (Louis Tremblay, *Le Quotidien*, 09-09-2019)
- 2) « L'étude qui a également été auditée par une firme indépendante conclut que le GNL ne constitue pas une menace aux développements d'énergies renouvelables » (Anne-Marie Gravel, *Le Quotidien*, 15-10-2019)

La dimension environnementale du projet est ainsi interrogée : « Si elle est possible sur papier, la carboneutralité pourrait toutefois être très difficile à matérialiser, convient l'auteur de l'étude portant sur GNL, Claude Villeneuve » (Titouan Bussièrès, *Le Quotidien*, 30-09-2019). La tonalité de ce chercheur

⁴⁶ Titulaire de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC et biologiste.

s'avère orientée, oscillant entre les propos favorables, défavorables et équilibrés sur le projet ÉS/Gazoduc en fonction des aspects scientifiques soulignés.

Bien que seulement 5,2 % des UI des acteurs scientifiques soient favorable au projet, 66,7 % d'entre elles proviennent des propos rapportés du chercheur de l'UQAC ou de son étude. Le DR des autres chercheur·euse·s universitaires est, au contraire, majoritairement négatif vis-à-vis du projet de GNL Québec (46,3 %), notamment concernant ses retombées économiques et ses objectifs de réduction de GES :

"Contrairement à ce que prétend son promoteur, le gaz transporté par ce pipeline pourrait bien remplacer du gaz conventionnel plus propre ou de l'électricité de source renouvelable, et ainsi augmenter les émissions globales de GES, tandis que les emplois promis dans les régions visées par le projet ont toutes les chances d'aggraver encore davantage la pénurie de main-d'œuvre vécue actuellement", peut-on lire dans l'extrait obtenu par *Le Quotidien*. (Myriam Arsenault, *Le Quotidien*, 15-10-2019)

Alors que les organismes d'évaluation fédéraux critiquent l'étude d'impact déposée par GNL Québec et qu'une lettre ouverte signée par 40 économistes et chercheur·euse·s en économie remet en question les bénéfices environnementaux et économiques du projet, le DR des acteurs scientifiques est représenté en opposition constante au discours des promoteurs. Notons, par ailleurs, que 40,7 % des propos rapportés des acteurs scientifiques ne présentent aucune tonalité. Cela s'explique par le fait que les processus du BAPE et leurs justifications par son président occupent une part importante du DR de ce type d'acteurs. L'importante mobilisation des acteurs scientifiques révèle également la légitimité accordée à leurs discours. En effet, ceux-ci sont sollicités à la suite de la parution de rapports dont les résultats sont repris à de nombreuses reprises (les organismes fédéraux et la Chaire en éco-conseil de l'UQAC), à la suite de la parution de lettres ouvertes dont les propos sont retranscrits dans les articles de nouvelle⁴⁷ ainsi qu'à la suite des interventions du président du BAPE concernant le mandat de l'organisme.

⁴⁷ *La Presse* effectue même une entrevue avec deux signataires de la lettre ouverte signée par 40 économistes et chercheur·euse·s en économie tandis que *Le Quotidien* consacre trois reportages à des entrevues avec Claude Villeneuve à la suite de la parution du rapport de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC.

4.2.2.1 Verbes introducteurs utilisés

Malgré la présence des incises neutres comme « selon » (13,3 %⁴⁸), « indiquer » (3,4 %) et « dire » (2,1 %), un tiers des verbes introduisant le DR des acteurs scientifiques sont de nature argumentative (voir *Annexe D*). À ce titre, les verbes « rappeler » (5,6 %), « préciser » (5,2 %), « soutenir » (4,3 %), « affirmer » (3,9 %), « ajouter » (3,9 %), « souligner » (3,4 %) ou « expliquer » (3 %) montrent que le discours de ces acteurs touche au développement et à la justification d'idées. Ainsi, les propos rapportés des acteurs scientifiques ne les présentent pas comme des acteurs passifs exposant de manière neutre des résultats scientifiques, mais plutôt des acteurs aux propos argumentés. Cela est d'ailleurs cohérent avec la tonalité négative de ce type d'acteur, qui déploie des arguments contre le projet à la fois dans des documents officiels comme des études d'impact environnemental et dans des lettres ouvertes.

4.2.3 Représentation du discours des promoteurs

Quant aux promoteurs, leurs DR ont la particularité de se centrer sur deux cadrages principaux : l'environnement (29,6 %) et l'économie (16,3 %). Alors que généralement, lors de projets industriels, les promoteurs semblent faire fi des exigences environnementales ou les intègrent seulement après une mobilisation citoyenne⁴⁹, GNL Québec propose d'emblée une lecture environnementale de son projet : « Selon GNL Québec, le recours au gaz naturel exporté depuis le Saguenay "va générer une réduction globale de 28 millions de tonnes de GES annuellement" ailleurs dans le monde » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 15-10-2019). La compagnie GNL Québec doit cependant répondre aux enjeux de la navigation maritime soulevés, entre autres, par l'AEIC. Les DR du promoteur sont alors souvent liés aux efforts déployés pour diminuer le bruit dans le fjord. En outre, que ce soit pour la protection du béluga ou la

⁴⁸ Alors que les représentations médiatiques peuvent avoir tendance à représenter les femmes comme *réfléchissant* et les hommes comme *agissant* (les premières se retrouvant dans une posture passive) (Garcin-Marrou, 2019 ; Global Media Monitoring Projet, 2020), nous avons regardé si cet aspect joue un rôle dans la représentation des acteurs du corpus. Le discours de femmes explicitement nommées représente uniquement 17,8 % des sources mobilisées dans notre corpus. La plupart d'entre elles sont des responsables des communications des promoteurs ou des politiciennes. Or, parmi les acteurs économiques et les acteurs scientifiques (acteurs pour lesquels on emploie le plus d'incises neutres), seule une femme est mobilisée (2 UI). La portion de femmes ne nous apparaît donc pas comme un facteur influençant la posture passive d'un type d'acteur puisqu'elles sont presque inexistantes dans le corpus.

⁴⁹ L'étude des mobilisations citoyennes environnementales au Québec révèle que ce sont les citoyen-ne-s ou les organisations qui mettent à l'agenda public les enjeux environnementaux autour de grands projets industriels (Côté et Lalonde, 2017). Dans les exemples récents, on note la privatisation du Mont Orford (2005) ou le projet d'oléoduc Énergie Est (2013).

diminution des GES mondiaux, les discours du promoteur mis de l'avant par les journalistes soulignent l'importance de la science pour guider les choix environnementaux :

L'entreprise [GNL Québec] assure que les informations qu'elle partage sont basées sur des études scientifiques sérieuses et documentées, et réitère que la finalité de son projet, quand on le place dans une perspective mondiale, est la réduction des gaz à effet de serre dans le monde (Anne-Marie Gravel, *Le Quotidien*, 15-10-2019).

Bien que visible dans seulement 4,9 % des UI des promoteurs GNL Québec et Gazoduc, le cadrage scientifique de ce type d'acteur est systématiquement mis en relation avec le cadrage environnemental, ce qui explique le recours fréquent, de la part du promoteur, à la rigueur scientifique de ses démarches environnementales. Par ailleurs, lorsqu'un cadrage économique est mobilisé, très peu d'arguments sont rapportés pour convaincre des retombées économiques du projet. Les UI traitant de ce cadrage concernent davantage les réactions du promoteur au lendemain du désistement de l'investisseur important en mars 2020. Les questions du financement du projet sont donc plus importantes que les arguments rappelant la rentabilité du projet et ses effets sur la région, qui sont pourtant deux arguments économiques mis de l'avant par les acteurs politiques. Cependant, notons que plusieurs UI du promoteur Gazoduc traitent des retombées économiques du projet dans la région à travers l'annonce, en septembre 2019, de la création d'un fonds d'investissement de 6,1 millions de dollars remis à la région. Grâce à cette annonce, le cadrage économique est légèrement plus saillant que le cadrage environnemental chez le promoteur Gazoduc (35,9 % contre 29,2 %).

Sans surprise, la tonalité des promoteurs est majoritairement favorable au projet (58,2 % des UI du DR de ce type d'acteur). Cependant, le DR contient également des UI défavorables au projet (17,6 %). Le désinvestissement du fonds de Berkshire Hathaway ainsi que la description des impacts sur la population de bélugas entraînent effectivement des d'UI attribuées à un discours défavorable. En effet, comme expliqué dans la section 3.5.2 de la méthodologie, des éléments présentés de manière neutre, mais présentant un contenu intrinsèquement négatif, seront codés de manière négative. Les deux événements (le désinvestissement et les impacts sur les bélugas) expliquent pourquoi le discours des promoteurs contient quelques UI négatives sur son propre projet.

4.2.3.1 Verbes introducteurs utilisés

L'analyse des verbes introduisant le DR des promoteurs révèle un désir de convaincre. Outre les incises plus neutres comme « selon » (10,9 %) et « indiquer » (4,4 %), on constate que la terminologie se rapporte au fait de spécifier un élément du discours (« préciser » (8,2 %), « ajouter » (4,9 %), « souligner » (3,3 %), « mentionner » (2,2 %) ou au fait de dire avec insistance un propos (« affirmer » (9,3 %), « soutenir » (1,6 %), « insister » (1,1 %) (voir *Annexe E*). Mentionnons, par ailleurs, le rapport à la véracité des propos amené par le verbe « assurer » (6 %). La posture des promoteurs qui ressort de la représentation de ses discours est donc similaire à celle des acteurs scientifiques, c'est-à-dire que les acteurs cherchent à faire valoir leurs argumentaires. Cependant, deux incises ternissent l'image des promoteurs : « admettre » (3,3 %) et « ne pas vouloir dévoiler » (1,1 %). En effet, la première suggère un aveu de culpabilité et la deuxième une dissimulation d'éléments.

4.2.4 Représentation du discours des acteurs environnementaux

Quant aux acteurs environnementaux, sans surprise, leur DR adopte principalement un cadrage environnemental (22,9 %). Les porte-paroles des organismes de protection de l'environnement contestent d'abord la légitimité des candidat·e·s aux élections fédérales qui se positionnent comme *leader* en environnement, mais qui ne rejettent pas le projet de GNL Québec : « "Il n'y a pas un parti politique, s'il veut être crédible en environnement, qui dira oui à ce projet-là", lance le co-porte-parole de l'organisme [Coalition Fjord], Adrien Guibert-Barthez » (Fanny Lévesque, *Le Quotidien*, 26-09-2019). De plus, les groupes environnementaux remettent en question la capacité du Québec de faire face à la crise climatique si le projet est mis en place. On insiste alors sur différentes échelles d'impacts :

"GNL Québec est un projet qui risque d'avoir des impacts pour l'ensemble de la population du Québec. Il risque notamment de déterminer notre capacité à la lutter contre la crise climatique au cours des prochaines décennies. Et lorsqu'il est question de croissance du trafic maritime sur le Saint-Laurent, ça concerne aussi toute la population du Québec", a-t-elle fait valoir [Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec] mercredi (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 04-03-2020).

Les acteurs environnementaux mettent l'accent sur le fait que projet aura des impacts « pour l'ensemble de la population du Québec », et ce, même si le trafic maritime aura lieu uniquement dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ils essaient alors de montrer que les échelles impactées par le projet ne sont pas

que régionales, mais aussi provinciales. Pour ce faire, les groupes se servent également des mécanismes du BAPE. D'une part, ils rédigent une lettre à l'intention du président du BAPE afin de demander une évaluation conjointe, impliquant à la fois les organismes d'évaluation fédéraux et provinciaux, pour tenir compte des GES émis en amont du projet, soit lors de la fracturation hydraulique (dans la province de l'Alberta), et non uniquement les GES produits par l'usine de liquéfaction du gaz naturel (au Québec). D'autre part, ils demandent qu'une partie des audiences publiques soient également tenues à l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour permettre à des personnes hors de la région de s'exprimer. Au bout du compte, le cadrage environnemental des acteurs environnementaux vise à exposer que les impacts écologiques d'ÉS/Gazoduc vont bien au-delà de ceux affectant la région qui accueillera le projet. Cette stratégie de « montée en généralité » permet « de redéfinir un problème particulier en un enjeu d'ordre général à l'aide d'un recadrage discursif » (Yates et Arbour, 2016, p. 79). La « montée en généralité » met ainsi en place une rhétorique insistant sur le bien commun; stratégie particulièrement efficace dans le cadre de mobilisations citoyennes (Hétet, 1999 ; Lolive, 1997 ; Yates *et al.*, 2013). Bien que plusieurs groupes environnementaux mobilisent cette rhétorique, il faut noter que la majorité du DR des groupes nationaux et fédéraux (Nature Québec, Équiterre, Greenpeace) insiste sur la dimension à la fois locale et nationale des enjeux soulevés par le projet.

De plus, le DR des acteurs environnementaux représente une anomalie par rapport aux autres acteurs du corpus. En effet, il ne présente pas l'économie ou le cadre légal comme principaux cadrages. Ce sont plutôt les aspects sociaux (13,3 %) et politiques (11,4 %) qui sont mis de l'avant par les journalistes. Du côté du cadrage social, la Coalition Fjord insiste sur le manque d'acceptabilité sociale du projet et sur l'ampleur de la mobilisation contre celui-ci : « "Aujourd'hui, on lance un message clair aux gouvernements : il n'y a pas plus d'acceptabilité sociale pour le gazoduc GNL que pour le pipeline d'Énergie Est", affirme Adrien Guibert-Barthez, co-porte-parole de la Coalition Fjord » (Anne-Marie Gravel, Denis Villeneuve et Pierre-Alexandre Maltais, *Le Quotidien*, 19-09-2019). De plus, l'élargissement du public concerné par les impacts du projet, tel que mentionné ci-haut, augmente la visibilité du cadrage social. La dimension politique amenée par les acteurs environnementaux est due, dans un premier temps, au fait qu'une coalition de

plusieurs groupes environnementaux québécois⁵⁰ « exig[e] que les différentes formations politiques clarifient leur position sur le sujet [le projet] avant l'élection du 21 octobre prochain » (Anne-Marie Gravel, *Le Quotidien*, 05-09-2019). Dans un deuxième temps, la Coalition Fjord dénonce les liens entre les élu·e·s municipaux et le mouvement *Je crois en ma région* alors qu'est débattue une motion d'appui à ce mouvement au conseil municipal de Saguenay. Dans un communiqué de presse dont plusieurs extraits ont été publiés dans un article du *Quotidien* de février 2020, on rapporte les inquiétudes exprimées par la Coalition Fjord alors que plusieurs élu·e·s sont également membres du conseil d'administration de corporations comme Promotion Saguenay ou du Port de Saguenay qui œuvrent pour le développement économique de la région. Parmi les autres résultats dignes de mention, on note également que, contrairement au DR d'autres types d'acteurs, celui des acteurs environnementaux demeure très homogène.

Sans surprise, les acteurs rejetant le plus le projet sont les acteurs environnementaux puisque 64,8 % de leurs UI sont défavorables au projet ÉS/Gazoduq et qu'aucune de leurs UI n'est favorable ou ne présente des propos équilibrés vis-à-vis du projet. Une grande part de leurs interventions sont également sans aucune tonalité (27,5 %), et ce, parce que plusieurs de leurs UI se concentrent sur le processus même du BAPE. Outre certains propos de la Coalition Fjord qui insistent sur le caractère passéiste du projet (exemples 3 et 4) et quelques attaques politiques lors de la campagne électorale (exemple 5 et 6), le DR des acteurs environnementaux comprend moins d'expressions virulentes que le parti de Québec solidaire (voir section 4.2.1.1).

- 3) « "Peu importe comment l'entreprise essaie de le rendre beau, ça va toujours rester un projet du passé. C'est du gaz", dit Adrien Guibert-Barthez, co-porteparole de la Coalition Fjord, un organisme régional du Saguenay » (Vincent Brousseau-Pouliot, *La Presse*, 06-09-2019)
- 4) « "On ne peut plus s'enfoncer dans les projets mortifères. Il faut dès maintenant poser des gestes pour se sortir du pétrole et du gaz", a-t-il fait valoir [Dominic Champagne du Pacte pour la transition] » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 27-09-2019)
- 5) « "Avec l'urgence climatique, on ne peut plus se permettre d'appuyer sur le frein et l'accélérateur en même temps. Les politiques de M. Trudeau ressemblent plus à un buffet chinois de mesures et

⁵⁰ La phrase complète est la suivante : Nature Québec, la Coalition Fjord, le collectif Gazoduq, parlons-en!, Action boréale, Équiterre, Greenpeace Canada, Eau Secours, la Fondation David Suzuki, la Société pour la nature et les parcs, World Wildlife Canada, la Fondation Coule pas chez nous, le Mouvement écocitoyen UNEplanète et le Pacte pour la transition.

- de contre-mesures qu'à une politique pour relever le défi climatique", ajoute M. Simard [Christian Simard, directeur général de Nature Québec] » (Vincent Brousseau-Pouliot, *La Presse*, 06-09-2019)
- 6) « Selon eux [les groupes environnementaux], Justin Trudeau ne pourra mettre ses habits de leader vert tout en restant silencieux sur ce projet » (Vincent Brousseau-Pouliot, *La Presse*, 06-09-2019)

Les énoncés rapportés servent davantage à montrer que la population est mobilisée et que les acteurs scientifiques partagent leur vision : « "L'appui de 40 000 personnes contre GNL démontre clairement que la population appuie nos revendications, revendications aussi appuyées par le monde scientifique au Québec", affirme Adrien Guibert-Barthez, porte-parole de la Coalition Fjord » (Anne-Marie Gravel, *Le Quotidien*, 05-09-2019).

4.2.4.1 Verbes introducteurs utilisés

L'analyse des verbes introduisant le DR des acteurs environnementaux révèle une différence majeure avec les autres types d'acteurs présentés jusqu'ici. Certes, les verbes introducteurs permettant aux acteurs d'insister sur un élément du discours tel qu'« affirmer » (7,1 %), « faire valoir » (3 %), « souligner » (3 %), « soutenir » (2 %), « insister » (2 %) et « exprimer » (2 %) sont toujours présents (voir *Annexe F*). Cependant, deux énoncés assertifs évoquant une posture militante (« dénoncer » (9,1 %) et « réclamer » (6,1 %)) sont davantage utilisés que l'incise neutre « selon » (4 %). Notons que, tout comme les acteurs politiques, la dimension du jugement apparaît à quelques reprises (« juger » (4 %) et « estimer » (2 %)) tout comme des actes de requête, notamment « demander » (4 %). Les acteurs environnementaux sont donc représentés comme très actifs, oppositionnels et revendicateurs.

4.2.5 Représentation du discours des acteurs économiques

À l'instar des promoteurs, les propos rapportés des acteurs économiques sont centrés sur deux thèmes : l'économie (25,2 %) et l'environnement (20,7 %). Le cadrage économique est principalement dû aux multiples commentaires récoltés par les journalistes pour expliquer le retrait du principal investisseur, Berkshire Hathaway. Plusieurs acteurs proposent également des pistes interprétatives en lien avec les blocages ferroviaires par les Premiers Peuples pour dénoncer le projet Coastal GazLink : « "On voit maintenant des projets économiques aussi importants que ceux de Gazoduc et d'Énergie Saguenay subir

les conséquences des barricades qui ont mis des semaines à être levées", a-t-il expliqué [Charles Milliard, président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec], par voie de communiqué » (Eve-Marie Fortier, *Le Quotidien*, 06-03-2020). D'autres tiennent à rappeler la pertinence du projet malgré ce désinvestissement : « "La nouvelle qu'on doit retenir est qu'un gros investisseur, Berkshire Hathaway, dirigé par M. Buffet, l'un des plus renommés, a fait l'analyse pour investir ici. Il a vu les possibilités du projet. Pour nous c'est une carte de visite incroyable" [Carl Laberge, président de Port de Saguenay] » (Denis Villeneuve, *Le Quotidien*, 06-03-2020). Les avantages économiques du projet sont également mis de l'avant par la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord et la Société d'aide au développement de la collectivité à travers la publication d'une étude explorant les autres filières pouvant être développées si les trois projets industriels de la région venaient à se concrétiser (Ariane Phosphate, ÉS et Métaux BlackBloc). Les propos rapportés de Carl Laberge et Stéphane Bédard de Port Saguenay lors d'une entrevue éditoriale avec *Le Quotidien* dans le cadre du 61^e congrès de l'Association des administrations portuaires canadiennes expliquent la visibilité de la dimension environnementale des acteurs économiques. En effet, l'administration portuaire remet en question les inquiétudes sur l'impact du trafic maritime sur les bélugas : « Le trafic est faible et même avec l'ajout de tous les projets à l'étude⁵¹, il va demeurer faible, estime Carl Laberge [directeur de Port de Saguenay]. Comme il n'y a pas beaucoup de bateaux et pas beaucoup de bélugas, on pense que la cohabitation est possible » (Guillaume Roy, *Le Quotidien*, 10-10-2019). Pour défendre l'aspect environnemental, les acteurs reprennent les arguments des promoteurs : « Selon lui [Patrick Bérubé, directeur général de Promotion Saguenay], ce projet de transport de gaz naturel et de liquéfaction est susceptible d'avoir des impacts non seulement au Québec, au Canada, mais aussi à l'international, puisqu'il peut contribuer à faire diminuer la consommation d'énergies plus polluantes comme le charbon ou le pétrole » (Anne-Marie Gravel, Denis Villeneuve et Pierre-Alexandre Maltais, *Le Quotidien*, 19-09-2019).

Après les promoteurs, les acteurs économiques sont les acteurs les plus favorables au projet, c'est-à-dire que 58,2 % de leurs interventions représentées par les quotidiens appuient le projet. Cette tonalité est également liée à une mise en valeur de la posture des promoteurs : « M. Bédard [Stéphane Bédard, président de Port de Saguenay] affirme que ses [sic] promoteurs sont crédibles, œuvrent de façon

⁵¹ Deux autres projets industriels sont proposés à la région par les entreprises Ariane Phosphate et Métaux BlackRock.

professionnelle en ayant de propos argumentés » (Denis Villeneuve, *Le Quotidien*, 10-09-2019). De leur avis, la confiance que la population peut avoir envers les promoteurs invite à être optimiste vis-à-vis des retombées du projet.

4.2.5.1 Verbes introducteurs utilisés

Les verbes introduisant le discours des acteurs économiques sont beaucoup moins nombreux puisque la visibilité de ces deux acteurs est moins grande que les trois premiers types d'acteurs du corpus. Il n'en demeure pas moins que l'on peut constater que l'incise « selon » (23,5 %) est majoritairement employée pour représenter le discours des acteurs du milieu économique (voir *Annexe G*). On note également la présence de verbes introducteurs inscrivant ces acteurs dans une posture argumentative : « affirmer » (11,8 %), « expliquer » (7,8 %), « mentionner » (7,8 %), « ajouter » (7,8 %). Une dimension déclarative apparaît néanmoins dans la représentation du discours de ce type d'acteur, avec l'utilisation des verbes « lancer » (3,9 %) et « présenter » (3,9 %). Les acteurs économiques sont alors représentés de manière plutôt neutre et dans une posture moins active que les autres acteurs du corpus.

L'analyse qualitative du discours des sources a permis de détailler les types de cadrages mobilisés et la tonalité des différents acteurs afin de répondre à la deuxième question spécifique : *Dans la représentation du discours des sources, quels cadrages et quelles tonalités sur le projet ÉS/Gazoduq sont mis de l'avant ?* Le contenu des discours révèle deux regroupements d'acteurs en fonction de leur appui ou non au projet. D'un côté, les acteurs du milieu scientifique et les acteurs environnementaux rejettent le projet ÉS/Gazoduq dans une forte majorité de leurs interventions. Pour cela, ils mobilisent des arguments environnementaux exposant les impacts du projet sur les GES mondiaux et sur la survie du béluga dans le Fjord en plus de rappeler l'importance de la mobilisation citoyenne contre le projet. Les acteurs environnementaux tentent également d'élargir la vision du projet grâce à une « montée en généralité » pour présenter celui-ci comme un enjeu provincial et fédéral plutôt qu'uniquement régional. Certains acteurs politiques, soit les membres de l'opposition à l'Assemblée nationale, rejettent également le projet, dénonçant les prétentions des promoteurs quant aux retombées environnementales et économiques du projet. De l'autre côté, les promoteurs ont l'appui du gouvernement caquiste et des acteurs du milieu

économique. Alors que les propos rapportés des promoteurs portent principalement sur les efforts faits pour diminuer les impacts du projet sur le béluga et la carboneutralité de l'usine, les arguments des retombées économiques sont plutôt énoncés par les ministres de la CAQ et par les acteurs industriels. L'analyse qualitative révèle également les postures d'énonciation des sources représentées, illustrées par les verbes introduisant leurs propos (troisième question spécifique : *Quels verbes sont utilisés pour introduire le discours des sources dans le discours journalistique ?*). On y constate que les acteurs politiques et les acteurs environnementaux sont placés dans des postures très actives et revendicatrices tandis que les promoteurs et les acteurs scientifiques cherchent plutôt à développer un argumentaire. Au-delà du contenu des énoncés rapportés par les journalistes, il convient d'interroger la mise en scène de ces propos par l'utilisation des formes de DR. Cela permettra de voir si ces duels entre les acteurs sont effectivement mis en scène ou s'il convient de nuancer ces oppositions.

4.3 Analyse des types de discours rapporté

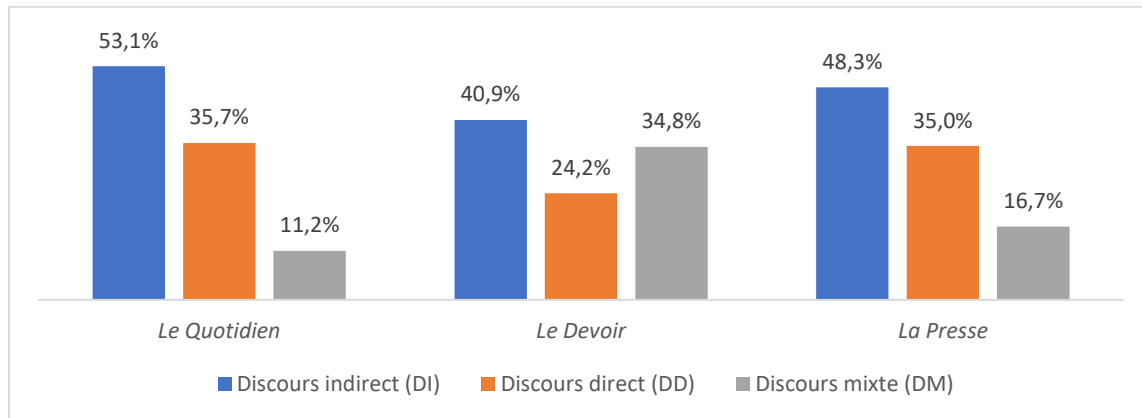
Cette dernière portion de l'analyse concerne les éléments de mise en discours reliés à la question spécifique 4 : *Quels types de discours rapporté (DR) sont utilisés pour représenter le discours des sources et quelles postures journalistiques ces types de DR mettent-ils en scène ?* L'emploi des différents types de DR par les journalistes est analysé au regard des postures journalistiques qu'ils révèlent et de la mise en scène des discours des acteurs qu'ils instaurent.

Les types de DR⁵² mobilisés par les journalistes pour représenter le discours des sources dans l'ensemble du corpus correspondent, d'abord et avant tout, aux formes canoniques : 48 % des UI pour le discours indirect (DI) et 31,4 % pour le discours direct (DD). Les formes de discours mixte (DM), quant à elles, occupent 20,6 % des UI du corpus. Pour une analyse plus précise de l'utilisation du type de DR, il importe de considérer les différents journaux du corpus, qui n'ont pas les mêmes objectifs rédactionnels du fait de la diversité des publics cibles auxquels ils s'adressent. Alors que l'utilisation des formes canoniques de DR (avec le DI en première place et le DD en deuxième place) s'observe dans les journaux *Le Quotidien* et *La*

⁵² Pour un rappel des types de DR et leurs caractéristiques, voir la section 3.5.5.

Presse, la couverture médiatique du *Devoir* est bien différente (voir Figure 4.4). Le DI est toujours la principale forme de DR mobilisée, mais c'est le DM qui occupe le deuxième rang avec 34,8 % des UI du journal national.

Figure 4.4 Types de DR utilisés en fonction du journal, en fréquence relative

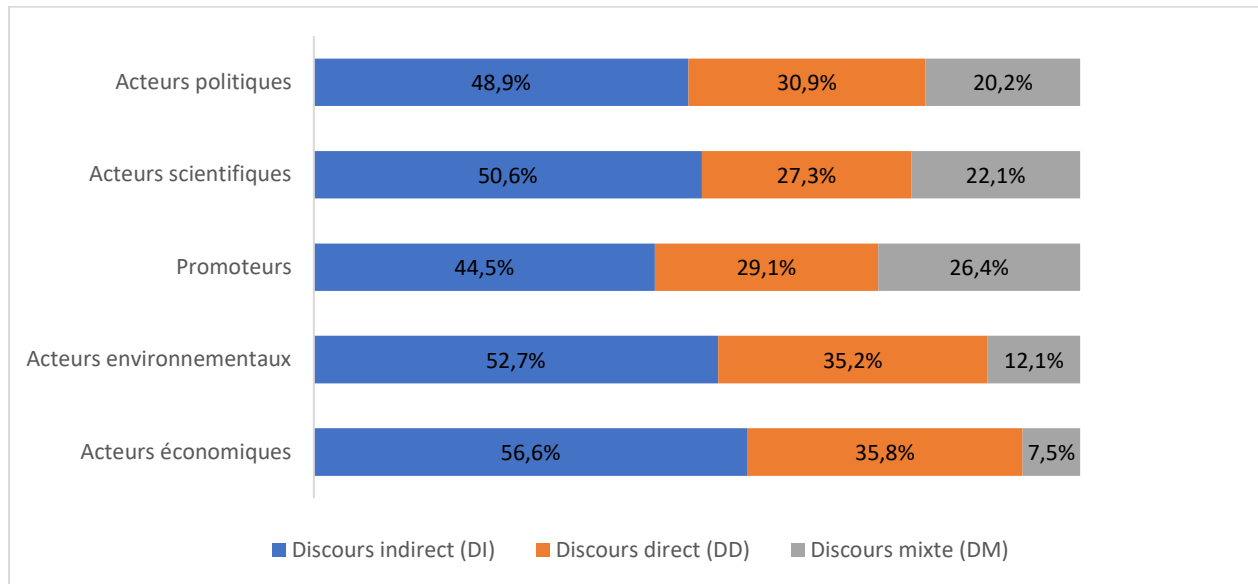


De plus, le quotidien indépendant montréalais rapporte davantage les propos des trois principaux types d'acteurs (politiques, scientifiques et promoteur) que les acteurs environnementaux et économiques (voir Tableau 4.5). Ces trois types d'acteurs sont également ceux dont le discours est le plus souvent mobilisé à l'aide du DM (voir Figure 4.5). *Le Devoir* représente donc le discours des acteurs avec une posture journalistique différente des autres journaux, marquée par la présence de trois acteurs mobilisés avec du DM. Nous verrons plus précisément l'impact du recours à cette forme sur la posture journaliste du quotidien dans la section suivante.

Tableau 4.5 Types d'acteurs en fonction de chaque journal, en fréquence relative et absolue

Types d'acteurs	<i>Le Quotidien</i>		<i>Le Devoir</i>		<i>La Presse</i>	
	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative (%)	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative (%)	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative (%)
Acteurs politiques	125	24,2	142	37,2	50	39,7
Acteurs scientifiques	110	21,3	106	27,7	15	11,9
Promoteurs	84	16,3	79	20,7	19	15,1
Acteurs environnementaux	49	9,5	22	5,8	20	15,9
Acteurs économiques	48	9,3	1	0,3	4	3,2

Figure 4.5 Types de DR utilisés en fonction des principaux types d'acteurs, en fréquence relative



D'abord, observons les formes canoniques du discours avant d'analyser l'utilisation des formes mixtes, notamment dans *Le Devoir*.

4.3.1 Utilisation des formes canoniques du discours

Comme l'indique très justement Charron (2002, 2006), l'analyse des types de DR mobilisés dans la couverture médiatique, loin d'être accessoire, permet de rendre visible des postures journalistiques intériorisées ou inconscientes. D'ailleurs, l'utilisation du DI par les trois journaux pour représenter le discours de tous les principaux types d'acteurs permet de constater que cette forme de DR est la principale manière de rapporter les propos d'autrui. Elle apparaît donc comme un automatisme dans l'écriture journalistique ou comme une exigence de la profession. Tel que le souligne Charron (2002, 2006), la particularité du DI est de reconnaître qu'il y a un traitement sur les propos initiaux. Par le fait même, le locuteur assume sa propre légitimité à résumer, modifier ou retravailler le discours initial. Les journalistes québécois-e-s, en utilisant grandement le DI, réaffirment ainsi leurs compétences professionnelles à rendre compte des événements et à les synthétiser pour qu'ils deviennent compréhensibles pour le lectorat (voir l'exemple 7 où le journaliste résume en une phrase un point de presse). De façon différente, dans l'exemple 8, l'utilisation des modalités « en réalité » et « éviter soigneusement » montre le travail de la journaliste, qui a vérifié si la formation politique s'était prononcée clairement pour ou contre le projet.

Son analyse permet de conclure que les deux acteurs politiques ont mesuré leurs propos afin de s'assurer que leur position ne soit pas tranchée.

- 7) « Le député conservateur [Richard Martel] était l'invité du Cercle de presse du Saguenay, mercredi matin. Il a abordé différents sujets, notamment le blocus ferroviaire, la réalisation du projet de GNL Québec, les enjeux régionaux et la course à la chefferie de son parti » (Patricia Rainville, *Le Quotidien*, 05-03-2020)
- 8) « En réalité, le chef du NPD, Jagmeet Singh, et elle-même [Karine Trudel] ont soigneusement évité d'appuyer ou de dénoncer le projet de GNL Québec durant la campagne électorale » (Hélène Baril, *La Presse*, 15-10-2019)

De plus, l'utilisation du DI rend la lecture plus fluide et attrayante, car elle permet de résumer rapidement les propos d'un acteur et/ou de mettre en relation les propos des acteurs. À titre d'exemple, le choix du gouvernement du Québec de ne pas réaliser une étude sur les impacts environnementaux avec le gouvernement canadien est associé à la position des promoteurs : « À l'instar des promoteurs, Québec juge la chose impossible, puisque le gazoduc de Gazoduq et le complexe industriel de GNL Québec seront construits par des entreprises distinctes » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 30-10-2019). D'une part, l'utilisation du DI permet de ne pas répéter la position des promoteurs et, conséquemment, de raccourcir la longueur de l'article. D'autre part, le recours à l'expression « à l'instar de » révèle des liens de proximité entre les propos/positions des deux acteurs. Cette expression laisse entendre que ce sont les promoteurs qui ont, les premiers, mis de l'avant cet argument et que le gouvernement a suivi, en acceptant cet argument des promoteurs. Le choix effectué par le gouvernement paraît alors influencé par les discours promoteurs. De plus, l'emploi du verbe introducteur « juger » rappelle la position de pouvoir du gouvernement dont la décision est sans appel. Le tout positionne ces deux acteurs dans le même « camp » de la controverse. Une telle relation, ici d'association, crée une simplification et une dramatisation des positions des acteurs de la controverse. Le DI sert donc, premièrement, à légitimer le travail des journalistes, qui ont les compétences pour effectuer un travail sur les propos de leurs sources, et deuxièmement, à répondre aux exigences d'instantanéité et d'attractivité du système médiatique, en diminuant la longueur des articles et en mettant en scène des acteurs aux positions contrastées ou similaires.

La crédibilité professionnelle des journalistes passe également par le choix du DD qui prétend rapporter fidèlement les propos énoncés par autrui. En utilisant ce type de DR, les journalistes s'assurent également

de répondre à une certaine exigence de transparence et de validation de leur travail (Charron, 2002, 2006). Ainsi, plutôt que de mettre de l'avant leur travail de contextualisation, l'utilisation du DD tente d'instaurer une posture de retrait vis-à-vis des propos rapportés, nécessaire à la crédibilité du métier. Or, malgré la prétention du DD à reproduire fidèlement (sans transformation) le discours d'autrui tel que produit, il n'en demeure pas moins que la recontextualisation du discours des sources, la sélection de certaines portions de leur discours et l'invisibilisation d'autres portions amènent une lecture particulière des propos rapportés. En outre, les verbes introducteurs et certaines expressions modalisant le DR peuvent affecter l'interprétation des citations. Par exemple, les propos d'un jeune bloquiste, Thierry Vadnais-Lapierre, sont d'abord commentés avant d'être reproduits : « Il tient néanmoins à adoucir ses propos. "Je ne suis pas mal à l'aise [avec la position du chef]. Je suis prêt à attendre de voir les études [du BAPE]" » (Hélène Baril et Marie Vastel, *Le Devoir*, 05-10-2019). Avec le verbe « adoucir », les propos rapportés entre guillemets sont interprétés comme un discours servant à diminuer la ferveur de la position du jeune bloquiste. Le fait de « tenir néanmoins à » insinue également une volonté claire de la part du jeune bloquiste. La lecture des propos rapportés entre guillemets est ainsi recontextualisée par le journaliste, suggérant une interprétation particulière marquée par l'insistance du jeune homme à atténuer les propos énoncés précédemment. Le DD cherche donc à mettre en place une posture transparente, mais la place occupée par les journalistes dans la rédaction et la production des nouvelles transparait par l'utilisation de verbes introducteurs et de modalités qui commandent une certaine lecture des propos rapportés.

Les deux aspects de la légitimité professionnelle des journalistes soulignés par l'utilisation du DI ou du DD, à savoir l'affirmation de compétences particulières pour retravailler le discours d'autrui et la capacité à transmettre aussi fidèlement que possible les propos d'une source, ne sont pas sans liens avec les rôles de transmission, d'investigation et d'analyse auxquels les journalistes s'identifient et qui sont rapportés dans la littérature (Brüggemann et Engesser, 2014 ; Fahy et Nisbet, 2011 ; Robbins et Wheatley, 2021 ; Tandoc et Takahashi, 2014). En utilisant davantage le DI, les journalistes couvrant ÉS/Gazoduc révèlent l'importance accordée à la contextualisation, au résumé et à l'analyse des propos rapportés. De façon complémentaire, en consacrant une partie importante de leur DR au DD, les journalistes rappellent que les propos récoltés sont véridiques et tentent de projeter une posture de transparence vis-à-vis de leur travail. Les journalistes du *Quotidien* et de *La Presse*, qui représentent majoritairement le discours de leurs sources avec les formes canoniques de DR, demeurent donc dans une posture journalistique classique

basée sur la capacité à contextualiser et à résumer les propos, sur la capacité de rendre l'écriture fluide et dynamique ainsi que sur la validité des propos.

4.3.2 Utilisation des formes mixtes de discours

L'utilisation du DM, quant à elle, révèle une posture journalistique plus près du commentaire, car la présence des journalistes se fait davantage sentir. Tel qu'expliqué dans la section 3.5.5 de la méthodologie, le DM est constitué d'un DI dans lequel on insère des fragments des propos initiaux entre guillemets. Pour Charron (2002, 2006), la forme mixte s'effectue en trois temps : d'abord, on rapporte le fragment d'un discours d'autrui, ensuite, on certifie de la conformité de ce fragment avec l'usage de guillemets et, enfin, on intervient dans sa propre énonciation pour marquer qu'il s'agit d'un emprunt. Il s'agit d'une sorte d'avertissement des journalistes : « Attention, ce que vous allez lire ne vient pas de moi ». Trois cas de figure ressortent du corpus quant à ce type de mise entre guillemets du discours des acteurs :

1. Soit un ou deux mots connotés sont mis entre guillemets au milieu d'une phrase : « La direction de GNL Québec constate une "radicalisation" des opposants, mais estime toutefois que l'appui au projet Énergie Saguenay n'a pas diminué » (Laura Lévesque, *Le Quotidien*, 10-02-2020) ;
2. Soit une expression populaire est mise entre guillemets : « Depuis un bon moment, les promoteurs n'avaient pas fait mystère du fait qu'ils comptaient sur un investisseur "aux poches profondes" pour mener à bien le projet » (Denis Lessard et Gabriel Béland, *La Presse*, 05-03-2020) ;
3. Soit une à deux phrases exposent l'argumentaire ou le jargon d'un domaine : « Or, selon Parcs Canada, "le principe de précaution doit être préconisé pour cette proportion des effectifs", qui nécessite "le plus de protection concernant l'augmentation du trafic maritime" » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 03-09-2019).

Au travers de l'analyse détaillée du DM, il est possible de déceler certains indices de la posture professionnelle ou individuelle des journalistes par la distance créée avec les propos d'autrui. En mettant de l'avant l'authenticité des propos rapportés tout en insistant sur l'éloignement entre les propos rapportés et le discours journalistique, la posture qui en ressort est celle que nous appellerons une « distance présente ». Elle ajoute un commentaire sur les propos rapportés qui peut servir à les critiquer,

à insister sur leur ridicule, à forcer la réflexion chez le lectorat ou encore à rappeler qu'il ne s'agit pas d'une interprétation journalistique. Voyons comment ces postures se déploient dans le corpus.

4.3.2.1 Critique et remise en question des propos des promoteurs

Le premier exemple d'utilisation du DM que nous présentons permet de mieux comprendre le fonctionnement de la « distance présente » créée par l'utilisation du DM dans le discours journalistique et expose comment le commentaire prescrit une certaine vision d'un acteur. Les promoteurs sont les acteurs pour lesquels les journalistes utilisent le plus le DM (26,4 %). L'analyse des UI de DM de ce type d'acteur révèle la présence de mises en garde face aux propos des promoteurs ou la formulation implicite d'une critique à leur endroit. À titre d'exemple, l'UI suivante a été publiée dans plusieurs articles d'Alexandre Shields : « Il est "impossible" d'éviter l'habitat du béluga du Saint-Laurent, conclut GNL Québec, après avoir analysé 14 sites différents pour implanter son projet d'exportation maritime de gaz naturel Énergie Saguenay » (*Le Devoir*, 04-09-2019). L'impossibilité mise entre guillemets ici provient de la description du projet rédigée par GNL Québec dans le cadre de l'évaluation environnementale canadienne. Le recours aux guillemets, en plus de rendre saillant le choix du mot, rappelle que ce terme a été écrit par le promoteur lui-même. Il n'a pas conclu qu'il était *difficile* d'éviter l'habitat du béluga, mais plutôt *impossible*. Le DM accentue ainsi l'échec du promoteur à répondre aux enjeux maritimes soulevés par le passage des méthaniers dans le fjord. De plus, l'utilisation des guillemets est là pour certifier que la conclusion du promoteur lui appartient et qu'il ne s'agit pas d'une interprétation du journaliste. Cet exemple permet de voir clairement comment le DM invite le lectorat à se méfier des prétentions du promoteur tout en soulignant que le journaliste n'adhère pas à ceux-ci. Il se protège ainsi en quelque sorte d'une éventuelle accusation de propager une information fausse à propos du projet. En insistant sur l'emprunt, cependant, la présence du journaliste dans le discours se fait alors encore plus prononcée, d'où l'expression « distance présente ».

Certaines UI misent, quant à elles, sur le caractère ridicule des propos tenus par le promoteur, établissant une connivence avec le lectorat : « Comment est-ce possible de transformer un "risque" pour une espèce en voie de disparition en "opportunité" ? » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 19-02-2020). Ici, le JSE Alexandre

Shields intègre à son discours journalistique la (potentielle) question qu'il a posée durant l'entrevue. En reprenant les énoncés de GNL Québec dans sa question, le JSE crée un effet de ridicule en insistant sur l'écart entre les termes « risque » et « opportunité ». Cet effet de style et cette question rhétorique installent une connivence avec le lectorat qui doit saisir cette ridiculisation et partager des valeurs avec le journaliste pour apprécier la lecture du texte.

Le JSE du *Devoir* n'hésite pas non plus à remettre en question les propos du promoteur, comme dans l'exemple suivant : « Dans son étude d'impact et dans la promotion de son projet gazier, GNL Québec affirme cependant que son complexe de liquéfaction serait "le plus vert au monde", essentiellement parce que l'usine fonctionnera à l'hydroélectricité » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 19-09-2019). L'utilisation du verbe « être » au conditionnel insinue un doute quant à la dimension environnementale du projet. De plus, le fait de mettre entre guillemets l'argument du promoteur permet au journaliste de se distancier de ces propos sans pour autant le contester directement. Enfin, la remise en question du discours du promoteur est confirmée par l'utilisation du terme « essentiellement », compris ici comme « exclusivement », qui apparaît comme une condition non suffisante, voire contestable, pour revendiquer une telle étiquette écologique⁵³. L'analyse des UI de DM utilisées par le journaliste Alexandre Shields révèle donc un promoteur dont les propos et la posture sont constamment remis en question, voire critiqués et ridiculisés.

4.3.2.2 Critique et remise en question des propos des acteurs politiques

Les formes mixtes sont aussi grandement utilisées pour rapporter le discours des acteurs politiques (20,2 %), notamment pour forcer une réflexion critique chez le lectorat ou pour remettre en question les propos rapportés. Dans l'exemple 9, les journalistes de *La Presse* insistent sur le fait que c'est le député péquiste Yves-François Blanchet qui crée des liens entre ses propos. La cohérence entre les propos n'est donc pas remise en question directement, mais le fait de relever cet élément du discours de la source amène le lectorat à se demander si la position défendue par le politicien est réellement cohérente.

⁵³ L'analyse de cette UI avait été formulée en des mots similaires dans Turbide et Babin (2021).

- 9) « [...] rappelant "en toute cohérence" qu'il avait l'intention de déposer un projet de loi pour que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ait préséance sur les autorités environnementales fédérales » (Mélanie Marquis, *La Presse*, 11-10-2019)
- 10) « François Legault [Premier ministre du Québec] a notamment dit au début du mois de février que l'usine pourrait "aider la planète" à lutter contre la crise climatique » (Alexandre Shields, Guillaume Bourgeault-Côté et Marie-Michèle Sioui, *Le Devoir*, 06-03-2020)
- 11) « Le ministre de l'Énergie Jonatan Julien affirme que l'usine gazière Énergie Saguenay, de GNL Québec, est un projet "vertueux" et "hyper-important" en matière de lutte contre les changements climatiques, tout en étant "fantastique" pour le développement économique du Québec » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 12-02-2020).

Les exemples 10 et 11 révèlent aussi une stratégie de mise à distance, mais cette fois-ci ce sont les qualificatifs du projet et ses bénéfices qui sont soulignés et remis en question par la mise entre guillemets. Si l'utilisation des guillemets vise à exposer avec transparence les propos énoncés par les membres du gouvernement, il n'en demeure pas moins que leur emploi épars au sein de la narration journalistique appelle le lectorat à demeurer critique vis-à-vis du discours des acteurs politiques, dont les mots énoncés ne sont pas anodins. Cette stratégie de mise à distance du discours d'acteurs politiques est aussi utilisée par des journalistes des journaux *Le Quotidien* et *La Presse*. Ainsi, lorsqu'un-e politicien-ne expose sa position ou celle d'un-e adversaire par rapport au projet ÉS/Gazoduq, les qualificatifs exprimant l'appui ou l'opposition au projet sont mis entre guillemets. Dans l'exemple suivant, la journaliste Louise Leduc (*La Presse*) laisse le soin à Jason Kenney, alors Premier ministre de l'Alberta, de qualifier la position du Premier ministre québécois sur le projet ÉS/Gazoduq : « Il s'est réjoui que son homologue québécois soit "favorable à l'exportation du gaz liquéfié" » (Louise Leduc, *La Presse*, 05-02-2020). La position de l'acteur vis-à-vis du projet n'est donc pas une interprétation de la journaliste, mais bien l'interprétation de M. Kenney.

4.3.2.3 Une science militante

Afin d'observer si le DM sert uniquement à critiquer ou à remettre en question les propos des acteurs, nous avons analysé la mise en scène du DR des acteurs scientifiques, deuxième type d'acteur le plus défavorable au projet ÉS/Gazoduq et deuxième type d'acteur pour lequel les formes mixtes de DR sont employées (22,1 %). Ici aussi les UI de DM permettent au journaliste de se distancier des termes choisis par la source, montrant que ceux-ci ne doivent pas lui être attribués. Par exemple, des mots relevant d'une rhétorique engagée et militante (exemples 12 et 13) sont mis entre guillemets :

- 12) « Ils [100 professeur-e-s et de chargé-e-s de cours de l'UQAC] disent redouter les répercussions d'un projet qui ne répondrait pas à "l'urgence climatique" et plaident pour une "transition socioécologique" dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 01-02-2020)
- 13) « Ensuite, ils [40 économistes et chercheur-euse-s en économie] soulèvent que l'entreprise est une société en commandite enregistrée au Delaware, un "siphon à profits, un paradis fiscal" laissant entrevoir "peu de retombées du côté des profits de l'entreprise" » (Andrey Ruel-Manseau, *La Presse*, 15-10-2019)

Ces propos rapportés par les journalistes sont tirés de lettres d'opinion parues dans la presse écrite. La terminologie militante et l'expression familière « siphon à profits » mettent de l'avant les prises de position fermes qui sont prises par les acteurs scientifiques. L'usage du DM permet, dans ces cas, de montrer l'écart entre les attentes sociales envers les scientifiques (neutralité et objectivité, notamment) et la subjectivité exprimée dans ces expressions qui rompt justement avec ces attentes. De façon différente dans les extraits 14 et 15, l'insertion de citations entre guillemets permet au journaliste d'exprimer, sur le mode implicite, un doute quant aux prétentions d'objectivité et d'impartialité des acteurs scientifiques :

- 14) « De façon "indépendante, rigoureuse et de bonne foi", le groupe [40 économistes et chercheur-euse-s en économie] a analysé les racines économiques du projet, qui comprend un gazoduc de 750 km (volet Gazoduq), une usine de liquéfaction ainsi qu'un parc portuaire situés à Saguenay (volets Énergie Saguenay) » (Andrey Ruel-Manseau, *La Presse*, 15-10-2019)
- 15) « Le BAPE affirme toutefois qu'il a pleinement confiance dans "l'impartialité" de la commission, qui commence ses travaux cette semaine » (Alexandre Shields et Marie-Michèle Sioui, *Le Devoir*, 03-03-2020)

Dans le corpus, le DM est aussi utilisé pour rapporter l'usage d'un jargon scientifique ou les explications sur les processus normés du BAPE. La plupart de ces UI rapportent des énoncés provenant de documents officiels et visent à transmettre de l'information au public. Elles ne comportent pas de commentaires sur les propos, mais cherchent à les rapporter avec le plus de justesse possible. Il est alors davantage question de protéger les journalistes d'éventuelles erreurs communicationnelles : « Des questions pourront aussi être acheminées "par courrier électronique" et il sera "possible de soumettre un mémoire uniquement par écrit à la commission. Il recevra la même considération que s'il a été présenté oralement sur place" » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 04-03-2020). Ce type d'UI met en place une posture journalistique de simple « transmetteur » d'informations factuelles sur un processus normé.

4.3.2.4 Utilisation du discours mixte et mise en scène des acteurs entre eux

Enfin, les liens entre l'utilisation du DM et la mise en scène d'acteurs aux positions contrastées sont particulièrement visibles dans les articles du JSE Alexandre Shields traitant de l'étude d'impact déposée par GNL Québec à l'automne 2019. Le journaliste expose les résultats de l'analyse de l'AEIC à l'aide du DM et, par le fait même, impose une dynamique dans laquelle les promoteurs ne sont pas dans le « camp » de la science : « Pêches et Océans Canada soutient que l'évaluation des impacts du transport maritime sur l'espèce est tout simplement "incomplète" et qu'elle ne s'appuie pas sur les "connaissances actuelles" » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 03-09-2019). Premièrement, la mise entre guillemets du terme « incomplète » rappelle que ce verdict est énoncé par l'AEIC, ce qui confère une autorité scientifique à ce jugement. De plus, la modalité « tout simplement », dans le sens de « sans détour », marque le caractère définitif et sans appel du verdict. Deuxièmement, la crédibilité de l'étude d'impact du promoteur est à nouveau entachée dans la suite de la phrase qui souligne le fait que l'évaluation faite par le promoteur n'est pas fondée sur les connaissances scientifiques actuelles. Cette analyse du DM, jumelée au fait que les organismes fédéraux sont généralement désignés de manière impersonnelle (« l'Agence », « Pêches et Océans Canada »⁵⁴), valorise ces acteurs, qui s'élèvent au-dessus des opinions personnelles des individus ayant réalisé le rapport et qui demeurent à jour dans l'avancement des connaissances. La mise en opposition des acteurs « pour le projet mais contre la science » est renforcée par l'enchaînement des discours des acteurs et la réutilisation des UI dans le temps. En effet, à la fin de plusieurs des articles du JSE, il y a une contextualisation des enjeux soulevés par le projet⁵⁵ durant laquelle on reprend des phrases rédigées dans des articles précédents traitants du même sujet. La reprise de certaines phrases « chocs » telles que celles qui viennent d'être analysées dans les sections précédentes, notamment l'échec des promoteurs à répondre de façon satisfaisante au dérangement de l'habitat des bélugas causés par le trafic maritime⁵⁶ ou les propos hautement favorables au projet énoncés par le gouvernement caquiste à

⁵⁴ À titre de rappel, à la section 4.2.2, nous avons fait référence à ces désignations impersonnelles qui mettent de l'avant une équipe de recherche plutôt qu'un seul individu, soutenant une vision positiviste de la science objective. Nous mentionnions, par ailleurs, que ces dénominations peuvent à la fois être liées à l'écriture journalistique et à la manière dont les sources se définissent, par exemple, si les organismes émettent des communiqués de presse sans mention d'un-e auteur-e spécifique.

⁵⁵ La structure d'un article de presse est généralement celle du triangle inversé : on débute par l'accroche et on termine par la mise en contexte.

⁵⁶ « Il est "impossible" d'éviter l'habitat du béluga du Saint-Laurent, conclut GNL Québec, après avoir analysé 14 sites différents pour implanter son projet d'exportation maritime de gaz naturel Énergie Saguenay » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 04-09-2019).

l'Assemblée nationale⁵⁷ sont toujours suivis d'extraits de l'étude d'impact de l'AEIC. La mise en forme des extraits de l'étude d'impact, autant par l'utilisation du DM et des modalités du discours que par leur position dans l'article – les propos des scientifiques sont toujours *après* ceux des promoteurs et de la CAQ –, rappelle la pratique journalistique de vérification des faits (« *fact checking* ») servant à mettre en perspective les propos des acteurs de la controverse. Le tout donne l'effet d'une mise en scène mettant en vedette des organismes fédéraux d'évaluation environnementale neutres révélant les angles morts du projet contre des promoteurs et un gouvernement subjectifs. La reprise de ces UI dans le temps crée deux effets de sens principaux, d'un côté, elles cristallisent les positions des acteurs dans des « camps » pour ou contre le projet et, de l'autre côté, elles affectent les données quantitatives. En effet, en reprenant les propos des acteurs dans plusieurs articles, cela augmente également le nombre d'UI accordées à ces acteurs dans notre corpus. Le contenu de ces UI devient alors encore plus saillant dans l'AC.

En résumé, l'analyse des types de DR utilisés pour représenter le discours des sources répond à la dernière question de recherche spécifique : *Quels types de discours rapporté (DR) sont utilisés pour représenter le discours des sources et quelles postures journalistiques ces types de DR mettent-ils en scène ?* Les formes de DR satisfont aux exigences professionnelles des journalistes en mettant de l'avant leurs capacités à synthétiser les propos, à produire du contenu véridique et à user de leur sens critique. Elles servent également à rendre la lecture plus fluide et attrayante, parfois dans une forme de connivence avec le lectorat. Dans toutes les formes de représentation du discours des sources, les verbes introducteurs et les modalités discursives viennent proposer une grille interprétative orientée des propos rapportés. L'utilisation du DM par les journalistes dans la controverse environnementale étudiée met en place une posture de « distance présente » des journalistes qui est au service de l'expression d'une critique implicite envers les promoteurs ainsi qu'envers certains acteurs politiques et scientifiques. De plus, le choix du DM, l'enchaînement des propos rapportés et leur répétition dans les articles du JSE du *Devoir* mettent en scène

⁵⁷ À titre de rappel les voici : « François Legault [Premier ministre du Québec] a notamment dit au début du mois de février que l'usine pourrait "aider la planète" à lutter contre la crise climatique » (Alexandre Shields, Guillaume Bourgeault-Côté et Marie-Michèle Sioui, *Le Devoir*, 06-03-2020) et « Le ministre de l'Énergie Jonatan Julien affirme que l'usine gazière Énergie Saguenay, de GNL Québec, est un projet "vertueux" et "hyper-important" en matière de lutte contre les changements climatiques, tout en étant "fantastique" pour le développement économique du Québec » (Alexandre Shields, *Le Devoir*, 12-02-2020).

une dynamique conflictuelle entre les acteurs politiques favorables au projet, les promoteurs et les organismes d'évaluation fédérale.

Pour conclure, l'ensemble des résultats présentés révèle une couverture médiatique centrée sur les tensions entre l'environnement et l'économie ainsi que sur les processus d'évaluation des projets industriels au Québec et au Canada. Les sources mobilisées et la sélection de leurs propos rapportés rendent visible une forte opposition au projet, malgré l'appui du gouvernement du Québec. Par ailleurs, les acteurs sont mis en scène dans une vision manichéenne de la controverse (ceux pour et ceux contre le projet) et dans laquelle ils incarnent des postures argumentatives ou revendicatrices pour défendre leur vision du projet. Les journalistes, de leur côté, se positionnent comme des professionnels répondant aux exigences de leur profession et du système médiatique. Autre fait saillant, la couverture médiatique du *Devoir* renforce de manière quantitative et qualitative les conflits entre les types d'acteurs, laissant peu de doute sur leur tonalité dans cette controverse.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

Le dernier chapitre du mémoire reprend les conclusions de l'analyse des résultats en regard des éléments soulevés dans la problématique et le cadre théorique. Nous constatons que la controverse environnementale entourant le projet ÉS/Gazoduq est marquée par une forte médiatisation, qui rend la controverse centrée sur l'environnement, politisée et conflictuelle tout en révélant des opportunités de mise en visibilité pour les opposant·e·s. Par la suite, les données du corpus mettant de l'avant des relations de collaboration, de compétition et de refus de négociation entre les journalistes et leurs sources serviront à répondre à la question générale de recherche.

5.1 La médiatisation de la controverse

Les résultats d'analyse montrent que la controverse environnementale entourant le projet ÉS/Gazoduq témoigne de la prégnance des logiques de la médiatisation dans la construction d'un problème public. Tel que présenté dans le cadre conceptuel, les dynamiques de la médiatisation modifient les pratiques des individus, des organisations et des institutions en fonction de l'importance accordée aux médias au sein des autres sphères d'activités (Strömbäck et Esser, 2014). Divers degrés de médiatisation peuvent exister en fonction des contextes sociaux. À la suite de Blumler et Esser (2019), nous concevons la médiatisation comme un double mouvement dans lequel les logiques médiatiques sont à la fois imposées aux acteurs en raison d'une certaine autonomie des médias (« *push process* ») et à la fois intériorisées par les acteurs qui intègrent les logiques médiatiques dans leurs pratiques quotidiennes (« *pull process* »). Le cas d'ÉS/Gazoduq présente des traces de ces logiques médiatiques, car il révèle que les exigences du système médiatique ainsi que les exigences professionnelles des journalistes quant à la fiabilité des sources et l'équilibre des points de vue forcent les acteurs de la controverse autant que les journalistes à adapter leurs discours à des fins de publicisation.

5.1.1 Les préoccupations environnementales comme passage obligé

Les premières traces de la médiatisation dans le cas à l'étude sont visibles par la primauté des préoccupations environnementales, qui deviennent un enjeu incontournable sur lequel chaque acteur développe un argumentaire. Même si la mise en scène de cet enjeu constitue une construction journalistique – les journalistes sélectionnant les sources et les citations convoquées, en fonction de critères personnels, institutionnels, sociopolitiques –, on peut suggérer, en tous les cas c'est la proposition que l'on soutient à la suite des travaux de Gauthier (2003), que cette mise en scène demeure fondée sur des données d'observation. En ce sens, si cette mise en scène de l'actualité ne constitue évidemment pas le reflet exact de la réalité sociale, il n'en demeure pas moins que la construction d'une nouvelle n'est pas autonome : « Autrement dit, une nouvelle porte toujours sur une réalité qui est, par rapport à elle, pré-existante » (paragraphe 11). Ainsi, nous avons pu observer à travers l'étude de la couverture médiatique de la controverse d'ÉS/Gazoduq comment chaque acteur met de l'avant les enjeux environnementaux du projet, soit par obligation professionnelle (on demande aux agences d'évaluation de produire des rapports sur les impacts environnementaux du projet), soit parce qu'il s'agit de leur champ d'action (les groupes environnementaux ont pour mandat de soulever les enjeux de la protection de la planète et d'influencer les politiques publiques en ce sens). D'autres, comme les acteurs gouvernementaux, les promoteurs et les acteurs économiques, dont la sensibilité environnementale n'est pas un élément définitoire de leurs actions, apparaissent en quelque sorte contraints de mettre de l'avant ce type de cadrage (environnemental). Nous l'avons déjà soulevé, les préoccupations environnementales ont traversé depuis plusieurs années les arènes scientifiques et concernent tous les acteurs de la société. Les pressions sociales exercées par ces acteurs et la sensibilisation d'un plus grand nombre d'acteurs aux enjeux environnementaux semblent expliquer, du moins en partie, l'importante visibilité du cadrage environnemental dans le projet ÉS/Gazoduq.

Cette pression sociale s'accompagne également de la pression pour inclure une dimension environnementale aux discours publicisés et médiatisés afin d'obtenir une crédibilité et une légitimité sur cette question. À cet égard, nous pouvons suggérer que la stratégie des promoteurs de développer un argumentaire sur les enjeux environnementaux du projet montre l'intériorisation de la norme sociale⁵⁸

⁵⁸ La norme sociale comprend, ici, à la fois les pressions des citoyen-ne-s que les pressions des institutions politiques qui ont intégré, elles aussi, l'importance de l'environnement dans ses actions.

tout comme l'intériorisation des logiques médiatiques. Cela se constate, d'une part, parce que les questions environnementales sont davantage médiatisées par les journalistes que les questions économiques dans notre étude de cas et, d'autre part, parce que les promoteurs ne traitent pas de l'environnement uniquement en *réaction* aux propos des autres acteurs. La dimension environnementale semble donc avoir été réfléchie en amont du développement du projet pour répondre à la norme sociale actuelle, comme en témoignent l'argumentaire de diminution des GES mondiaux et le projet de réaliser une usine carboneutre. La visibilité des promoteurs dans les médias montre également qu'ils ont réussi à articuler un discours pouvant être repris par les médias. Les éléments d'attractivité du discours des promoteurs ne servent pas uniquement à être repris par les médias (il peut être repris par d'autres acteurs souhaitant montrer les bénéfices environnementaux du projet), mais ces caractéristiques répondent néanmoins aux logiques médiatiques. Dans un premier temps, les discours environnementaux mis de l'avant par les promoteurs relèvent d'une certaine nouveauté, répondant ainsi à la norme journalistique d'attractivité. Comme nous l'avons mentionné préalablement, ce sont habituellement les citoyen-ne-s ou les organisations qui mettent à l'agenda public les enjeux environnementaux autour de grands projets industriels (Côté et Lalonde, 2017). Dans un deuxième temps, les DR dans la presse sont simples et concrets en plus de comprendre des mots-clés liés à la protection de l'environnement. En effet, les promoteurs mettent de l'avant des données chiffrées sur la quantité de GES que leur usine sauvera à l'échelle québécoise en plus d'insister sur les termes « carboneutralité » ou « transition énergétique ». En définitive, il semble que la construction d'un discours incluant la dimension environnementale par tous les acteurs de la controverse, en tous les cas selon la couverture médiatique qui est faite de ces acteurs, est un signe de l'importance du sujet dans le contexte sociopolitique québécois.

5.1.2 La politisation de la controverse par sa médiatisation

Les traces de la médiatisation de la controverse du projet ÉS/Gazoduq sont également présentes au travers de la politisation de la controverse. Les résultats de notre recherche montrent en effet que ce sont les acteurs politiques qui sont le plus souvent cités dans la presse écrite à l'automne 2019 et au printemps 2020, signifiant qu'ils demeurent une source importante pour les journalistes. Il nous apparaît que la forte visibilité des acteurs politiques est liée aux impératifs de la médiatisation. En effet, si l'on reprend les différents degrés de la médiatisation proposés par Strömbäck et Esser (2014), des indices du corpus laissent croire que, dans le cas étudié, les acteurs, les organisations et les institutions politiques seraient

guidés davantage par les logiques médiatiques que par les logiques politiques (voir Figure 2.1, p. 38). En fonction du palier gouvernemental, les deux dynamiques de la médiatisation proposées par Blumler et Esser (2019) sont visibles dans la représentation médiatique de ce type d'acteurs. Dans un premier temps, les dynamiques de la médiatisation forcent les acteurs politiques fédéraux à s'exprimer sur la controverse québécoise (« *push process* »). En effet, il importe de rappeler que, dans un contexte électoral, les politicien-ne-s sont surexposé-e-s médiatiquement. Ils sont invité-e-s à commenter tout événement de l'actualité, en particulier ceux controversés comme le projet ÉS/Gazoduc, et ce, peu importe leurs liens avec les campagnes menées par les partis. Nous constatons des indices cette exigence de la médiatisation (devoir commenter tout événement de l'actualité) dans la période de l'automne 2019 puisque les propos rapportés des politicien-ne-s sur le projet réfèrent principalement à leur positionnement envers le projet (être pour ou être contre), sans que soient élaborées les raisons de cette adhésion ou de ce rejet. Dans un deuxième temps, nous formulons l'hypothèse qu'au-delà de la prépondérance des acteurs politiques dans le débat public, le fait qu'ils soient la source la plus convoquée par les journalistes dans la controverse n'est pas étranger au développement de stratégies médiatiques professionnelles afin de maximiser leur visibilité et imposer leur message. Ces choix stratégiques sont présents dans la mise en forme des discours de la CAQ et de Québec solidaire qui sont composés de phrases « chocs » indiquant un désir de publicisation. Mis en opposition avec l'opinion défendue par le parti adverse et contenant des termes fortement connotés, ces énoncés rapportés ont su répondre aux exigences médiatiques d'attractivité et ont largement été diffusés. Ainsi, il semble que les prises de position des acteurs politiques québécois jouent un rôle central dans la forte présence médiatique de cette controverse dans le paysage médiatique québécois. Le cas d'ÉS/Gazoduc montre alors que les dynamiques d'intériorisation des logiques médiatiques par les acteurs (« *pull process* ») peuvent être utilisées en faveur de leur visibilité. En ce sens, il nous apparaît que les politicien-ne-s québécois-e-s ont su utiliser les exigences médiatiques à bon escient pour s'assurer que leurs points de vue soient largement diffusés. Pour valider cette hypothèse de l'efficacité des discours des acteurs politiques provinciaux, une recherche détaillée concernant les stratégies de communication des partis politiques serait cependant nécessaire.

5.1.3 La conflictualité intériorisée et mise en scène

Sur un autre plan, nous avons pu constater, dans la controverse entourant ÉS/Gazoduc, que la dimension conflictuelle entre les acteurs traverse à la fois la forme et la mise en scène des propos rapportés par les

journalistes. Comme le rappelle Rennes (2007), la conflictualité des discours est un élément définitoire de toute controverse, dimension par ailleurs amplifiée par la médiatisation. La controverse sociotechnique étudiée semble montrer que les sources, en tous les cas c'est ce que révèle leur couverture médiatique, tout comme les journalistes modifient leurs pratiques pour répondre aux exigences médiatiques d'attractivité. En premier lieu, les discours des acteurs de la controverse sont mis en scène de façon contrastée, révélant une polarisation des positions relatives au projet. En effet, nous avons pu voir que les propos orientés (favorables, défavorables ou équilibrés) sont nettement plus présents dans le discours des acteurs que les propos sans tonalité. Les acteurs de la controverse semblent avoir ainsi intégré à leurs pratiques la construction de discours qui répondent aux logiques médiatiques en insistant sur la dimension conflictuelle dans le contenu de leurs propos médiatisés. À cela s'ajoute l'habileté toute particulière des journalistes à sélectionner les portions du discours des sources qui montrent une telle conflictualité. Notre hypothèse est donc que la conflictualité dans le contenu des discours des sources, tel que le révèle la couverture médiatique, est le résultat de la co-construction de la nouvelle dans laquelle autant les sources que les journalistes ont intégré les exigences de la médiatisation. En second lieu, la mise en scène et les narratifs construits par les journalistes mettant en opposition des acteurs aux points de vue contrastés sont un autre indice de médiatisation. La reprise fréquente des propos des membres du gouvernement caquiste ou des promoteurs en dissonance avec les propos des scientifiques fédéraux dans *Le Devoir*, par exemple, illustre cette mise en scène conflictuelle. On constate alors, encore une fois, les deux dynamiques de la médiatisation par l'amplification des conflits entre les acteurs et leurs propos : ces conflits sont à la fois mis en scène par les journalistes (« *push process* ») dans la rédaction des articles de presse et apparaissent dans le contenu des discours des différents acteurs (« *pull process* ») qui se conforment à ces exigences, selon ce que montre la mise en scène médiatique de leurs discours, comme nous l'évoquions.

5.1.4 Les logiques médiatiques au service des opposant.e.s

La médiatisation, en plus de rendre la controverse politisée et d'alimenter la conflictualité, a aussi servi d'opportunité pour les opposant.e.s. Notre analyse montre effectivement que les acteurs scientifiques et les acteurs environnementaux ont su tirer parti des exigences médiatiques pour publiciser leur vision du projet ÉS/Gazoduq. En ce qui concerne les acteurs scientifiques, leurs prises de position ouvertes contre le projet ou la parution de leurs rapports a permis d'alimenter l'actualité. En effet, les journalistes ont retranscrit des extraits de deux lettres ouvertes et d'une vidéo dans leurs articles ou ont demandé des

entrevues avec les signataires⁵⁹, faisant de ces prises de position l'actualité de la journée. Dès lors, on constate que les acteurs scientifiques se sont servis des logiques médiatiques pour publiciser leurs points de vue sur la controverse (« *pull process* »). Les acteurs environnementaux, quant à eux, sont à même de porter un discours qui a une résonance auprès des publics par la professionnalisation de leurs stratégies de mobilisation et de communication. Une littérature importante révèle effectivement l'évolution des stratégies de mobilisation et de communication des groupes environnementaux qui font des alliances avec des personnalités publiques connues ou des acteurs du domaine scientifique, ou encore, tirent profit des journaux régionaux (Chayer, 2014 ; Cox et Schwarze, 2015 ; Hansen, 2010 ; Lauzon, 2017 ; Pailliar, 2019 ; Schäfer et Painter, 2021 ; Yates *et al.*, 2013). Par exemple, les acteurs environnementaux se sont entourés d'allié·e·s dans la production d'une vidéo contre le projet – dont des extraits ont été rapportés dans les journaux – et dans laquelle on entend le discours de personnalités publiques, d'intellectuel·le·s, d'artistes et de scientifiques. En s'alliant à d'autres acteurs de la société civile, les groupes insistent sur le fait qu'ils ne sont pas les seuls à revendiquer l'arrêt du projet. Ils se sont également regroupés entre eux pour investir les processus du BAPE afin de modifier la portée de l'évaluation environnementale à travers une lettre envoyée au président de la commission et rendue accessible aux journalistes. La Coalition Fjord a également su alimenter l'actualité en commentant les liens entre les élu·e·s municipaux et le mouvement *Je crois en ma région* dans un communiqué de presse, dont des extraits ont été repris dans *Le Quotidien*. De plus, le groupe environnemental régional a créé une « tournée d'expert·e·s indépendant·e·s » qui avait pour mandat de visiter plusieurs régions du Québec. À la suite d'une de ces rencontres, le point de vue exprimé par Bernard Saulnier⁶⁰ a été repris dans un article du *Quotidien*. La Coalition Fjord a donc réussi, à travers ses activités de mobilisation, à intéresser le journal régional à ses revendications. Encore une fois, ces activités de mobilisation et ses stratégies communicationnelles ne s'adressent pas nécessairement directement aux médias (elles peuvent être dirigées directement vers le grand public ou s'inscrire dans des stratégies de *lobbying*), mais leur apparition dans les articles consultés nous amène à croire que ces stratégies ne sont pas sans lien non plus avec les exigences de la médiatisation.

⁵⁹ Une lettre d'opinion signée par 40 économistes et chercheur·e·s en économie a été publiée dans *La Presse* le 15 octobre 2019. *Le Quotidien* en a fait une nouvelle en reprenant des extraits de la lettre tandis que *La Presse* a accordé une entrevue à deux signataires le jour de la publication. En février 2020, 63 professeur·e·s, 38 chargé·e·s de cours et 26 professionnel·le·s de l'UQAC ont publié une lettre dans *Le Devoir*, dont des extraits ont été repris dans un reportage factuel par le même média. Publiée en ligne le 10 septembre 2019 par le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, une vidéo s'opposant au projet a été l'objet d'un reportage de la part du *Devoir* le lendemain.

⁶⁰ Ingénieur et ex-chercheur rattaché à l'Institut de recherche d'Hydro-Québec de 1977 à 2006.

À l'inverse, les promoteurs ne semblent pas chercher l'attention médiatique, du moins c'est ce que suggère leur représentation médiatique, puisque leurs activités constituent rarement le cœur des articles même s'il s'agit du troisième acteur le plus mobilisé du corpus. De fait, sur les 137 articles du corpus, seuls quatre sont liés directement à des annonces des promoteurs ou portent exclusivement sur leur positionnement⁶¹. On peut suggérer que le nombre limité de nouvelles « poussées » par les promoteurs ne traduit pas un échec communicationnel, mais s'inscrit dans une stratégie délibérée de gestion de leur visibilité. En effet, certains acteurs se tourneront davantage vers des stratégies de négociations privées avec les acteurs concernés pour éviter la médiatisation d'un enjeu, qui peut être néfaste pour leurs objectifs et leur réputation (Gilbert et Henry, 2012 ; Hansen, 2010 ; Lester et Hutchins, 2012). Les promoteurs sont donc des acteurs légitimes pour les journalistes dans le sens où leurs propos doivent être rapportés puisqu'ils sont les porteurs de ce projet et qu'ils doivent répondre aux discours des autres acteurs. Cependant, d'autres canaux de communication ont probablement été utilisés pour mobiliser leurs publics étant donné la vision négative du projet qui ressort de la couverture médiatique.

5.2 Relations entre les journalistes et leurs sources dans le cadre d'une controverse environnementale

L'analyse des dynamiques de médiatisation et des DR dans la presse vise finalement à répondre à la question générale de recherche : **Comment se manifestent discursivement les relations des journalistes avec leurs sources au travers de la mise en scène des discours des différents acteurs de la controverse ?**

Tel que développé dans le cadre théorique, les relations entre les journalistes et leurs sources sont complexes puisqu'elles sont marquées par l'interdépendance des deux professions. Alors que ce sont les sources qui détiennent l'information pouvant devenir une actualité, les journalistes contrôlent le résultat de la publicisation des informations (Reich, 2006). Le modèle développé par Charron, Lemieux et Sauvageau (1991) permet de concevoir ces relations comme un jeu de négociations pouvant résulter en un refus, une compétition, un compromis, un accommodement ou une collaboration entre les acteurs (voir Figure 2.2, p. 42). Dans le cadre de la controverse du projet ÉS/Gazoduq, les manifestations

⁶¹ *Le Quotidien* publie un reportage concernant la création, par GNL Québec, d'un financement pour la recherche sur la diminution des bruits des méthaniers (Laura Lévesque, 10-02-2020), la réaction de GNL Québec quant aux résultats d'un sondage SOM-Cogeco (Laura Lévesque, 10-02-2020) et l'explication de l'annulation de sa présence au Salon de l'emploi 2020 de l'UQAC (Samuel Duchaine, 12-10-2020). Lorsque Gazoduq annonce la mise sur pied d'un fonds d'investissement pour les municipalités, *La Presse* publie un reportage portant exclusivement sur cette nouvelle (Hélène Baril, 13-09-2019).

discursives des relations des journalistes avec leurs sources présentent trois cas de figure : : la collaboration, la compétition et le refus de négocier.

Dans un premier temps, des traces de collaborations transparaissent dans la représentation médiatique du discours d'une source en particulier : les membres du BAPE. En effet, alors que le président du BAPE ne s'adresse habituellement pas à la presse, il a choisi de s'exprimer devant les médias régionaux :

Pour une rare fois en 40 ans d'histoire du BAPE, le président s'est présenté devant les médias, mercredi matin, alors qu'il était de passage devant le Cercle de presse du Saguenay. Évidemment, les questions des journalistes étaient dirigées envers GNL Québec, mais M. Bourke est resté prudent dans ses commentaires, en raison de son devoir de réserve. Philippe Bourke a rappelé à plusieurs reprises que le pouvoir décisionnel revient au gouvernement, et non aux commissaires (Mélanie Côté, *Le Quotidien*, 20-02-2020).

La contextualisation de la prise de parole du président le place dans une posture de retenue (il n'a effectivement pas pu répondre à toutes les questions des journalistes), mais qui s'explique par son devoir légal de réserve, et donc, qui ne peut lui être reprochée. De plus, en exposant que le président s'est adressé aux médias alors qu'il ne s'agit pas d'une coutume dans le processus du BAPE, la journaliste représente un président ouvert à discuter malgré la difficulté de l'exercice. En outre, la collaboration entre les journalistes du *Quotidien* et la commission du BAPE est mise de l'avant dans un autre article : « Si la lecture de la lettre du président laisse plutôt entendre de prime abord une réponse négative à la demande des groupes environnementalistes, sans qu'elle soit exprimée de façon explicite, des nuances doivent cependant être perçues, a-t-on assuré au *Quotidien*, du côté des communications du BAPE » (Myriam Gauthier et Anne-Marie Gravel, *Le Quotidien*, 05-03-2020). Le journal régional a ainsi pu avoir accès à une lecture « entre les lignes » de la lettre du président, et ce, par une source officielle. La connivence créée par la mise en contexte des propos et un accès privilégié à la source suggèrent que les journalistes du *Quotidien*, le président et le service des communications du BAPE collaborent afin de fournir l'information la plus complète et limpide possible au public. Les extraits présentés par les journalistes suggèrent également une collaboration puisque, malgré les limites imparties par la Loi sur ce qui peut être communiqué par le BAPE, la posture qui ressort de la couverture médiatique du BAPE par le journal régional est celle d'une entité transparente. Cela fait écho aux résultats de l'analyse des relations entre les journalistes et les relationnistes québécois-e-s réalisée par Francoeur (2017). Elle révèle que les journalistes sont en mesure de déterminer si leurs objectifs et ceux des relationnistes sont communs afin d'en faire des allié-e-s de la

production de l'information. Les journalistes du *Quotidien* ont ainsi pu collaborer avec les différentes entités du BAPE afin de fournir des compléments d'information au public de la région. Tel que le rappelle Charron, Lemieux et Sauvageau (1991), si les deux parties ont de la marge de manœuvre au sein de leurs relations pour atteindre leurs objectifs respectifs du contrôle de l'information, la relation s'en trouvera facilitée. C'est ce qui se dégage de la représentation médiatique du BAPE par le journal régional.

Dans un deuxième temps, les relations des journalistes avec leurs sources apparaissent compétitives à plusieurs occasions dans les discours rapportés étudiés. Au travers de l'utilisation du DM ou des modalités discursives, nous avons pu constater que les journalistes proposent une grille de lecture pour interpréter les propos de sources qui peut être au désavantage de ces dernières, rappelant qu'au bout du compte ce sont les journalistes qui sont les juges de ce qui sera publié et ce qui ne le sera pas ainsi que de la façon dont les propos seront rapportés. En effet, l'analyse des résultats a mis en lumière que la mise en forme du DR des propos de plusieurs sources s'affiche comme une invitation adressée au lectorat à remettre en question la véracité, le bien-fondé ou la justesse de ces derniers. La disqualification d'une source dans sa représentation médiatique est un indice que celle-ci a perdu la négociation portant sur le contrôle du message avec le ou la journaliste. Étant donné que l'utilisation du DM entraîne une dévalorisation du discours des promoteurs et que les modalités « même si » et « alors que » ne sont qu'associées aux discours de ces acteurs, le corpus représente des relations de compétition entre les journalistes et les promoteurs dans lesquelles les premiers usent de stratégies de mise en forme de l'information pour garder le contrôle de la négociation de l'image publique des promoteurs. Cette compétition entre acteurs pour la visibilité publique et pour l'obtention du cadrage désiré peut également être gagnée par les sources dans la représentation médiatique. En effet, étant donné que les groupes environnementaux sont présentés dans une posture active et revendicatrice, que nous n'avons pas relevé de remise en question de leurs propos et que l'environnement est le cadrage le plus utilisé pour représenter le discours des sources, il est possible de suggérer que ce type d'acteur a réussi, dans la plupart des cas, ses négociations avec les journalistes.

Dans un troisième et dernier temps, la couverture médiatique de la controverse environnementale témoigne de relations dans lesquelles les deux parties sortent perdantes de la négociation. En effet, lors

de la lecture des articles du corpus, nous avons relevé huit énoncés exposant un refus de commenter un sujet de la part des sources ou encore l'impossibilité d'avoir accès au discours des sources⁶².

- 1) « Le Nouveau Parti démocratique n'a pas rappelé *La Presse* hier » (Vincent Brousseau-Pouliot, *La Presse*, 06-09-2019)
- 2) « M. Lacelle a refusé de parler au *Devoir* » (Hélène Buzzetti et Marie Vastel, *Le Devoir*, 05-10-2019)
- 3) « Le président du Forum jeunesse, Philippe Lavoie, a refusé de parler au *Devoir* » (Hélène Buzzetti et Marie Vastel, *Le Devoir*, 05-10-2019)
- 4) « Du côté des partis d'opposition, le Parti libéral n'a pas souhaité réagir » (Alexandre Shields et Marie-Michèle Sioui, *Le Devoir*, 03-03-2020)
- 5) « Dans le contexte où les audiences publiques sont sur le point de débiter, certains groupes environnementaux et citoyens contactés par *Le Devoir* n'ont pas voulu commenter publiquement la nomination de Denis Bergeron et de Laurent Pilotto » (Alexandre Shields et Marie-Michèle Sioui, *Le Devoir*, 03-03-2020)
- 6) « Il n'a pas été possible lundi de discuter avec les commissaires qui dirigeront l'examen d'Énergie Saguenay. Selon les règles en vigueur pour toutes les commissions du BAPE, les commissaires sont tenus à un "devoir de réserve" qui interdit les entrevues aux médias » (Alexandre Shields et Marie-Michèle Sioui, *Le Devoir*, 03-03-2020)
- 7) « Il n'a pas été possible mardi en fin de journée de parler à un représentant de l'Association étudiante du Cégep de Saint-Félicien » (Myriam Gauthier, *Le Quotidien*, 05-02-2020)
- 8) « Il a été impossible de parler à quelqu'un de la cellule vendredi » (Anne-Marie Gravel, *Le Quotidien*, 21-02-2020)

Ces énoncés révèlent la tentative des journalistes d'obtenir le point de vue d'une source sur un enjeu de la controverse, mais le refus des sources de s'exprimer médiatiquement. La mention de cette impossibilité de recueillir un commentaire met de l'avant, de manière transparente, la démarche des journalistes pour tenter de rejoindre des sources. Il est intéressant de noter que trois des huit occurrences ci-dessus apparaissent lors de la campagne électorale fédérale (extraits 1, 2 et 3). Ces énoncés servent ainsi à montrer que les journalistes ont tenté de répondre aux exigences d'équilibre des points de vue, même si cela s'est conclu par un échec. En parallèle, les sources perdent aussi le jeu des négociations puisque le refus de communiquer peut être interprété comme un manque de transparence. La représentation d'un acteur refusant de communiquer est, en effet, néfaste pour sa crédibilité, car il peut paraître comme un acteur ayant des choses à cacher. Cependant, à l'instar des extraits 5 et 6, le refus peut être justifié ou expliqué par les journalistes, ce qui ne porte pas nécessairement atteinte à la crédibilité d'une source. Par ailleurs, l'expression « il n'a pas été possible d'entrer en contact » (et ses variantes) suggère que la source n'était peut-être simplement pas disponible au moment de la tentative de communication. L'image

⁶² Ces énoncés ont été notés, sans être pris en compte dans l'analyse du corpus puisqu'il était impossible de répondre aux différentes catégories d'analyse comme le cadrage, la tonalité ou le type de DR puisque les énoncés exposaient une absence de propos.

médiatique des sources n'est donc pas systématiquement dégradée lorsque le contact avec les journalistes n'a pas eu lieu. À travers ces extraits, nous sommes à même de constater que le modèle proposé par Charron et ses collègues (1991) doit être appréhendé sur un continuum, c'est-à-dire que cinq types de relations sont possibles – le refus, la compétition, le compromis, l'accommodement ou la collaboration (voir Figure 2.2, p. 42) – mais que ces types de relations ne sont pas mutuellement exclusives. En effet, elles ne sont pas nécessairement *que* compétitives ou collaboratives, elles peuvent se situer à différents points dans le continuum allant du refus de la négociation à la collaboration.

En définitive, l'interprétation des résultats de la représentation médiatique du discours des sources dans la presse nationale et régionale québécoise montre la présence d'une forte médiatisation de la controverse environnementale. En effet, ce méta-processus affecte la sélection des sources, de leurs propos et de la mise en scène de ces derniers en obligeant les acteurs à ajouter une dimension environnementale dans leurs communications médiatiques, en accentuant la politisation de la controverse, en positionnant les acteurs dans des dynamiques de conflits et en permettant une valorisation des discours médiatiques des opposant·e·s. Les dynamiques imposées et intériorisées par la médiatisation créées à la fois des contraintes et des opportunités pour les acteurs de la controverse. Les résultats de notre recherche permettent également de constater que des indices sur les relations qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources peuvent être visibles dans le discours journalistique. Une variété de relations est alors représentée dans le discours de la controverse environnementale étudiée, allant de la collaboration, à la compétition en passant par le refus de négocier.

CONCLUSION

Au Québec comme à l'international, les préoccupations environnementales sont devenues un problème public aux enjeux et aux solutions multiples. Depuis 1960, la couverture médiatique de l'environnement met en scène des acteurs variés qui s'intéressent à la fois aux dimensions intangibles des changements climatiques et aux effets concrets de catastrophes naturelles ou de projets industriels. Les controverses sociotechniques ou sociopolitiques qui émergent des conflits entre des acteurs aux valeurs opposées sont publicisées, entre autres, dans les médias. Le mémoire visait à mieux comprendre les dynamiques entre les acteurs d'une controverse environnementale médiatisée et les acteurs du système médiatique que sont les journalistes. Pour ce faire, nous avons exposé certaines contraintes vécues par les journalistes dans la production de l'actualité afin de brosser un portrait du milieu dans lequel ils évoluent. Trois exigences sont ressorties de la revue de la littérature :

1. Les exigences structurelles et organisationnelles imposant une production de l'actualité de plus en plus rapide et des contenus médiatiques qui permettent d'attirer l'attention des publics et de la conserver ;
2. Les exigences professionnelles obligeant les journalistes à constamment construire leur légitimité à travers leur travail de sélection des sources et de mise en scène du discours de ces dernières ;
3. Les exigences spécifiques à la couverture médiatique de l'environnement qui demandent des compétences pluridisciplinaires et de vulgarisation en plus d'engager les JSE dans des pratiques de réinterprétation des normes journalistiques.

À la suite cet état des lieux, nous avons choisi d'interroger les relations qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources, et ce, à travers de la mise en discours médiatique des propos des sources. En adoptant une posture de recherche dans laquelle la langue participe à la construction du réel (Calabrese et Veniard, 2018), le mémoire visait à analyser les relations des acteurs en partant du résultat de leurs interactions : le discours journalistique. Pour ce faire, nous nous sommes intéressées à la controverse sociotechnique québécoise entourant l'implantation du projet ÉS/Gazoduq au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au travers des processus de médiatisation, des différentes formes de négociation entre les journalistes et leurs sources pour contrôler la mise en forme de l'information et des stratégies de cadrage des acteurs, le cadre conceptuel proposé a permis de prendre en compte des contraintes de la production journalistique de l'actualité tout comme l'agentivité des acteurs dans la représentation médiatique de la controverse.

À travers une AC sensible aux effets de sens discursifs (Hardy *et al.*, 2004 ; Leray, 2008), l'étude de cas mobilisée a permis de répondre à quatre questions spécifiques de recherche concernant les sources mobilisées et la représentation de leurs discours en fonction des cadrages déployés, de la tonalité des propos rapportés ainsi que de la mise en scène de ceux-ci. Le corpus de presse a été choisi en fonction de deux périodes de forte attention médiatique dans les reportages factuels et d'analyse produits par *Le Quotidien*, *Le Devoir* et *La Presse* (l'automne 2019 et le printemps 2020). L'analyse quantitative et qualitative des DR des sources mobilisées dans la presse écrite a révélé la mise en scène d'acteurs en conflits malgré leurs préoccupations communes concernant la préservation de l'environnement. Par ailleurs, les résultats ont mis de l'avant différentes postures journalistiques : la posture assumant sa légitimité professionnelle à effectuer un traitement sur le discours des sources (DI), la posture d'effacement derrière les propos rapportés (DD) ainsi que la « distance présente » créant un commentaire sur les propos d'autrui (DM). Il ressort du corpus une critique et une remise en question des propos des promoteurs tout comme de certains acteurs politiques favorables au projet ainsi que la présentation d'une science militante. Nous avons interprété ces résultats en regard du processus de médiatisation qui a affecté la sélection des sources, des discours et de leur mise en forme autant du côté des journalistes que des sources. En effet, même si nous n'avons accès aux stratégies de sources qu'à travers la représentation médiatique de leur propos, il semble que chacune des parties doit jongler avec les opportunités et les exigences imposées par les processus de médiatisation. Afin de répondre à la question générale de recherche : **Comment se manifestent discursivement les relations des journalistes avec leurs sources au travers de la mise en scène des discours des différents acteurs de la controverse ?**, nous avons mis en exergue des extraits du corpus représentant discursivement à la fois des relations de collaboration, de compétition et de refus de négociation entre les acteurs.

Parmi les résultats originaux de notre étude, il faut noter l'importance qu'a jouée la valorisation des connaissances scientifiques dans les propos rapportés sur la controverse sociotechnique. D'une part, les acteurs scientifiques sont les deuxièmes acteurs les plus mobilisés par les journalistes, devant les promoteurs du projet. D'autre part, autant les acteurs environnementaux se sont empressés de créer des liens entre leur position et celle des scientifiques, autant le promoteur GNL Québec a tenu à mettre de l'avant la rigueur scientifique de sa démarche dans la mise en œuvre de son projet. Par ailleurs, la mise en scène des propos des acteurs scientifiques en contradiction avec le discours des promoteurs et des

membres de la CAQ dans les articles du JSE Alexandre Shields rappelle la pratique journalistique de vérification des faits (« *fact checking* »), valorisant le discours scientifique. Bien qu'au final ce soit le gouvernement québécois qui a le pouvoir de vie ou de mort sur les projets industriels soumis au processus d'évaluation environnemental du BAPE, la controverse entourant ÉS/Gazoduc a révélé que les projets se doivent d'être validés par la communauté scientifique tout autant que par les citoyen·ne·s. L'analyse du discours des sources et leur mise en forme par les journalistes a donc permis de réaffirmer l'importance de l'acceptabilité sociale dans la mise en œuvre d'un projet industriel au Québec. De plus, nos résultats suggèrent que les communications des acteurs concernant de tels projets doivent maintenant se faire à l'aune des connaissances scientifiques actuelles.

Notre projet de recherche comprend, bien entendu, des limites qu'il convient d'énoncer. En premier lieu, le choix d'une seule étude de cas ne permet pas d'affirmer si la controverse ÉS/Gazoduc est représentative des controverses environnementales québécoises ou si elle constitue un cas atypique. Si certaines caractéristiques semblent rapprocher cette controverse d'autres controverses comme celle entourant le projet Énergie Est (*TransCanada*) – mobilisations à l'échelle nationale et durée de la visibilité médiatique – il reste qu'ÉS/Gazoduc semble se distinguer par sa forte politisation. Cela étant dit, une approche comparative aurait permis d'observer l'évolution dans le temps de la place des préoccupations environnementales dans les controverses sociotechniques environnementales et du rôle de la médiatisation dans celles-ci. Dans le même ordre d'idée, les contraintes de faisabilité nous ont empêchés d'élargir le corpus à d'autres périodes de la controverse. Avec d'autres contextes sociopolitiques que la campagne électorale et les audiences du BAPE, les acteurs mobilisés et les enjeux mis de l'avant dans la couverture médiatique auraient potentiellement été plus variés. En second lieu, il aurait été pertinent d'inclure dans la recherche les relations entre les unités d'analyse. En codant systématiquement les liens entre les propos rapportés d'une unité d'analyse et ceux des phrases précédentes, nous aurions pu voir plus clairement la diversité des types de relations (contradiction, valorisation, opposition, remise en question) entre les propos rapportés des acteurs. Ce type d'analyse aurait permis de replacer le discours des sources dans leur contexte d'énonciation en plus d'offrir une cartographie des relations entre les acteurs tels que mis en scène par les journalistes.

En troisième lieu, il aurait été intéressant d'inclure une analyse plus spécifique du discours des trois JSE québécois que la recherche documentaire a révélé : Alexandre Shields (*Le Devoir*), Jean-Thomas Léveillé (*La Presse*) et Étienne Leblanc (*ICI Radio-Canada*). L'analyse de la couverture de la controverse par un échantillon plus large de JSE nous aurait permis de mieux évaluer les divergences/ressemblances de la couverture médiatique par ces journalistes spécialisé·e·s comparativement aux autres journalistes tout en testant l'hypothèse de Montpetit et Harvey (2018) sur l'influence des JSE sur l'ensemble de la couverture médiatique. Dans l'état actuel de notre analyse et faute d'un échantillon plus large de JSE, il nous apparaît ainsi difficile de considérer que la manière de couvrir la controverse ÉS/Gazoduq par le journaliste du *Devoir* soit représentative de celle d'autres JSE. Le fait que le JSE de *La Presse* n'ait pas publié d'articles concernant le projet ÉS/Gazoduq avant le début des consultations publiques révèle qu'une diversité de sujets peut être traitée dans la couverture médiatique des JSE. Tout de même, nous suggérons que la notoriété du journaliste du *Devoir* pourrait, à l'avenir, devenir exemple à suivre dans la couverture de l'environnement, du moins, au sein de ce journal. À cet effet, il est intéressant de noter que les résultats de l'étude du CEM montrent que les principaux intérêts des futurs journalistes francophones québécois sont le climat et l'environnement⁶³ (Gadeau et Sauvageau, 2022). La manière de couvrir l'environnement au Québec pourrait également être influencée par une nouvelle initiative du *Devoir*, le « Pôle environnement » (Chouinard, 2022). En engageant 12 journalistes de différentes rubriques, le quotidien souhaite traiter du sujet de manière plus transversale. Il sera intéressant de voir comment cette initiative affectera la posture des JSE qui ne seront plus les seuls à présenter des articles portant principalement sur l'actualité environnementale.

En quatrième lieu, l'état de la littérature a mis de l'avant un manque à combler quant à l'analyse des relations entre les journalistes et leurs sources à partir d'une perspective d'analyse textuelle. Nous concevons donc notre mémoire comme une première étape vers une meilleure compréhension de ces liens. Une étude subséquente pourrait valider ou nuancer notre interprétation en recueillant le point de vue des journalistes et des acteurs de la controverse à l'aide d'entrevues. Du côté des journalistes, cela permettrait de comprendre les stratégies sous-jacentes (s'il y en a) à l'usage des types de DR, de comprendre aussi comment iels conçoivent leurs relations avec leurs sources, la norme d'équilibre des

⁶³Il s'agit du sujet le plus important pour les étudiant·e·s francophon·ne·s au Québec : 30% ont mis l'environnement et le climat comme premier ou deuxième sujet d'importance (69% sont des femmes).

points de vue ou comment se fait le choix des sources et des DR. Du côté des acteurs de la controverse, des entrevues pourraient mettre de l'avant leur perception de la couverture médiatique, leur intériorisation (ou pas) des logiques médiatiques ou leurs stratégies de contrôle de l'information. Leurs perspectives sur les enjeux de la controverse, sur leur relation avec les journalistes et sur la façon dont leur discours est représenté médiatiquement par les journalistes pourraient alors être mises en parallèle avec les résultats de notre mémoire pour une compréhension globale de la médiatisation d'une controverse sociotechnique. Dans le même ordre d'idées, une recherche future examinant le discours produit et médiatisé par les sources (comme les communiqués de presse ou les publications dans les médias sociaux) révélerait la circulation des discours dans les espaces médiatiques. Ce qui a été émis pourrait alors être comparé avec ce qui a été retenu ou ignoré dans la couverture médiatique. En somme, cette analyse des discours directement émis par les sources aurait permis d'analyser l'agentivité des sources dans la médiatisation de leurs propos.

Il nous apparaissait cependant nécessaire de commencer par l'analyse des discours journalistiques afin d'interroger les dynamiques sociales accessibles au grand public. Si le lien de confiance entre les journalistes et les citoyen-ne-s s'est effrité comme le Baromètre de confiance Eldeman 2022⁶⁴ le souligne, la prise en compte des discours auxquels ont accès les citoyen-ne-s nous semble être le lieu de départ de la réflexion.

⁶⁴ 56% des Québécois-e-s pensent que les journalistes tentent délibérément de les tromper (Edelman Canada, 2022)

ANNEXE A

Liste des verbes introducteurs selon leur fonction grammaticale

Fonction grammaticale	Verbes introducteurs
Incises sans verbe	À son avis Du côté de En vertu de Pour Selon
Dire/écrire de façon plus ou moins neutre	Dire/Dire comprendre Écrire Exprimer Indiquer Informer Lire/Pourvoir lire Parler
Dire dans une logique de spécification	Ajouter Préciser/Tenir à préciser/Apporter une précision
Dire associé au déroulement de la parole, dimension chronologique	Conclure Continuer Poursuivre
Dire avec insistance	Affirmer Insister Lancer Marteler Plaider (avec Procédés d'argumentation) Soutenir Stipuler Tenir à
Dire en relevant un aspect en particulier	Aborder Évoquer Dénoter Faire remarquer Laisser tomber [un énoncé] Laisser entendre quelque chose Mentionner Noter Présenter Pointer Relever Retenir Signaler Souligner/Tenir à souligner Soulever/Soulever une question
Dire de façon à rendre publique	Afficher Annoncer/Faire l'annonce de

	Déclarer Dévoiler Faire la promotion Prendre la parole Prévoir Prononcer Manifester Ne pas avoir caché Révéler
Le dire remis en question	Prétendre
Procès d'argumentation	Démontrer Expliquer Exposer Faire valoir Plaider (avec Dire avec insistance) Invoquer
Procédés analytiques	Analyser Calculer Décrire Résumer
Mise en avant	Attirer l'attention sur Mettre de l'avant/Mettre l'accent sur Mettre en lumière Ramener à l'avant-plan
Répétition des propos	Rappeler Réaffirmer Réitérer Renchérir Renouveler sa position Répéter Reprendre/Reprendre l'argument
Dimension de comparaison/de référence	Citer Comparer Se référer à Tenir à faire la distinction
Insistance sur la véracité d'un propos	Attester Assurer/Tenir à assurer Confirmer Déterminer
Suggestion/proposition	Lancer une idée Proposer
Faire un constat	Constater Observer Faire état de
Réaction aux propos d'autrui	Ajouter sa voix Esquiver (comme modalité de réponse) Réagir

	Répliquer Répondre Rétorquer
Rapport d'opposition	Accuser Balayer du revers de la main Défendre/Se porter à la défense Dénoncer Déplorer Décliner Condamner Contester Craindre Critiquer/ Se faire critique à l'endroit Ironiser Questionner Refuser Réfuter Rejeter Remettre en question Reprocher S'en prendre/Se dissocier S'insurger S'opposer Susciter la grogne/Susciter l'opposition
Mise en garde	Avertir Prévenir/Tenir à prévenir Redouter
Acte directif	Appeler à (dans le sens d'exiger) Convier Demander Exiger Enjoindre à Inciter à Interpeller Interroger Inviter Presser (quelqu'un-e à faire X) Réclamer Recommander S'adresser Sommer
Rapport d'admission, logique irénique	Admettre Concéder Convenir Reconnaître
Dimension euphorique, d'accord	Accueillir Féliciter Se réjouir

	Saluer Vanter Voir d'un bon œil
Marquer sa position	Appuyer/Continuer d'appuyer/Donner son appui/Accorder son appui Être en faveur/Être favorable Faire part de sa position Partager ses inquiétudes/Partager son désaccord Prendre position/Avoir une position/Adopter une position Trancher
Acte promissif	Entendre [faire quelque chose]/Entendre discuter Prendre l'engagement Promettre S'engager/S'être engagé
Jugement, appréciation	Commenter Estimer Évaluer Juger Minimiser Qualifier
Phonation agressive	Scander
Pronominal (manière d'être ou de dire)	Se dire Se demander S'exprimer S'inquiéter S'interroger Se montrer rassurant Se questionner
Dire virtuel, qui n'a pas eu lieu – jugement porté sur le locuteur cité	Infirmer/Ne pas avoir confirmé Ne pas avoir précisé Ne pas vouloir dévoiler Ne pas vouloir entendre Ne pas prendre position Ne pas tenir compte de X Refuser de commenter Rester prudent-e dans ses commentaires

ANNEXE B

Liste des journalistes en fonction du nombre d'UI attribuées

Liste des journalistes	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative (%)
Alexandre Shields	335	29,3 %
Denis Villeneuve	92	8,0 %
Anne-Marie Gravel	59	5,2 %
Laura Lévesque	57	5,0 %
Marie-Michèle Sioui	53	4,6 %
Louis Tremblay	43	3,8 %
Myriam Gauthier	36	3,1 %
Myriam Arsenault	33	2,9 %
Guillaume Bourgault-Côté	31	2,7 %
Mélanie Côté	30	2,6 %
Émilie Morin	25	2,2 %
Denis Lessard	21	1,8 %
Fanny Lévesque, Gabriel Béland, Hélène Baril, Patricia Rainville	20	1,7 %
Pascal Girard	19	1,7 %
Hélène Buzzetti, Marie Vastel, Vincent Brousseau-Pouliot	18	1,6 %
Stéphane Bouchard	17	1,5 %
Samuel Duhaine	15	1,3 %
Normand Boivin	14	1,2 %
Pierre-Alexandre Maltais	13	1,1 %
Audrey Ruel-Manseau, Eve-Marie Fortier	12	1,0 %
Hugo Pilon-Larose	11	1,0 %
Guillaume Roy, Titouan Bussièrès	10	0,9 %
Simon-Olivier Lorange	9	0,8 %
Jonathan Hudon	7	0,6 %
Jean-Thomas Léveillé, Mélanie Marquis, Stéphane Bégin	6	0,5 %
Aucun	5	0,4 %
Annie-Claude Brisson, Guillaume Pétrin, Louise Leduc	4	0,3 %
Jannie Gosselin	3	0,3 %
Guy Veillette, Marco Bélair-Cirino, Marco Fortier, Mylène Crête, Olivier Bossé, Paule Vermot-Desroches, Stéphane Baillarger, Tommy Chouinard	1	0,1 %

ANNEXE C

Liste des verbes introducteurs des acteurs politiques

Verbes introducteurs des acteurs politiques	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative	Fréquence relative sans la catégorie « Aucun »
Aucun	27	7,7 %	-
Affirmer	26	7,4 %	8,0 %
Ajouter, Dire	19	5,4 %	5,8 %
Selon	17	4,8 %	5,2 %
Souligner	14	4,0 %	4,3 %
Rappeler	12	3,4 %	3,7 %
Demander, Réitérer	10	2,8 %	3,1 %
Estimer, Répondre	8	2,3 %	2,5 %
Se porter à la défense	7	2,0 %	2,2 %
Confirmer, Expliquer, Insister, S'opposer	6	1,7 %	1,8 %
Déclarer, Juger, Soutenir	5	1,4 %	1,5 %
Écrire, Indiquer, Laisser tomber, Mentionner, Préciser, Proposer, Rejeter	4	1,1 %	1,2 %
Adopter une position, Appuyer, Conclure, Défendre, Dénoncer, Faire valoir, Lancer, Soulever une question	3	0,9 %	0,9 %
Considérer, Déplorer, Entendre (nég.), Expliquer (nég.), Exprimer, Juger (nég.), Partager son désaccord, Pour, Présenter, Prévenir, Promettre, Qualifier, Renouveler sa position, Répéter, Se questionner, Sommer, Trancher	2	0,6 %	0,6 %
Aborder, Accueillir, Admettre, Attendre, Attester, Avoir une position, Citer, Comparer, Comprendre, Confirmer (nég.), Confirmer ou infirmer (nég.), Continuer d'appuyer, Croire (nég.), Du côté de, Entendre discuter, Être favorable, Évaluer, Éviter d'appuyer ou de dénoncer, Évoquer, Exposer, Féliciter, Imager, Interpeller, Ironiser, Laisser entendre, Lancer une idée, Plaider, Poursuivre, Prendre position, Prononcer, Réclamer, Refuser, Refuser de commenter, Réfuter, Remettre en question, Reprendre l'argument, Résumer, Révéler, Saluer, Se dire, Se dire navré, Se dire ouvert, Se montrer rassurant, Se réjouir, Signifier, S'opposer (nég.), Tenir à adoucir ses propos, Tenir à faire la distinction, Tenir à souligner, Vanter	1	0,3 %	0,3 %

ANNEXE D

Liste des verbes introducteurs des acteurs scientifiques

Verbes introducteurs des acteurs scientifiques	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative	Fréquence relative sans la catégorie « Aucun »
Aucun	32	12,1 %	-
Selon	31	11,7 %	13,3 %
Rappeler	13	4,9 %	5,6 %
Préciser	12	4,5 %	5,2 %
Soutenir	10	3,8 %	4,3 %
Affirmer, Ajouter	9	3,4 %	3,9 %
Estimer, Indiquer, Souligner	8	3,0 %	3,4 %
Demander, Expliquer	7	2,7 %	3,0 %
Assurer, Conclure, Dire	5	1,9 %	2,1 %
Annoncer, Insister, S'opposer	4	1,5 %	1,7 %
Mentionner, Répondre	3	1,1 %	1,3 %
Contester, Défendre, Écrire, Être surpris (nég.), Évaluer, Évoquer, Faire valoir, Inviter, Lancer, Préciser (nég.), Réclamer, Refuser, Remettre en question, Soulever, Soulever une question	2	0,8 %	0,9 %
À leur avis, Aborder, Accepter (nég.), Admettre, Ajouter sa voix, Appeler à, Apporter des précisions, Attirer l'attention sur, Considérer, Convenir, Craindre, Critiquer, Croire, Déclarer, Du côté de, Être renversé (nég.), Exiger, Exposer, Faire l'annonce de, Faire sourciller, Juger, Laisser entendre, Mettre de l'avant, Mettre en lumière, Mettre l'accent sur, Observer, Plaider, Poursuivre, Pouvoir lire, Présenter, Prononcer, Réagir, Recommander, Redouter, Rejeter, Répliquer, Reprendre, Rester prudent dans ses commentaires, Résumer, Se demander, Se référer, Signaler, Signer, S'inquiéter, Stipuler, Tenir à préciser, Tenir à prévenir	1	0,4 %	0,4 %

ANNEXE E

Liste des verbes introducteurs des promoteurs

Verbes introducteurs des promoteurs	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative	Fréquence relative sans la catégorie « Aucun »
Aucun	23	11,2 %	-
Selon	20	9,7 %	10,9 %
Affirmer	17	8,3 %	9,3 %
Préciser	15	7,3 %	8,2 %
Assurer	11	5,3 %	6,0 %
Ajouter	9	4,4 %	4,9 %
Indiquer	8	3,9 %	4,4 %
Admettre, Expliquer, Souligner	6	2,9 %	3,3 %
Lire, Rappeler	5	2,4 %	2,7 %
Confirmer, Estimer, Mentionner, Promettre, Répondre	4	1,9 %	2,2 %
Accueillir, Conclure, Réagir, Soutenir	3	1,5 %	1,6 %
Dire, Insister, Passer un coup de fil, Réitérer, S'engager, Vouloir dévoiler (nég.)	2	1,0 %	1,1 %
Insister	2	1,0 %	1,1 %
Analyser, Considérer, Constater, Continuer, Déclarer, Déterminer, Dévoiler, Dire comprendre, Écrire, Exprimer, Faire la promotion, Faire l'annonce de, Faire mention, Faire part de sa position, Informer, Juger, Laisser entendre, Laisser tomber, Minimiser (nég.), Pour, Préciser (nég.), Prendre l'engagement, Proposer, Qualifier, Réaffirmer, Saluer, Se dire, Signaler, Tenir à assurer, Tenir à répondre, Voir d'un bon œil	1	0,5 %	0,5 %

ANNEXE F

Liste des verbes introducteurs des acteurs environnementaux

Verbes introducteurs des acteurs environnementaux	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative	Fréquence relative sans la catégorie « Aucun »
Dénoncer	9	8,6 %	9,1 %
Affirmer	7	6,7 %	7,1 %
Aucun	6	5,7 %	-
Réclamer	6	5,7 %	6,1 %
Ajouter, Demander, Juger, Selon	4	3,8 %	4,0 %
Annoncer, Dire, Faire valoir, Souligner	3	2,9 %	3,0 %
Confirmer, Estimer, Exprimer, Insister, Mentionner, Soutenir	2	1,9 %	2,0 %
Abhorrer, Appeler à, Commenter, Condamner, Critiquer, Décliner, Dénoter, Déplorer, Du côté de, Entendre, Exiger, Indiquer, Interroger, Inviter, Lancer, Lire, Marteler, Noter, Pointer, Pour, Prendre la parole, Presser (qqn), Promettre, Qualifier, Questionner, Rappeler, Relever, Retenir, Rétorquer, Saluer, Se dissocier, S'inquiéter, S'insurger, S'opposer, Susciter la grogne, Susciter l'opposition, Tenir compte (nég.)	1	1,0 %	1,0 %

ANNEXE G

Liste des verbes introducteurs des acteurs économiques

Verbes introducteurs des acteurs économiques	Fréquence absolue (UI)	Fréquence relative	Fréquence relative sans la catégorie « Aucun »
Selon	12	19,0 %	23,5 %
Aucun	7	11,1 %	-
Affirmer	6	9,5 %	11,8 %
Ajouter, Expliquer, Mentionner	4	6,3 %	7,8 %
Dire, Lancer, Minimiser, Présenter, Rappeler, Soutenir	2	3,2 %	3,9 %
Avoir une position, Conclure, Croire, Estimer, Faire remarquer, Inciter, Indiquer, Noter, Prétendre, Renchérir, Répondre, Rétorquer, S'exprimer, Soulever	1	1,6 %	2,0 %

BIBLIOGRAPHIE

- Ahchong, K. et Dodds, R. (2012). Anthropogenic climate change coverage in two Canadian newspapers, the Toronto Star and the Globe and Mail, from 1988 to 2007. *Environmental Science & Policy*, 15(1), 48-59. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2011.09.008>
- Anderson, A. (2015). News Organisation(s) and The Production of Environmental News. Dans A. Hansen et R. Cox (dir.), *The Routledge Handbook of Environment and Communication* (1^{re} éd., p. 176-185). Taylor & Francis Group.
<http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=1983454>
- Andersson, M. (2017). Mediatization from Below. Dans O. Driessens, G. Bolin, A. Hepp et S. Hjarvard (dir.), *Dynamics of Mediatization: Institutional Change and Everyday Transformations in a Digital Age* (p. 35-56). Springer International Publishing AG.
<http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=5178318>
- Audet, R. (2017). Le discours et l'action publique en environnement. Dans A. Chaloux (dir.), *L'action publique environnementale au Québec : Entre local et mondial* (1^{re} éd., p. 19-36). Presses de l'Université de Montréal.
- Aykut, S., Comby, J.-B. et Guillemot, H. (2012). Climate Change Controversies in French Mass Media 1990–2010. *Journalism Studies*, 13(2), 157-174. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2011.646395>
- Badouard, R. et Mabi, C. (2015). Controverses et débat public : nouvelles perspectives de recherche. *Hermès, La Revue*, 73(3), 225-231.
- Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu* (8^e éd.). Presses universitaires de France.
- Beelitz, A. et Merkl-Davies, D. M. (2019). Discursive framing in private and public communication by pro-nuclear corporate, political and regulatory actors following the Fukushima disaster. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 32(5), 1585-1614. <https://doi.org/10.1108/AAAJ-05-2017-2928>
- Bernier, M.-F. (2010). Les journalistes face à la convergence des médias au Québec : un aperçu des raisons d'un rejet massif. *Canadian Journal of Communication*, 35(4), 565-573.
- Bertrand, F. (2019). *Le discours environnementaliste et la construction sociale de l'environnement dans la presse périodique de la seconde moitié du XIXe siècle au Québec* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/12788/>
- Blumer, H. (1971). Social problems as collective behavior. *Social problems*, 18(3), 298-306.
- Blumler, J. G. et Esser, F. (2019). Mediatization as a combination of push and pull forces: Examples during the 2015 UK general election campaign. *Journalism*, 20(7), 855-872.
<https://doi.org/10.1177/1464884918754850>
- Boccanfuso, D. et Kafando, B. (2020). Migrations climatiques : un enjeu complexe. *Le Climatoscope*, (1), 105-109.

- Bonville, J. D. (2006). *L'analyse de contenu des médias*. De Boeck Supérieur.
<https://doi.org/10.3917/dbu.bonvi.2006.01>
- Bourdin, S., Jeanne, P. et Raulin, F. (2020). « La méthanisation, oui, mais pas chez moi ! » Une analyse du discours des acteurs dans la presse quotidienne régionale. *Natures Sciences Sociétés*, 28(2), 145-158. <https://doi.org/10.1051/nss/2020030>
- Boykoff, M. T. et Boykoff, J. M. (2007). Climate change and journalistic norms: A case-study of US mass-media coverage. *Geoforum*, 38(6), 1190-1204. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2007.01.008>
- Brin, C., Charlton, S. et Cloutier, M. (2021, 22 juin). *Digital News Report 2021 - Synthèse des données canadiennes*. Centre d'étude sur les médias. <https://www.cem.ulaval.ca/publications/dnr-2021-canada-fr/>
- Brin, C., Charlton, S., Côté, F. et Marois, A. (2022, 14 juin). *Digital News Report 2022 – Synthèse des données canadiennes*. Centre d'étude sur les médias.
<https://www.cem.ulaval.ca/publications/dnr-2022-canada-fr/>
- Brin, C. et St-Pierre, M. (2013). *Crise des médias et effectifs rédactionnels au Québec*. Centre d'étude sur les médias.
- Brossard, D., Shanahan, J. et McComas, K. (2004). Are Issue-Cycles Culturally Constructed? A Comparison of French and American Coverage of Global Climate Change. *Mass Communication and Society*, 7(3), 359-377. https://doi.org/10.1207/s15327825mcs0703_6
- Brüggemann, M. et Engesser, S. (2014). Between Consensus and Denial: Climate Journalists as Interpretive Community. *Science Communication*, 36(4), 399-427.
<https://doi.org/10.1177/1075547014533662>
- Calabrese, L. et Veniard, M. (2018). *Penser les mots, dire la migration*. Académia-L'Harmattan.
- Carvalho, A. et Burgess, J. (2005). Cultural Circuits of Climate Change in U.K. Broadsheet Newspapers, 1985–2003. *Risk Analysis*, 25(6), 1457-1469. <https://doi.org/10.1111/j.1539-6924.2005.00692.x>
- Catellani, A., Pascual Espuny, C., Malibabo Lavu, P. et Jalenques Vigouroux, B. (2019). Les recherches en communication environnementale. État des lieux. *Communication. Information médias théories pratiques*, 36(2). <https://doi.org/10.4000/communication.10559>
- Centre d'étude sur les médias. (2022). *Propriété des médias québécois : Presse quotidienne*. Centre d'étude sur les médias. <https://www.cem.ulaval.ca/economie/propriete/presse-quotidienne/>
- Chailleux, S. (2015). « Non au gaz de schiste ! » : Cadrage et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec [Thèse de doctorat, Université de Bordeaux]. Hal thèses.
- Chailleux, S. (2016). Incertitude et action publique. Définition des risques, production des savoirs et cadrage des controverses. *Revue internationale de politique comparée*, 23(4), 519-548.

- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information*. De Boeck Supérieur.
<https://doi.org/10.3917/dbu.chara.2011.01>
- Charlton, S. et Wagner, J.-C. (2021, 22 juin). *Digital News Report 2021– Regard sur les pratiques d'information au Canada*. Centre d'étude sur les médias.
<https://www.cem.ulaval.ca/publications/dnr-canada-2021-regard/>
- Charron, J. (2002). Parler de soi en faisant parler les autres. Identité journalistique et discours rapporté. Dans R. Rieffel et T. Watine (dir.), *Les mutations du journalisme en France et au Québec* (p. 84-99). Éditions Panthéon Assas.
- Charron, J. (2006). Journalisme, politique et discours rapporté : évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec : 1945-1995. *Politique et Sociétés*, 25(2-3), 147-181.
<https://doi.org/10.7202/015932ar>
- Charron, J., Lemieux, J. et Sauvageau, F. (1991). *Les journalistes, les médias et leurs sources*. Gaëtan Morin éditeur.
- Chavot, P. et Masseran, A. (2022). Controverse publique (sociologie des sciences). Dans *Publictionnaire*.
<http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/controverse-publique-sociologie-des-sciences/>
- Chayer, L. (2014). *Lobbyisme indirect et stratégies de communication de groupes environnementaux au Québec : le dossier des gaz de schiste, 2010-2012* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel.
- Cherqui, A. et Bombenger, P.-H. (2019). La transition énergétique à travers le prisme des espaces de vie : les dynamiques de recadrages cognitifs autour de projets éoliens en Suisse occidentale. *Lien social et Politiques*, (82), 96-117. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1061878ar>
- Chong, D. et Druckman, J. N. (2007). Framing Theory. *Annual Review of Political Science*, 10(1), 103-126.
<https://doi.org/10.1146/annurev.polisci.10.072805.103054>
- Chouinard, M.-A. (2022, 19 mai). Un geste du « Devoir » pour l'environnement | Le Devoir. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/700797/un-geste-du-devoir-pour-l-environnement>
- Comby, J.-B. (2009). Quand l'environnement devient « médiatique ». *Réseaux*, 157-158(5), 157-190.
- Cook, J. J. (2018). Framing the debate: How interest groups influence draft rules at the United States Environmental Protection Agency. *Environmental Policy and Governance*, 28(3), 183-191.
<https://doi.org/10.1002/eet.1801>
- Côté, G.-S. et Lalonde, L. (2017). L'institutionnalisation de la gestion publique de l'environnement au Québec. Dans A. Chaloux (dir.), *L'action publique environnementale au Québec : Entre local et mondial* (1^{re} éd., p. 111-128). Presses de l'Université de Montréal.
- Covering Climate Now, Scientific American, Columbia Journalism Review, The Nation, The Guardian, Noticias Telemundo, Al Jazeera English, The Asahi Shimbun et La Repubblica. (2022). *Statement*

- on the Climate Emergency. Covering Climate Now. <https://coveringclimatenow.org/the-press-and-the-climate-emergency/>
- Cox, R. et Schwarze, S. (2015). The Media/Communication Strategies of Environmental Pressure Groups and NGOs. Dans A. Hansen et R. Cox (dir.), *The Routledge Handbook of Environment and Communication* (1^{re} éd., p. 73-85). Taylor & Francis Group.
<http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=1983454>
- Davis, S. (2017, septembre). *Can we solve global warming? Lessons from how we protected the ozone layer* [Vidéo].
https://www.ted.com/talks/sean_davis_can_we_solve_global_warming_lessons_from_how_we_protected_the_ozone_layer
- Deléage, J.-P. (s. d.). ENVIRONNEMENT - Un enjeu planétaire. Dans *Universalis*. Encyclopædia Universalis.
<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/environnement-un-enjeu-planetaire/>
- Donges, P. et Jarren, O. (2014). Mediatization of Political Organizations : Changing Parties and Interest Groups? Dans J. Strömbäck et F. Esser, *Mediatization of Politics: Understanding the Transformation of Western Democracies* (p. 181-199). Palgrave Macmillan UK.
<http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=1699369>
- Drapeau, T. (2018). De Silent Spring aux Objectifs de développement durable de l'ONU : Quelques repères dans l'évolution des communications. Dans T. Libaert, N. d'Almeida et S. Tremblay (dir.), *Développement durable : Une communication qui se démarque* (p. 7-21). Les Presses de l'Université du Québec.
- Driessens, O., Bolin, G., Hepp, A. et Hjarvard, S. (2017). *Dynamics of Mediatization: Institutional Change and Everyday Transformations in a Digital Age*. Springer International Publishing AG.
<http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=5178318>
- Dubois, J. (2021). *Journalisme, médias sociaux et intérêt public. Enquête auprès de 393 journalistes québécois*. Presses de l'Université Laval.
<https://flipbook.cantook.net/?d=%2F%2Fwww.entrepotnumerique.com%2Fflipbook%2Fpublications%2F112009.js&oid=1276&c=&m=&l=fr&r=https://www.pulaval.com&f=pdf>
- Edelman Canada. (2022, 25 mars). *Baromètre de confiance Edelman 2022 : La confiance au Québec en 10 faits saillants*. Edelman. <https://www.edelman.ca/fr/trust-barometer/la-confiance-au-quebec-en-10-faits-saillants>
- Elloh, E. N. M. (2017). *Information médiatique et communication environnementale : le cas du Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/9685/>
- Entman, R. M. (1993). Framing : Toward Clarification of a Fragted Paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58.
- Fahy, D. (2018). Objectivity as Trained Judgment: How Environmental Reporters Pioneered Journalism for a "Post-truth" Era. *Environmental Communication*, 12(7), 855-861.
<https://doi.org/10.1080/17524032.2018.1495093>

- Fahy, D. et Nisbet, M. C. (2011). The science journalist online: Shifting roles and emerging practices. *Journalism*, 12(7), 778-793. <https://doi.org/10.1177/1464884911412697>
- Figuerola, E. J. (2020). News organizations, ideology, and work routines: A multi-level analysis of environmental journalists. *Journalism*, 21(10), 1486-1501. <https://doi.org/10.1177/1464884917727386>
- Fortin, M.-J. et Fournis, Y. (2015). Une participation conflictuelle : la trajectoire territoriale des mobilisations contre le gaz de schiste au Québec. *Participations*, 13(3), 119-144.
- Francoeur, C. (2017). Journalistes et relationnistes. Une relation obligée où les journalistes s'aménagent des espaces d'autonomie. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 6(1), 144-157. <https://doi.org/10.25200/SLJ.v6.n1.2017.296>
- Gadeau, O. et Sauvageau, F. (2022). *Les étudiants en journalisme au Québec : Médias fréquentés et conception du métier*. Centre d'étude sur les médias. <https://www.cem.ulaval.ca/publications/etudiants-en-journalisme-qc/>
- Gans, H. J. (1980). *Deciding What's News: A Study of CBS Evening News, NBC Nightly News, Newsweek, and Time*. Vintage Books.
- Garcin-Marrou, I. (2019). Le genre au prisme des médiatisations et des médias. Dans B. Lafon (dir.), *Médias et médiatisation* (p. 273-290). Presses universitaires de Grenoble. <https://doi.org/10.3917/pug.lafon.2019.01.0273>
- Gassiat, A. et Verger, M. (2016). Le changement climatique et la presse quotidienne régionale : quelles représentations dans Sud Ouest de 1995 à 2010 ? *L'Espace géographique*, 45(3), 249-264.
- Gauthier, G. (2003). Critique du constructivisme en communication. *Questions de communication*, 3(1), 185-198. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7502>
- Gendron, C. (2014). Penser l'acceptabilité sociale : au-delà de l'intérêt, les valeurs. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (11), 117-129. <https://doi.org/10.4000/communiquer.584>
- Gendron, C. (2016). Une science pacificatrice au service de l'acceptabilité sociale ? Le cas des gaz de schiste au Québec. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 18(1), 1-21. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2531>
- Genest, G. B. et Généreux, M. (2020). COVID-19 et facteurs environnementaux : « Une crise de la pensée en silo ». *Le Climatoscope*, (2), 10-13.
- Gilbert, C. et Henry, E. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, 53(1), 35. <https://doi.org/10.3917/rfs.531.0035>
- Gingras, Y. (2014). *Controverses accords et désaccords en sciences humaines et sociales*. CNRS Éd. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43878863r>
- Giroux, D. (2020, 14 octobre). *Les médias québécois d'information – État des lieux en 2020*. Centre d'étude sur les médias. <https://www.cem.ulaval.ca/publications/etat-des-lieux-en-2020/>

- Global Media Monitoring Projet. (2020). *Qui figure dans les nouvelles?* (6e).
<https://whomakesthenews.org/gmmp-2020-final-reports/>
- Goffman, E. (1974). *Frame analysis an essay on the organization of experience*. New York Harper & Row.
- Goodman, M. K., Littler, J., Brockington, D. et Boykoff, M. (2016). Spectacular environmentalisms: media, knowledge and the framing of ecological politics. *Environmental Communication*, 10(6), 677-688.
<https://doi.org/10.1080/17524032.2016.1219489>
- Grundmann, R. et Krishnamurthy, R. (2010). The discourse of climate change : a corpus-based approach. *Critical Approaches to Discourse Analysis Across Disciplines*, 4(2), 125-146.
- Guay, L. et Hamel, P. (2018). *Les aléas du débat public. Action collective, expertise et démocratie*. Presses de l'Université Laval. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1g24870>
- Hansen, A. (2010). *Environment, Media and Communication* (1^{re} éd.). Routledge.
<http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=484770>
- Hardy, C., Phillips, N. et Harley, B. (2004). Discourse Analysis And Content Analysis: Two Solitudes? *Qualitative & Multi-method Research*, 2(1), 19-22. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.998649>
- Hétet, E. (1999). Internes en grève. Une approche de la « montée en généralité » des mouvements sociaux. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 12(46), 99-125.
<https://doi.org/10.3406/polix.1999.1057>
- Hilgartner, S. et Bosk, C. L. (1988). The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*, 94(1), 53-78. <https://doi.org/10.1086/228951>
- Hjarvard, S. (2008). The Mediatization of Society : A Theory of the Media as Agents of Social and Cultural Change. *Nordicom Review*, 29(2), 102-131.
- Kammer, A. (2013). The mediatization of journalism. *MedieKultur Journal of media and communication research*, (54), 141-158.
- Kane, O. (2016). *La communication environnementale enjeux, acteurs et stratégies*. L'Harmattan.
- Kemp, D. D. (1994). *Global environmental issues: a climatological approach* (2^e éd.). Routledge.
- Komur-Thilloy, G. (2010). *Presse écrite et discours rapporté*. Éditions Orizons.
<http://www.harmatheque.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/ebook/9782296087453>
- Langlois, S., Sauvageau, F. et Proulx, S. (2019, 14 novembre). Les journalistes, des alliés du peuple. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/566960/medias-les-allies-du-peuple>
- Lauzon, C. B. (2017). *La participation politique sur les médias socionumériques : le cas d'Équiterre et de TransCanada* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel.
<https://archipel.uqam.ca/10993/>
- Le Marec, J. et Babou, I. (2015). La dimension communicationnelle des controverses. *Hermès, La Revue*, 73(3), 111-121. <https://doi.org/10.3917/herm.073.0111>

- L'Écuyer, R. (1987). L'analyse de contenu : notion et étapes. Dans J.-P. Deslauriers (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative* (p. 49-65). Les Presses de l'Université du Québec.
- Lemariier-Saulnier, C. (2016). Cadrer les définitions du cadrage : une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique. *Canadian Journal of Communication*, 41, 65-73.
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25(1), 191-212.
- Leray, C. (2008). *L'analyse de contenu : De la théorie à la pratique, la méthode Morin-Chartier*. Les Presses de l'Université du Québec. <https://www-deslibris-ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca/ID/432325>
- Lester, L. et Hutchins, B. (2012). The power of the unseen: environmental conflict, the media and invisibility. *Media, Culture & Society*, 34(7), 847-863. <https://doi.org/10.1177/0163443712452772>
- Libaert, T. (2010). *Communication et environnement, le pacte impossible*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.libae.2010.01>
- Liebler, C. et Bendix, J. (1996). Old-Growth Forests on Network News : News Sources and the Framing of an Environmental Controversy. *Journalism and Mass Communication Quarterly*, 73(1), 53-65.
- Liu, X., Vedlitz, A. et Alston, L. (2008). Regional news portrayals of global warming and climate change. *Environmental Science & Policy*, 11(5), 379-393. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2008.01.002>
- Lolive, J. (1997). La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 10(39), 109-130. <https://doi.org/10.3406/polix.1997.1687>
- Macnamara, J. (2014). *The 21st Century Media (R)evolution : Emergent Communication Praticice* (2^e éd.). Peter Lang.
- Magin, M. et Maurer, P. (2019). Beat Journalism and Reporting. Dans *Oxford Research Encyclopedia of Communication*. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228613.013.905>
- McComas, K. et Shanahan, J. (1999). Telling Stories About Global Climate Change: Measuring the Impact of Narratives on Issue Cycles. *Communication Research*, 26(1), 30-57. <https://doi.org/10.1177/009365099026001003>
- Miller, M. et Riechert, B. P. (1999). Interest group strategies and journalistic norms : News media framing of environmental issues. Dans B. Adam, S. Allan, C. Carter et U. Beck (dir.), *Environmental Risks and the Media* (1^{re} éd., p. 45-54). Taylor & Francis Group. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=165544>
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : Côté jeans et côté tenue de soirée*. Les Presses de l'Université du Québec.

- Montpetit, É. et Harvey, A. (2018). Media Storms and Policy Expertise: How Environmental Beat Journalists Gained Influence During a Shale Gas Controversy. *Environmental Communication*, 12(7), 895-910. <https://doi.org/10.1080/17524032.2018.1495092>
- Neveu, E. (2015). *Sociologie des problèmes publics*. Armand Colin.
- Olive, A. et Delshad, A. B. (2017). Fracking and Framing: A Comparative Analysis of Media Coverage of Hydraulic Fracturing in Canadian and US Newspapers. *Environmental Communication*, 11(6), 784-799. <https://doi.org/10.1080/17524032.2016.1275734>
- Pailliat, I. (2019). Médiatisation et espace public. Dans B. Lafon (dir.), *Médias et médiatisation* (p. 191-211). Presses universitaires de Grenoble. <http://www.cairn.info/medias-et-mediatisation--9782706142802-page-191.htm>
- Pascual Espuny, C. (2018). Quand le climat réinvestit le développement durable : communication, action et mobilisation. Dans S. Tremblay, N. d'Almeida et T. Libaert (dir.), *Développement durable : une communication qui se démarque* (p. 75 à 90). Les Presses de l'Université du Québec.
- Paskey, J. et Steward, G. (2012, 25 janvier). *The Alberta Oil Sands, Journalists, and Their Sources*. Oil Sands Research and Information Network. <https://doi.org/10.7939/R3251FK31>
- Patterson, T. E. (2013). *Informing the News : The Need for Knowledge-Based Journalism*. Vintage Books.
- Pestre, D. (2007). L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. Entre outil méthodologique, garantie de neutralité axiologique et politique. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25(1), 29-43. <https://doi.org/10.3917/mnc.025.0029>
- Prince, V. et Giasson, T. (2019). La médiatisation du politique: Une proposition théorique. Dans T. Giasson et V. Prince (dir.), *Là, tout de suite? La gestion de crise gouvernementale à l'ère de l'instantanéité médiatique* (p. 9-28). Les Presses de l'Université du Québec. https://www-jstor-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/j.ctv10qqxp2.7?seq=1#metadata_info_tab_contents
- Pruneau, D., Demers, M. et Khattabi, A. (2008). Éduquer et communiquer en matière de changements climatiques : défis et possibilités. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 8(2), 1-9.
- Reese, S. D. et Shoemaker, P. J. (2016). A Media Sociology for the Networked Public Sphere: The Hierarchy of Influences Model. *Mass Communication and Society*, 19(4), 389-410. <https://doi.org/10.1080/15205436.2016.1174268>
- Reich, Z. (2006). The Process Model of News Initiative. *Journalism Studies*, 7(4), 497-514. <https://doi.org/10.1080/14616700600757928>
- Rennes, J. (2007). Analyser une controverse. Les apports de l'étude argumentative à la science politique. Dans S. Bonnafous et M. Temmar (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales* (p. 91-120). Orphys.

- Richard, S. (2006). L'analyse de contenu pour la recherche en didactique de la littérature. Le traitement de données quantitatives pour une analyse qualitative : parcours d'une approche mixte. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 181-207.
- Robbins, D. et Wheatley, D. (2021). Complexity, Objectivity, and Shifting Roles: Environmental Correspondents March to a Changing Beat. *Journalism Practice*, 15(9), 1-18. <https://doi.org/10.1080/17512786.2021.1910981>
- Rosier, F. (2019, 13 avril). Les relations complexes entre climat et maladies infectieuses. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/04/13/les-relations-complexes-entre-climat-et-maladies-infectieuses_5449708_3244.html
- Rosier, L. (2002). La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué. *L'information grammaticale*, 94(1), 27-32. <https://doi.org/10.3406/igram.2002.2668>
- Sarfati, G. (2018). *Éléments d'analyse du discours* (3^e éd.). Armand Colin.
- Schäfer, M. S. et Painter, J. (2021). Climate journalism in a changing media ecosystem: Assessing the production of climate change-related news around the world. *WIREs Climate Change*, 12(1), 1-20. <https://doi.org/10.1002/wcc.675>
- Schäfer, M. S. et Schlichting, I. (2014). Media Representations of Climate Change: A Meta-Analysis of the Research Field. *Environmental Communication*, 8(2), 142-160. <https://doi.org/10.1080/17524032.2014.914050>
- Schropp, R. (2020). *Blockchain in journalism - potential for disruption? : an explorative case study of the New York start-up Civil enriched by the industry knowledge of Quebec journalism experts* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/14064/>
- Schrott, A. (2009). Dimensions: Cath-All Label or Technical Term. Dans K. Lundby (dir.), *Mediatization: Concept, Changes, Consequences* (p. 41-62). Peter Lang.
- Schulz, W. (2004). Reconstructing Mediatization as an Analytical Concept. *European Journal of Communication*, 19(1), 87-101. <https://doi.org/10.1177/0267323104040696>
- Soroka, S., Farnsworth, S., Young, L. et Lawlor, A. (2012). Event-Driven Environmental News in the U.S. and Canada. *Political Science and International Affairs*, 1(10), 143-157.
- Stein, M. (2019). La controverse du « gaz de charbon » en France (2006-2018) : conflits de nomination et mise en question de la neutralité de l'expertise. *Mots. Les langages du politique*, 119(1), 69-85.
- Stoddart, M. C. J., Haluza-DeLay, R. et Tindall, D. B. (2016). Canadian News Media Coverage of Climate Change: Historical Trajectories, Dominant Frames, and International Comparisons. *Society & Natural Resources*, 29(2), 218-232. <https://doi.org/10.1080/08941920.2015.1054569>
- Strömbäck, J. et Esser, F. (2014). Mediatization of Politics: Towards a Theoretical Framework. Dans F. Esser et J. Strömbäck (dir.), *Mediatization of Politics: Understanding the Transformation of*

- Western Democracies* (p. 3-28). Palgrave Macmillan UK.
<http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=1699369>
- Tandoc, E. C. et Takahashi, B. (2014). Playing a crusader role or just playing by the rules? Role conceptions and role inconsistencies among environmental journalists. *Journalism*, 15(7), 889-907. <https://doi.org/10.1177/1464884913501836>
- The Royal Society. (2022). *History of the Royal Society | Royal Society*. <https://royalsociety.org/about-us/history/>
- Théberge, B. (2006). *La construction des problèmes publics en environnement : analyse de la controverse du Suroît* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel.
- Thibault, S., Brin, C., Hébert, V., Bastien, F. et Gosselin, T. (2020). L'autonomie journalistique et ses limites : enquête pancanadienne auprès d'anciens praticiens. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (29), 15-37. <https://doi.org/10.4000/communiquer.6498>
- Tran, L. S. (2014). *Environmental Journalism: A Case Study of the Canadian Bituminous Sands* [Mémoire de maîtrise, Concordia University]. Spectrum. <https://spectrum.library.concordia.ca/978182/>
- Turbide, O. et Babin, V. (2021, 8 avril). *Construction de la légitimité d'un discours de défense de l'environnement* [Résumé]. Communication présentée au 8e et 9e Congrès des associations francophones de science politique, Bruxelles, Belgique.
- Turbide, O. et Duval, D. (2022). Le discours. Dans C. Alloing (dir.), *Évaluer la communication des organisations : 7 concepts et leurs mesures* (p. 111-134). Les Presses de l'Université du Québec.
- Turbide, O. et Maxwell, T. (2020). Les régimes de rationalité en environnement à travers le prisme des valeurs. *Argumentation et Analyse du Discours*, (25), 40-57. <https://doi.org/10.4000/aad.4432>
- Vlassopoulos, C. A. (2012). Competing definition of climate change and the post-Kyoto negotiations. *International Journal of Climate Change Strategies and Management*, 04(01), 104-118.
- Voirol, O. (2005). Les luttes pour la visibilité. *Réseaux*, 129-130(1), 89-121.
- Weingart, P., Engels, A. et Pansegrau, P. (2000). Risks of communication: discourses on climate change in science, politics, and the mass media. *Public Understanding of Science*, 9(3), 261-283. <https://doi.org/10.1088/0963-6625/9/3/304>
- Williams, A. (2015). Environmental news journalism, public relations and news sources. Dans A. Hansen et R. Cox (dir.), *The Routledge handbook of environment and communication* (1^{re} éd., p. 197-206). Routledge.
- Yates, S. et Arbour, M. (2016). Le rôle des maires dans l'acceptabilité sociale des projets d'infrastructure : tension entre arbitrage et promotion. *Politique et Sociétés*, 35(1), 73-101. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1035793ar>
- Yates, S., Hudon, R. et Poirier, C. (2013). Communication et légitimité : Une analyse comparative des cas du Mont Orford et de Rabaska au Québec. Dans V. Lehmann et B. Motulsky (dir.),

Communication et grands projets : Les nouveaux défis (p. 96-112). Les Presses de l'Université du Québec.

Young, N. et Dugas, E. (2011). Representations of Climate Change in Canadian National Print Media: The Banalization of Global Warming. *Revue canadienne de sociologie*, 48(1), 1-22.
<https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2011.01247.x>

Young, N. et Dugas, E. (2012). Comparing Climate Change Coverage in Canadian English- and French-Language Print Media: Environmental Values, Media Cultures, and the Narration of Global Warming. *Cahiers canadiens de sociologie*, 37(1), 25-54.